2023

BUDGET PRIMITIF

Ville de Rennes

SOMMAIRE

PREAMBULE 3

SYNTHESE BUDGETAIRE 3

GLOSSAIRE 31

PRESENTATION DES ACTIONS 2023 PAR POLITIQUES PUBLIQUES ET SECTEURS 32

Table des matières

Préambule 3
Budget consolidé 3
Budget principal 4
1. Section de fonctionnement 4
1.1. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE 4
1.1.1. Dépenses de personnel (ch.012) 4
1.1.2. Charges à caractère général (ch.011) 5
1.1.3. Les autres charges de gestion courante (ch.65) 9
1.1.4. Les charges financières (ch.66) 11
1.1.5. Autres chapitres : atténuations de charges, fonctionnement des groupes d'élus et charges spécifiques (ch. 014/6568/67) 11
1.2. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR POLITIQUES PUBLIQUES 12
1.3. RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE 16
1.3.1. Les impôts et taxes (ch.73-731) 16
1.3.2. Les dotations et participations (ch. 74) 18
1.3.3. Les produits des services 19
1.3.4. Les autres chapitres de recettes (ch. 013-75-76-77) 20
1.4. LA CHAÎNE DE L'EPARGNE 20
2. Section d'investissement 21
2.1. DEPENSES D'INVESTISSEMENT 21
2.2. RECETTES D'INVESTISSEMENT 26
Budgets annexes de ZAC gérées en régie 27
Budget annexe production énergie photovoltaïque 30

Préambule

Le budget 2023 de la Ville de Rennes est très fortement impacté par la hausse historique des prix de l'énergie, les effets de l'inflation, notamment sur l'approvisionnement en denrées alimentaires et la revalorisation de la valeur du point. 2023 est également une année d'activité de plein exercice des politiques publiques après deux années marquées par la crise sanitaire liée au COVID-19.

Dans ce contexte de forte tension financière, la Ville de Rennes confirme sa volonté de maintenir un haut niveau d'investissement afin de répondre aux enjeux de croissance démographique et d'agir en faveur de la transition énergétique et écologique. Le budget de fonctionnement répond également aux enjeux de qualité du service public et de cohésion sociale, à travers la poursuite des projets structurants du mandat et le soutien renouvelé aux acteurs associatifs.

La poursuite de la mise en œuvre des engagements de mandat, à un rythme soutenu, dans ce contexte perturbé, implique une dégradation maîtrisée de la trajectoire financière. En effet, une partie des hausses liées à l'inflation est absorbée par l'évolution des recettes de taxe d'habitation et de taxes foncières (fiscalité dite « Ménages ») à hauteur de 14 M€ (revalorisation des bases d'imposition indexée à l'inflation selon la formule réglementaire sans augmentation de taux), par le fonds de compensation instauré par l'État pour compenser l'impact de l'inflation sur l'épargne brute (cf. infra) mais aussi par un effort de maîtrise des dépenses non contraintes et par la mise en œuvre, dès 2022, d'un ambitieux programme d'économies d'énergie devant permettre un gain financier d'au moins 1,5 M€ sur ce poste de dépense.

Budget consolidé

	BP 2022			BP 2023			évolution	
	Fonct.	Invest.	Total	Fonct.	Invest.	Total		
Total Dépenses*	**306,0**	**127,8**	**433,8**	**332,3**	**126,4**	**458,7**	**24,96**	**5,8%**
Budget principal	296,36	126,20	422,55	320,80	125,00	445,80	23,25	5,5%
Budgets de ZAC	9,62	1,55	11,17	11,51	1,39	12,90	1,73	15,5%
production énergie photovoltaïque	0,01	0,02	0,03	0,01	0,02	0,03	0,00	0,0%
Pompes funèbres*	0,02	0,00	0,02					

**Hors lignes de trésorerie*

Les crédits budgétaires 2022 consolidés se chiffrent à 458,7 M€. Ils concernent à 97% le budget principal et à 2,8% les 14 budgets annexes de ZAC. L'évolution du budget consolidé 2022 de +24,9 M€ résulte principalement de la forte évolution des dépenses de fonctionnement du budget principal (+24,4 M€) sous l'effet notamment de la forte reprise de l'inflation. Les dépenses d'investissement inscrites au budget principal (hors remboursement de la dette) sont en légère baisse de -1,2 M€.

Budget principal

1. Section de fonctionnement

1.1. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

En M€	BP 2022	BP 2023	Évolution	
Dépenses	296,4	320,8	24,4	8,2%
Charges de personnel	170,1	179,0	9,0	5,3%
Charges à caractère général[1]	56,3	68,6	12,2	21,7%
Autres charges de gestion courante*	65,6	68,1	2,5	3,8%
Charges financières	3,3	4,1	0,8	24,9%
Atténuations Produits	0,41	0,4	-0,01	-1,4%
Groupes d'élus	0,30	0,31	0,01	4,0%
Charges spécifiques	0,3	0,2	-0,1	-40,3%

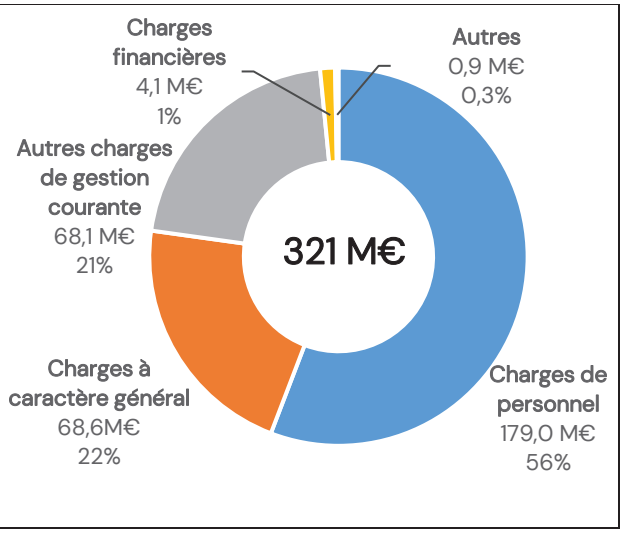

1.1.1. Dépenses de personnel (ch.012)

Dépenses de personnel	BP 2022	Budgété 2022	BP 2023	Évolution	
BP 2022/BP 2023	170,1		179,0	9,0	5,3%
Budgété 2022/BP 2023		**173,9**	**179,0**	**5,2**	**3,0%**

Le taux directeur d'évolution moyen des dépenses de personnel a été fixé à 2% sur la période 2022-2026 afin de répondre aux enjeux du programme municipal (ex. ouverture d'écoles et de crèches). Toutefois, et compte tenu des mesures nationales particulièrement dynamiques prises pour faire face à l'inflation, ce taux directeur RH sera plus élevé en 2023 : +3% par rapport aux crédits budgétés 2022 (montant intégrant les décisions modificatives, soit 173,9 M€).

L'impact du Glissement vieillesse technicité (GVT) est estimé à + 960 K€ par rapport au BP 2022.

[1] Nomenclature M57 à compter de 2023. Le chapitre 022-dépenses imprévues (nomenclature M14) du BP 2022 (3,4 M€) n'existe plus en M57. Le même montant a été prévu au BP 2023 et est intégré dans les charges à caractère général (3 M€) et autres charges de gestion courante (0,400 M€).

L'impact des mesures nationales, pour l'année 2023, est estimé à +1,26 M par rapport au BP 2022 :

- **Revalorisation de la valeur du point d'indice des agents publics** au 1er juillet 2022 correspondant à 2,4 M€ en année pleine, **soit + 1,245 M€ par rapport au budgété 2022** ;
- **Augmentation de la valeur du SMIC indexée sur l'inflation, à partir du 1er janvier 2023 : +20 K€.**

L'impact des mesures locales, pour l'année 2023, est lui estimé à +3 M€ par rapport au BP 2022, avec comme principales évolutions :

- **L'impact des créations de postes,** décidées et pourvues courant 2022 et prévues à hauteur de 28 postes en 2023 **(+1,1 M€)** répartis comme suit :

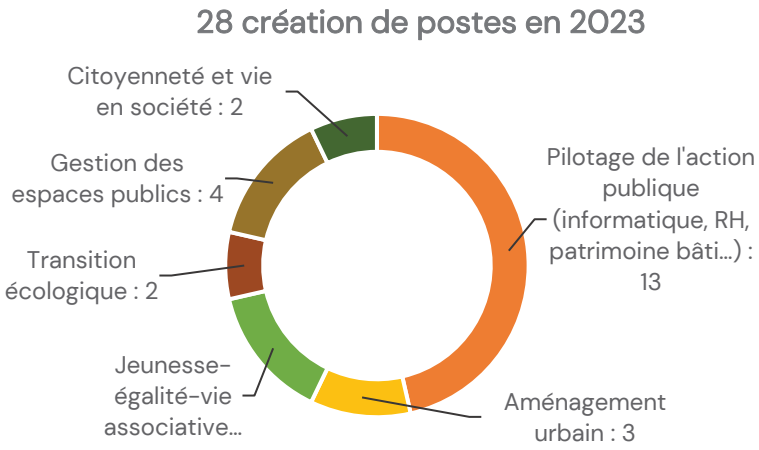

- **La revalorisation des titres restaurant** (oct. 2022) **: + 240 K€** ;
- **La revalorisation des remboursements de masse salariale liés à la mutualisation : +200 K€** du fait de la revalorisation du point d'indice des agents.

La Ville de Rennes poursuit par ailleurs sa politique en faveur de l'insertion professionnelle et de la responsabilité sociale de l'employeur en reconduisant et en intensifiant les dispositifs tels que l'accueil d'apprentis et de service civique. Une augmentation de l'enveloppe de 30 K€ est budgétée.

1.1.2. Charges à caractère général (ch.011)

en M€	BP 2022	BP 2023	Évolution	
Charges à caractère général	56,3	**68,6**	**12,2**	**22%**
Fluides	13,2	23,6	10,3	78%
Électricité	10,4	17,9	7,5	72%
Gaz	0,09	0,13	0,04	43%
Chauffage urbain	1,6	4,2	2,6	162%
Autres (eau, combustibles)	1,2	1,4	0,2	18%
Alimentation	4,9	5,5	0,6	12%
Autres	38,2	39,5	1,3	3%

Le contexte économique d'inflation forte sur les matières premières et l'énergie se traduit par **une hausse de 12,2 M€ des charges à caractère général, soit +22 % par rapport à 2022**. La hausse est particulièrement prononcée sur les postes suivants :

- **Fluides (gaz, électricité, chauffage urbain, eau) : 23,6 M€ en 2023 contre 13,2 M€ au BP 2022, soit une hausse de +10,3 M€**. La hausse atteint +72 % pour le gaz et l'électricité (+7,5 M€) et +162 % pour le chauffage urbain (+2,6 M€). Pour rappel la hausse de ces postes de dépenses au BP 2022 était de +59% par rapport au BP 2021, soit 4,9 M€.

Un engagement fort en faveur de la transition énergétique

Face à la forte hausse des coûts de l'énergie**, la Ville de Rennes a mis en place, dès 2022, un plan ambitieux d'économie d'énergie** avec pour objectif de faire baisser ce poste de dépenses d'au moins 1,5 M€ mais aussi de sensibiliser agent.e.s et habitant.e.s à cet enjeu majeur de la transition écologique.

Ce plan s'inscrit dans une stratégie de long terme, dont les orientations sont déclinées dans le Plan Climat Air Énergie Territorial (**PCAET**) au niveau métropolitain, le Plan d'actions en faveur de l'énergie durable et du climat (**PCAED**) et le **schéma directeur énergie** pour la Ville qui identifient les leviers et les actions contribuant à l'atteinte des objectifs fixés par la collectivité et le législateur :

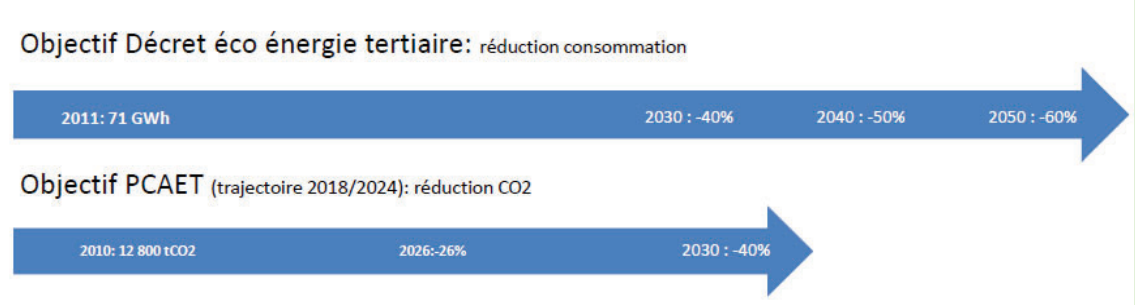

Parmi les axes d'actions mises œuvres, on notera :

- → **L'amélioration du pilotage de la consommation d'énergie** (acquisition de logiciels et capteurs de suivi, plan qualité performance énergétique) ;
- → **La Modernisation de la télégestion des installations** ;
- → **La Responsabilisation et la formation des acteurs** (championnat des économies d'énergies, réseau d'ambassadeurs, formation des mainteneurs) ;
- → **L'Augmentation du rythme et de l'efficacité des travaux de rénovation énergétique** sur le patrimoine Ville ;
- → **La démultiplication des énergies renouvelables** (réseau de chaleur urbain, bois énergie, solaire thermique, photovoltaïque) ;
- → **L'ajustement des températures prescrites dans les bâtiments et équipements publics.**

Ainsi en 2 ans, le renchérissement de l'énergie impacte le budget de la Ville à hauteur de 15 M€. Pour faire face à la hausse significative des coûts liés à l'inflation, la Ville a mis en œuvre dès le premier semestre 2022, un plan ambitieux d'économie d'énergie (cf. encadré) avec un gain financier estimé sur 2023 à au moins 1,5 M€.

Les modalités de calcul n'étant pas connues au moment de la préparation budgétaire, les économies liées au dispositif de l'Etat « amortisseur électricité » n'ont pas été valorisées. Elles seront intégrées à la prochaine étape budgétaire.

- **Alimentation : 5,5 M€ en 2023 contre 4,9 M€ au BP 2022, soit + 12%.** La hausse s'explique pour plus d'un tiers (+230K€) par le coût d'approvisionnement des denrées dont les prix ont augmenté du fait de l'inflation, pour 25% par la hausse sensible de la fréquentation dans cantines scolaires (+148 K€) et pour 26 % par la hausse de la part de produits issus des filières durables dans les approvisionnements (+149 K€) ;
- **Assurances :** renouvellement contractuel (+250 K€, soit +37,4 %) ;
- **Externalisation des prestations de fossoyages** et interventions diverses dans les cimetières pour 0,450 M€.
- **Les dépenses imprévues inscrites, comme en 2022, à hauteur de 3,4 M€** ne font plus l'objet d'un chapitre dédié en M57. Elles sont intégrées dans les charges à caractère général pour 3 M€ et les autres charges de gestion courante pour 0,4 M€.

Plan d'alimentation durable #2

La Ville de Rennes produit chaque jour plus de 12 500 repas à destination des crèches, des cantines scolaires, des Ehpad et des restaurants administratifs.

Fort de l'effet de levier lié à la restauration collective, **les élu.e.s ont décidé de s'engager dans l'élaboration d'un nouveau Plan Alimentation Durable co-construit avec les acteurs associatifs** du territoire à travers six ateliers thématiques. Il s'agit d'approfondir et d'amplifier la dynamique impulsée par le PAD 2017-2020 qui a notamment permis d'accroître significativement la part des denrées durables dans les repas.

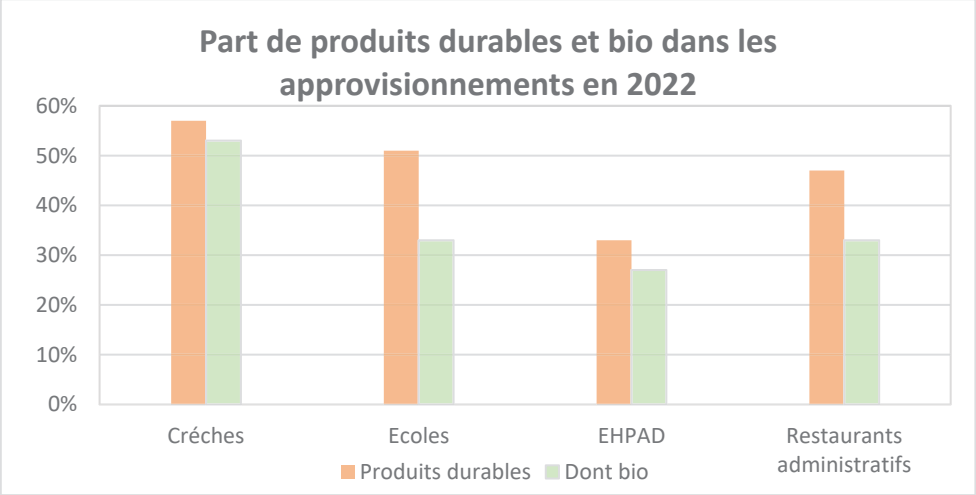

L'objectif du nouveau PAD est d'atteindre 50% de denrées bio d'ici la fin du mandat, de parvenir à la suppression des contenants en plastique comme prévue par la loi EGALIM mais aussi de contribuer à structurer les filières d'approvisionnement local et durable de manière à garantir l'accès de toutes et tous à une alimentation saine. Le plan d'action est organisé autour de 5 défis :

- **Défi #1 : Faire des restaurants collectifs des lieux d'accès égalitaires à une alimentation durable et de qualité** (50% de denrées bio, approvisionnement renforcé en produits locaux et durables etc.), de poursuivre les efforts contre le gaspillage alimentaire, de fédérer les convives autour de ces objectifs ;
- **Défi #2 Développer et accompagner les solidarités alimentaires,** en travaillant sur l'accessibilité, en premier lieu des publics en situation de précarité, à une offre alimentaire durable, diversifiée et de qualité ;
- **Défi #3 Co-construire un paysage nourricier rennais**, à travers la promotion de l'agriculture urbaine, le développement de l'agriculture vivrière en ville, l'accompagnement des projets structurants pour les filières locales durables ;
- **Défi #4 Cultiver une citoyenneté alimentaire**, à travers des actions de sensibilisation mais aussi en faisant de l'école de cuisine municipale un lieu emblématique d'apprentissage du geste culinaire ;
- **Défi #5 Animer un écosystème d'acteurs autour de l'alimentation durable** en facilitant la mise en réseau d'acteurs de l'alimentation durable, en favorisant l'engagement citoyen et en développant une méthode d'évaluation des impacts des actions du PAD.

1.1.3. Les autres charges de gestion courante (ch.65)

En M€	BP 2022	BP 2023	Évolution	
Autres charges de gestion courante	65,6	**68,1**	**2,5**	**3,8%**
Subventions	55,0	57,4	2,4	4,3%
CCAS	15,3	17,1	1,8	11,5%
Autres tiers privés et publics	39,7	40,3	0,6	1,6%
Contributions	5,8	6,0	0,1	2,4%
Indemnités élus	1,4	1,5	0,1	3,9%
Redevances concessions, DSP	1,1	1,2	0,1	7,7%
Autres	2,3	2,1	-0,2	-8,1%

La Ville de Rennes maintient un haut niveau de subventionnement afin de soutenir les acteurs et projets associatifs qui jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre des priorités de politique publique :

- Ainsi, hors CCAS, **les subventions sont en hausse de + 0,6 M€ au BP 2023, soit +1,6 %**, avec notamment l'ouverture du pôle associatif Polyblosne (70 K€), le soutien renforcé à l'Antipode (30 K€) et à l'équipement Jeu de paume (12 K€). Comme en 2022, un travail d'optimisation de la répartition des subventions a été mené en prenant en compte la situation financière des associations.

Outre les subventions aux associations, le chapitre 65 recouvre :

- **Le soutien au CCAS pour 17,1 M€**. La subvention a été abondée en 2022 en décision modificative de 1,6 M€ pour atteindre 16,93 M€, évolution rendue nécessaire du fait des revalorisations salariales liées à l'inflation (point d'indice, effets du Ségur de la Santé, revalorisations du SMIC) mais aussi de la hausse des prix des fluides ;
- **La contribution obligatoire à l'enseignement privé en hausse de +4% (+138 K€) du fait notamment de l'évolution des effectifs ;**
- **La redevance de la patinoire du Blizz, en évolution de +12,8 % (+86 K€)** en lien avec le contexte d'envolée des prix de l'énergie.

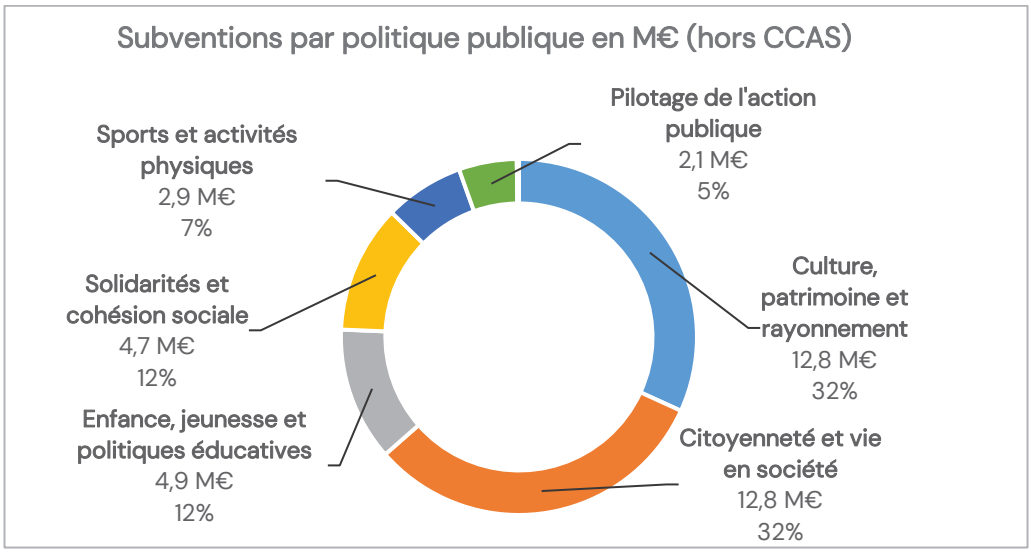

Accompagner les associations vers la responsabilité écologique et sociale

La Ville de Rennes va étendre en 2023, à l'ensemble du secteur associatif, une démarche expérimentée depuis 2018 avec les associations culturelles, **visant à inciter les associations qu'elle subventionne à la détermination et au suivi des objectifs fixés en matière de responsabilité environnementale et sociale**. Dans un premier temps, il s'agira de demander aux associations de compléter un **outil d'autodiagnostic** en ligne sur ces deux thématiques permettant à chacun d'évaluer ses pratiques et de proposer des objectifs de progression en matière par exemple de consommation énergétique, de traitement des déchets, de mobilité etc., pour le volet écologique ; de lutte contre les discriminations, d'égalité femmes-hommes, de prise en compte des personnes en situation de handicap, d'engagement en matière d'insertion etc., pour le volet social.

Matrice utilisée par les associations culturelles dans le cadre de l'expérimentation :

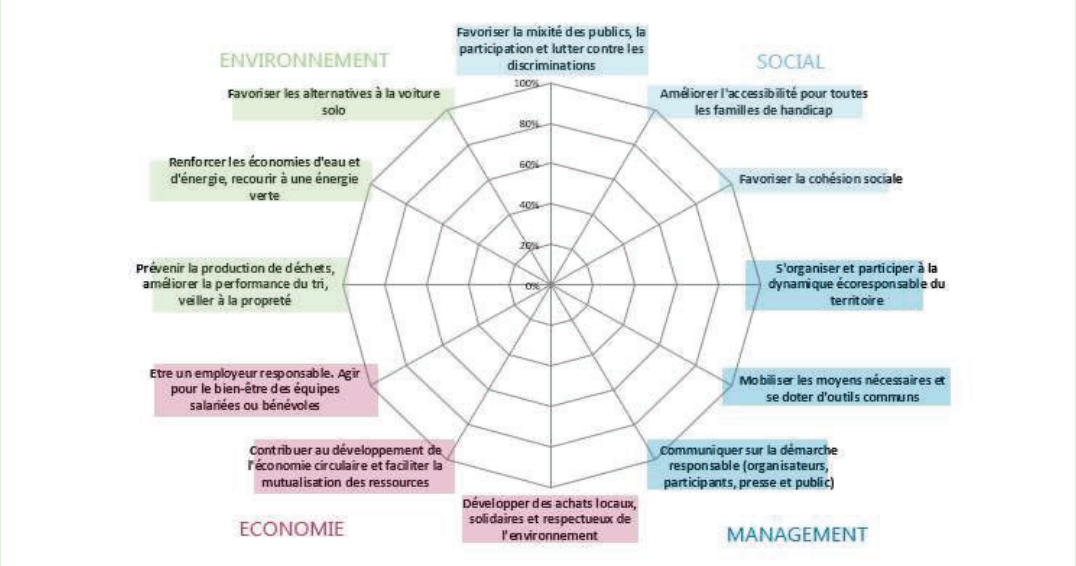

Cette première étape sera progressivement rendue obligatoire pour toute demande de subvention et intégrée au processus d'instruction. Elle doit permettre de faire un bilan partagé de la situation de la structure au regard de ces objectifs et de définir conjointement des thématiques sur lesquelles travailler. Du côté de la Ville, **une offre d'accompagnement**, mobilisant notamment des partenaires qui travaillent sur la sensibilisation et la mise en œuvre de plans d'action sur ces enjeux, est en cours de préfiguration pour permettre aux acteurs associatifs de pouvoir s'engager pleinement dans cette démarche.

1.1.4. Les charges financières (ch.66)

Au budget primitif 2023, les frais financiers sont prévus à hauteur de 4,11 M€ contre 3,29 M€ au BP 2022. La part principale des frais financiers est constituée des intérêts de la dette : ceux-ci progressent de 3,25 M€ à 3,95 M€ en raison de l'augmentation des taux d'intérêt sur les marchés financiers. Compte tenu du contexte économique international et de la politique monétaire menée par la Banque Centrale Européenne, les taux d'intérêt devraient rester, en 2023, à des niveaux comparables à ceux constatés fin 2022.

1.1.5. Autres chapitres : atténuations de charges, fonctionnement des groupes d'élus et charges spécifiques (ch. 014/6568/67)

En M€	BP 2022	BP 2023	Évolution	
Autres chapitres 014-6568-67	1,04	**0,92**	**-0,13**	**-12%**
Atténuations de produits	0,4	0,4	0,0	-1%
Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0,3	0,3	0,03	/
Charges spécifiques	0,3	0,2	-0,1	-40%

La baisse des charges spécifiques s'explique par le changement de nomenclature et le reclassement d'un certain nombre de dépenses dans le chapitre « Autres charges de gestion courante ». Y subsistent les charges liées à l'annulation de titres de recettes d'années antérieures. Les autres dépenses sont stables.

1.2. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR POLITIQUES PUBLIQUES

Enfance, jeunesse et politique éducative : 10,9 M€

soit +0,6 M€ / BP 2022

- **Petite enfance :**
  - **Fin des effets de la réforme du financement CAF sur les horaires de l'accueil collectif**. En 2023, les subventions attribuées aux structures associatives atteignent le niveau contractualisé, soit une hausse de +286 K€ par rapport à 2022 ;
  - **Ouverture de la crèche de plein air La clef des champs** à la Bellangerais (16 places)
- **Éducation :**
  - **Soutien renforcé à la Caisse des écoles** pour la gestion du Programme de "Réussite Educative" et de 2 quartiers éligibles au dispositif "Cités éducatives" (+80 K€)
  - **Ajustement de la contribution à l'enseignement privé** (+138 K€) en application de la convention
  - **Hausse des effectifs scolaires** (+250 élèves estimés à la rentrée 2023) et **ouverture du nouveau groupe scolaire Toni Morrison** dans le quartier Maurepas

Culture, patrimoine et rayonnement : 19,7 M€

soit -80 K€/BP 2022

- **Exporama 2023 :** accompagnement d'initiatives d'acteurs locaux de l'art contemporain (budget de 89 K€) en complément de l'exposition de la Fondation Pinault qui se déroulera au Couvent des Jacobins et de l'exposition programmée au Musée des Beaux-Arts.
- **Animation du site de l'ancienne prison Jacques Cartier** en lien avec Rennes Métropole : accueil d'initiatives artistiques et culturelles (budget de 81 K€)
- **Bibliothèques : définition d'une stratégie de marque et de positionnement** suite à l'enquête auprès des usagers, notamment pour faciliter l'accès d'un plus large public dès le plus jeune âge (budget de 40 K€)
- **Préfiguration de l'ouverture de l'antenne du Musée des Beaux-Arts à Maurepas** programmée fin 2023 début 2024 (budget de 68 K€)
- **4 créations lyriques** en lien avec Angers Nantes Opéra, Quimper et Besançon dont 2 déléguées à l'opéra de Rennes qui portera les dépenses et recettes de coproduction

Solidarités et cohésion sociale : 22,9 M€

soit +1,7 M€ / BP 2022

- **Soutien au CCAS renforcé** avec une subvention annuelle de 17,1 M€ (+1,7 M€)
- **Dispositif d'accès aux loisirs Sortir !** : retour à des niveaux d'usages d'avant crise sanitaire (+110 K€)
- **Engagement dans la labellisation Ville amie des aînés** et mise en place d'une instance consultative des seniors (budget de 217 K€)
- **Etudes et sensibilisation sur la qualité de l'air**, à travers notamment le déploiement du dispositif Ambassad'air (budget de 158 K€)
- **Politique autour de l'animal en ville,** avec notamment la finalisation de la charte rennaise sur la condition des animaux (budget de 297 K€)
- **Poursuite des actions en matière d'égalité et de lutte contre les discriminations** (budget de 379 K€) avec notamment l'actualisation à venir du plan d'actions égalité Femmes/Hommes

Citoyenneté et vie en société : 15,5 M€

Stable par rapport au BP 2022

- **Soutien aux associations de proximité : 12 M€ de subventions, soit +262 K€,** avec notamment l'ouverture du pôle associatif Polyblosne (70 K€), le soutien renforcé à l'Antipode (30 K€) et l'équipement Jeu de paume (12 K€).
- **Médiation sociale et prévention :**
    - **Ouverture de la Maison des femmes** (budget de 175 K€ pour une ouverture en sept. 2023) : lieu d'accueil et de ressources pour les victimes de violences, qui offrira un appui à la fois médical et social. Le projet est cofinancé par Rennes Métropole, le CHU et l'ASFAD.
    - **Renforcement des dispositifs de médiation et de prévention** : déploiement du dispositif "Bataillons de la prévention" permettant la création de "binômes de la prévention", continuité des actions de prévention via la médiation de nuit et de jour, notamment l'été.
- **Vie des quartiers : nouvelle édition en 2023 d'Un été à Rennes (280 K€)**

Sports et activités physiques 5,9 M€

soit +0,3 M€ / BP 2022

- **Évènementiel sportif** : accueil des championnats de France de natation et d'open 3*3 de basket-ball, animation "Terre de Jeux" dans la perspective des JO 2024 (+230 K€)
- **Soutien aux athlètes de haut niveau dans la préparation aux JO 2024** (budget 50 K€)
- **Activités d'animation dans les quartiers** (356 K€ hors RH) :
    - Animation dans le cadre d'un "été à Rennes"
    - Rennes à la mer et au vert
    - Développement de l'usage des espaces à l'air libre (city stade, plateaux sportifs) pour les filles et les femmes

Aménagement durable et solidaire 0,6 M€

soit +62 K€ / BP 2022

- **Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain -NPNRU :**
    - Signature de l'avenant 3 de la convention locale programmant 117 M€ d'investissements tous maîtres d'ouvrages confondus
    - Élaboration du schéma directeur du quartier de Villejean
- **Mise en œuvre de la charte construction et citoyenneté,** avec notamment l'organisation d'ateliers urbains
- **Mise en œuvre de la dématérialisation de l'instruction des droits de sols**

Qualité des espaces publics 3,1 M€

soit +0,5 M€/BP 2022

- **Propreté :** mise en œuvre de la phase 2 du plan propreté avec notamment la mise en place des abri-bacs permettant le tri sur la voie publique en remplacement des corbeilles ; gestion du développement des sanitaires notamment de toilettes sèches
- **Jardins et biodiversité :**
  - Gestion des espaces funéraires : prestations externes de fossoyage et interventions diverses (+450 K€)
  - Accompagnement de l'évolution des espaces (vergers, potagers scolaires, transformation des cours d'école…)
- **Développement des déplacements doux :** continuité des actions de communication et de sensibilisation en matière de déplacements alternatifs

Pilotage de l'action publique : 27,7 M€

soit +1,67 M€ / BP 2022

- **Poursuite de la mise en œuvre du plan alimentaire durable** : budget de 197 K€
- **Poursuite des objectifs de restauration durable** : majorité de denrées issues de filières bio et labellisées dans les crèches et cantines scolaires (+200 K€ en 2023) et économie liée à la lutte contre le gaspillage alimentaire (-50K€) ;
- **Refonte du magazine de la Ville** pour le fusionner avec le magazine métropolitain permettant la continuité d'une information régulière et de qualité mais avec un budget partagé (-76 K€) ;
- **Budget RH lié à la formation, au développement des compétences et de la qualité de vie au travail** (+171 K€) ;
- **Pilotage de la stratégie et du schéma directeur énergie** : 247 K€

1.3. RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

En M€	BP 2022	BP 2023	Évolution	
Recettes*	318,7	340,5	21,8	6,8%
Impôts et taxes	205,7	220,1	14,4	7,0%
Dotations et participations	74,7	81,2	6,5	8,6%
Produits des services	28,3	28,8	0,5	1,8%
Autres produits de gestion courante	4,6	5,2	0,6	13,6%
Autres	5,3	5,2	-0,1	-2,7%

** hors report du résultat 2022 repris par anticipation au BP 2022*

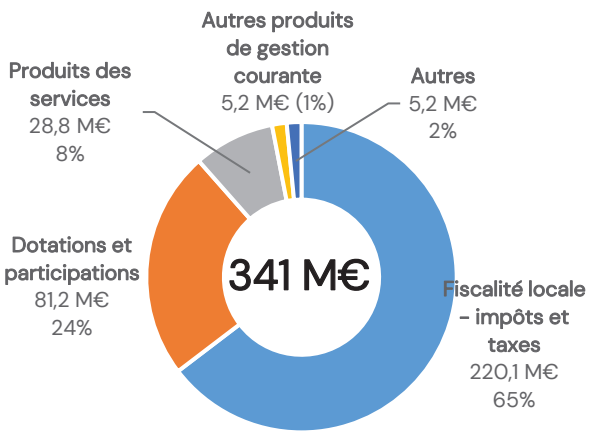

Les recettes de fonctionnement progressent fortement du fait notamment :

- de **l'indexation du taux de revalorisation des bases locatives sur l'inflation** constatée en novembre 2022 - sur un an, soit +7,1% ;
- de l'éligibilité de la Ville de Rennes au **fonds de compensation** mis en place par l'État afin de compenser la baisse de plus de 25% d'épargne brute au titre de l'année 2022 en raison de la hausse du point d'indice des agents publics et de l'envolée des prix de l'énergie et de l'alimentation. Ce fonds sera perçu par la Ville de Rennes en 2023 et est estimé à 4,5 M€ (dans l'attente de l'adoption des comptes définitifs de l'exercice budgétaire 2022).

1.3.1. Les impôts et taxes (ch.73-731)

En M€	BP 2022	BP 2023	Évolution	
Fiscalité locale - impôts et taxes	205,7	220,2	14,4	7,0%
TH et taxes foncières*	162,2	174,0	11,7	7,2%
AC + DSC	19,4	20,9	1,5	7,5%
Autres taxes /droits de place	5,72	5,7	0,0	-0,2%
DMTO	15,6	16,7	1,2	7,4%
FPIC	2,9	3,0	0,1	3,9%

** hors rôles supplémentaires*

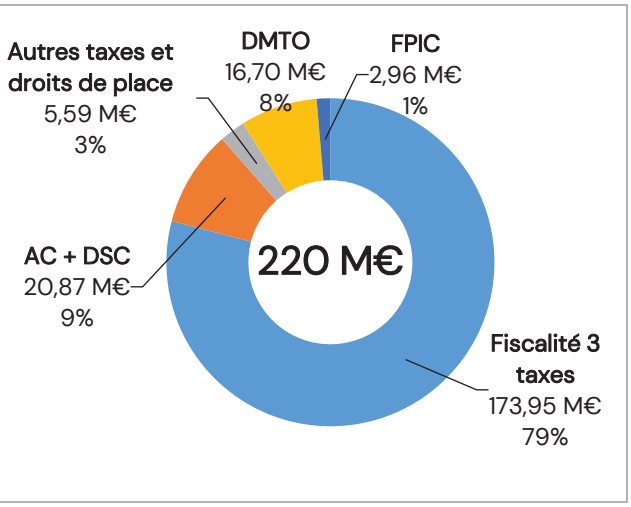

❖ <u>Recettes de fiscalité directe</u>

Le produit fiscal des trois taxes[2] s'élève, à 174,0 M€ au BP 2023 contre 162,9 M€ effectivement perçus en 2022. Il représente 79% des recettes fiscales totales prévues au budget de 2023.

Cette progression, à taux de fiscalité inchangés[3], s'explique principalement par :

- La revalorisation forfaitaire des bases de valeurs locatives des locaux d'habitation à hauteur de +7,1% du fait de l'inflation et de +1,1% pour les locaux professionnels régis par d'autres modalités de calcul, pour une hausse totale de 9,04 M€ ;

- Une hypothèse de croissance physique des bases d'imposition de +1,0% en 2023 pour la taxe d'habitation et de +1,4% pour la taxe sur le foncier bâti, représentant une hausse de 2,07 M€.

❖ <u>Les autres recettes de fiscalité</u>

- **Taxe additionnelle sur les droits de mutation[4] : 16,7 M€ inscrits au BP 2023 contre 15,6 M€ au BP 2022, soit +7,4%**. La prévision tient compte des forts volumes de réalisation de 2022 du fait du dynamisme du marché immobilier ;
- **Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales** (FPIC) stable à 2,96 M€ (montant perçu en 2022) ;
- **Reversements de Rennes Métropole** : l'attribution de compensation (AC) est stable à 7,42 M€. Suite à la refonte de la DSC, le montant de la dotation de solidarité communautaire (DSC) est revu chaque année. En 2023, il est prévu à 13,45 M€ contre 13,43 M€ en 2022.
- **Droits de place : 584 K€,** soit +2,5% par rapport à 2022.

[2] Taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties
[3] Taxe d'habitation (21,99%), de foncier bâti (45,66%) et de foncier non bâti (39,33%)
[4] La taxe additionnelle sur les DMTO porte sur les cessions à titre onéreux des locaux d'habitation et professionnels. Son produit dépend du nombre de mutations et des prix de vente.

1.3.2. Les dotations et participations (ch. 74)

En M€	BP 2022	BP 2023	Évolution	
Dotations et Participations	74,7	81,1	6,4	**8,6%**
Enveloppe normée	57,5	**58,7**	**1,2**	**2,2%**
Dotation globale de fonctionnement	54,4	55,3	1,0	1,8%
Dotation forfaitaire	*38,7*	*39,2*	*0,5*	*1,2%*
Dotation de solidarité urbaine	*12,5*	*13,0*	*0,6*	*4,7%*
Dotation nationale de péréquation	*3,2*	*3,1*	*-0,1*	*-3,2%*
Compensation exonérations taxes foncières	3,1	3,4	0,3	8,8%
Dotations hors enveloppe normée	1,3	**1,3**	**-**	**-**
Participations	15,9	**21,1**	**5,2**	**33%**
Dont fonds exceptionnel de compensation		***4,5***		

❖ Dotations de l'État et compensations

La dotation globale de fonctionnement (DGF) comprend trois composantes :

- **La dotation forfaitaire : 39,22 M€ inscrits au BP 2023** contre 39,06 M€ effectivement perçus en 2022. La progression de la dotation est liée à l'augmentation estimée de la population ;
- **La dotation de solidarité urbaine (DSU) : 13,04 M€ inscrits au BP 2023** contre 12,45 M€ effectivement perçus en 2022. Cette dotation est en progression du fait de la réforme de la DSU introduite en loi de finances 2017 ;
- **La dotation nationale de péréquation (DNP)** : **3,08 M€ inscrits au BP 2023** contre 3,16 M€ effectivement perçus en 2022.

La principale compensation fiscale concerne les exonérations de foncier bâti et non bâti à hauteur de 3,39 M€, en hausse par rapport à la prévision 2022 du fait de la revalorisation des bases.

L'année 2023 intègre par ailleurs **la contribution exceptionnelle de l'État pour compenser la baisse d'au moins 25% de l'épargne brute entre 2021 et 2022** induite par la hausse du point d'indice et l'inflation sur les fluides et l'alimentation. Une estimation au stade du budget primitif et avant la validation du compte administratif 2022 permet d'envisager **une participation d'au moins 4,5 M€**.

❖ Les participations

Sur 16,6 M€ de participations inscrites au BP 2023 :

- **La part du financement de la CAF pour l'accueil collectif de la petite enfance est prépondérante (8,9 M€)**, en hausse du fait de la meilleure visibilité des impacts de la réforme PSU horaire.
- **L'État est le second financeur avec 3,7 M€ de participations attendues** dont 1,1 M€ pour les réservations de places en crèches collectives, 672 K€ pour la compensation des 4,5 jours d'accueil scolaire, 506 K€ pour les mesures en matière de ressources humaines et 863 K€ pour le soutien aux équipements culturels ;

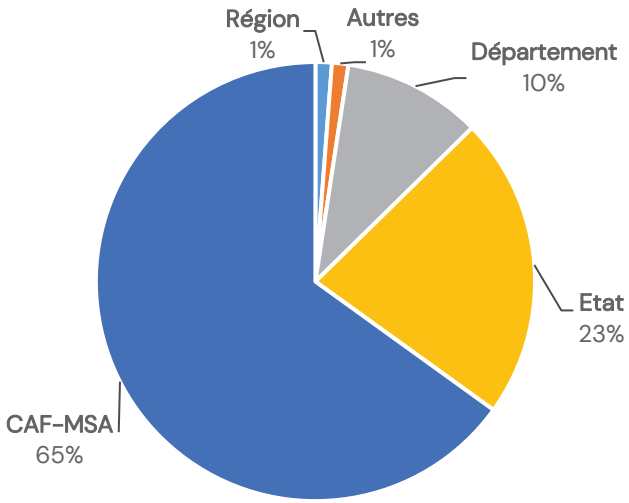

- **Le Conseil Départemental** finance la politique petite enfance (672 K€), la politique culturelle dans le cadre du contrat de territoire (612 K€) et la vaccination infantile (321 K€).

1.3.3. Les produits des services

En M€	BP 2022	BP 2023	Évolution
Produits des services et du domaine	28,3	28,8	0,5 **1,8%**
Occupation du domaine public : stationnement sur voirie, marchés, fourrière…	8,3	8,4	
Périscolaire	6,8	6,9	
Remboursements de frais CCAS, Rennes Métropole, autres organismes	2,9	2,6	
Équipements sportifs	2,3	2,3	
Accueil crèches	2,3	2,5	
Équipements culturels	1,1	1,1	
Réseau FOR	1,5	1,8	
Autres	2,5	2,7	

Les produits des services et du domaine sont en légère augmentation (+1,8%). Les principales recettes concernent :

- **L'accueil périscolaire (6,9 M€)** qui inclut la facturation des repas de cantine (4,9 M€) dont les tarifs n'augmenteront pas en 2023 malgré la forte reprise de l'inflation qui pèse sur les prix des denrées alimentaire ;
- **La contribution des familles à l'accueil en crèches municipales : 2,5 M€** ;
- **L'occupation du domaine public : 8,4 M€** dont 4,1 M€ pour le stationnement payant sur voirie et 2,7 M€ pour l'occupation du domaine public (marchés plein air, terrasses mobiles, entreprises…) ;
- **Les redevances des établissements culturels et sportifs qui représentent 3,6 M€.**

1.3.4. Les autres chapitres de recettes (ch. 013-75-76-77)

En M€	BP 2022	BP 2023	Évolution	
Autres chapitres	10,0	10,4	**0,5**	**4,9%**
Autres produits de gestion courante	4,6	5,2	0,6	13,6%
Atténuations de charges	5,0	5,1	0,0	0,6%
Produits financiers	0,1	0,1	0,0	-19,3%
Produits spécifiques	0,1	0,0	-0,1	-96,7%

- **Autres produits de gestion courante :** 4,6 M€ dont 87% au titre des revenus des immeubles. S'y ajoute le reclassement suite au changement de nomenclature comptable des recettes exceptionnelles (indemnité d'assurances par exemple) ;
- **Les atténuations de charges** intègrent essentiellement la recette annuelle de variation de stocks (3 M€) et les remboursements de charges sociales (2,1 M€).

1.4. LA CHAÎNE DE L'EPARGNE

En M€	BP 2022	BP 2023	Écart BP/BP	Évolution BP/BP	CA 2023	*Taux réalisation*
Dépenses de fonctionnement (1)	293,1	**316,8**	**23,7**	**8,1%**	**310,5**	***98%***
Recettes de fonctionnement (2)	318,7	**340,5**	**21,8**	**6,8%**	**340,5**	***100%***
Épargne de gestion	25,7	**23,7**	**-1,9**	**-7,5%**	**30,1**	
Intérêts de la dette	3,3	4,0	0,7	21,5%	4,0	*100%*
Épargne brute	22,4	**19,8**	**-2,6**	**-11,7%**	**26,1**	
Amortissement de la dette	22,0	24,2	2,2	9,8%	24,2	*100%*
Épargne nette	0,4	**-4,4**	**-4,8**	**-1134,0%**	**2,0**	

(1) hors intérêts de la dette (2) Hors reports n-1

L'épargne brute qui ressort du budget primitif s'établit ainsi à 19,78 M€ en 2023 contre 22,41 M€ en 2022.

La diminution de 2,63 M€ (-11,7%) par rapport à 2022 s'explique par une augmentation plus rapide des dépenses de fonctionnement hors intérêts de la dette (+8,1%) que des recettes de fonctionnement (+6,8 %) du fait de la forte hausse des prix de l'énergie, de l'inflation induite sur les prix des denrées alimentaires et de la revalorisation de la valeur du point en année pleine.

2. Section d'investissement

2.1. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

En M€	BP 2022	BP 2023	Évolution	
Dépenses d'investissement	126,2	125,0	-1,2	-1,0%
Dépenses d'invt hors emprunt	104,2	100,8	-3,4	-3,3%
Dépenses d'équipement	98,5	98,6	0,1	0,1%
Immobilisations financières	5,1		-3,4	-66,7%
Autres	0,6	0,6	-	0,0%
Remboursement d'emprunt	22,0	24,2	2,2	0,1

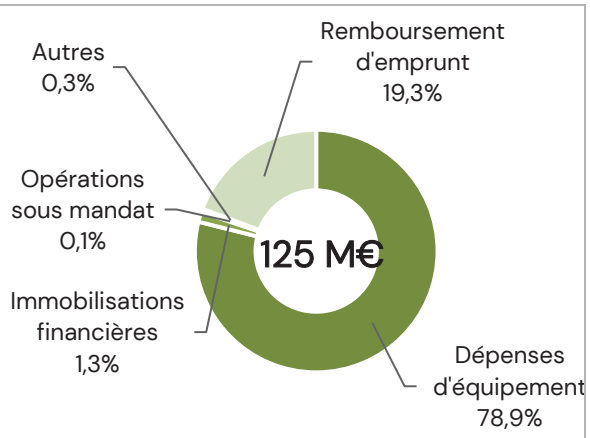

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 125 M€ au BP 2023 dont 24,2 M€ de remboursement de capital de la dette (+2,2 M€ par rapport à l'an passé) en lien avec le recours plus marqué à l'emprunt pour financer la dynamique d'investissement.

Hors emprunt les dépenses d'investissement recouvrent :

- **Les dépenses d'équipement à hauteur de 98,6 M€ en 2023**. L'année 2023 est, comme l'année précédente, une année de développement de l'offre d'équipements au service des Rennaises et des Rennais. La Ville poursuit par ailleurs la mise en œuvre du plan d'actions pluriannuel en faveur de la performance énergétique défini dans le schéma directeur énergie, tous les projets de rénovation ayant fait l'objet d'une évaluation financière des gains énergétiques escomptés qui a permis de prioriser les interventions dans un plan pluriannuel ;
- **Les immobilisations financières à hauteur de 1,7 M€ en 2023**, en baisse de 3,4 M€ par rapport à l'an dernier, ce qui explique la baisse globale des dépenses d'investissement constatée entre 2022 et 2023. Ces dépenses correspondent principalement aux participations versées à des tiers, notamment aux concessionnaires de ZAC, pour la réalisation d'équipements publics. Elles évoluent fortement d'une année à l'autre en fonction de l'avancement des opérations d'aménagement. En 2023, 1,2 M€ sont prévus pour la ZAC Baud-Chardonnet.

Dépenses d'équipement gérées en Autorisation de programme et crédits de paiement APCP

	BP 2022	BP 2023
ENFANCE, JEUNESSE ET POLITIQUES EDUCATIVES	**27,39**	**24,26**
Accueil de la petite enfance	0,43	1,19
Temps extrascolaire	0,21	0,43
Temps périscolaire	0,53	0,42
Temps scolaire	26,22	22,22
PILOTAGE DE L'ACTION PUBLIQUE	**16,36**	**15,37**
Communication	0,38	0,25
Gestion et développement du système de données territoriales	0,27	0,20
Gestion et développement du système d'information	3,52	3,95
Logistique	3,44	3,62
Ressources humaines	0,04	0,44
Stratégie et gestion financière	0,01	0,01
Stratégie et gestion immobilière	8,70	6,89
QUALITE DES ESPACES PUBLICS	**11,41**	**15,09**
Développement des déplacements doux	0,02	0,01
Gestion du domaine public et des espaces de circulation	3,75	5,33
Jardins et biodiversité	7,19	9,01
Propreté publique	0,46	0,75
AMENAGEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE	**12,04**	**12,76**
Aménagement urbain	11,24	11,22
Développement urbain	0,80	1,54
SPORTS ET ACTIVITES PHYSIQUES	**9,22**	**11,14**
Animation sportive et soutien aux clubs	0,12	0,12
Equipements sportifs	9,11	11,02
CITOYENNETE ET VIE EN SOCIETE	**11,73**	**9,25**
Commerce de proximité et action commerciale	0,20	0,28
Démocratie locale et vie des quartiers	9,22	6,49
Prestations citoyenneté	0,01	0,00
Tranquillité publique et prévention des risques	1,08	1,02
Vie associative de proximité	1,21	1,46
CULTURE, PATRIMOINE ET RAYONNEMENT	**5,63**	**5,61**
Equipements culturels	1,05	0,98
Patrimoine	4,23	4,19
Relations internationales, coopération et rayonnement	0,01	*0,00*
Soutien à la vie culturelle et artistique	0,35	0,44
SOLIDARITES ET COHESION SOCIALE	**4,72**	**5,10**
Action sociale et accompagnement des publics	2,98	1,95
Handicap et accessibilité	0,79	1,13
Politique de la ville, lutte contre les discriminations, égalité femmes-hommes et laïcité	0,85	1,26
Prévention et promotion de la santé	0,10	0,76
Total toutes politiques confondues	**98,51**	**98,58**

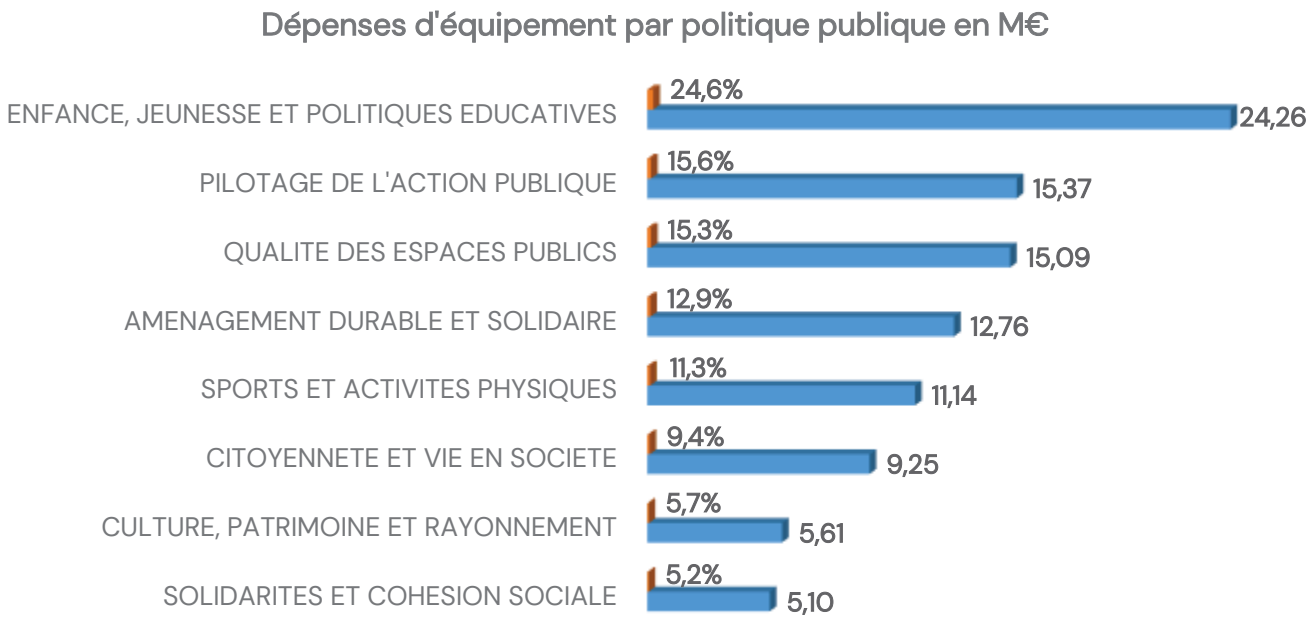

Enfance, jeunesse et politiques éducatives : 24,3 M€

- **Temps scolaires : 22,2 M€** incluant notamment la poursuite des travaux de construction des groupes scolaires Miriam Makeba (6,9 M€), Toni Morisson (6,8 M€), Volga (1,3 M€) et le solde des travaux du groupe scolaire Simone Veil (1,2 M€ contre 9,7 M€ en 2022) qui a ouvert ses portes à la rentrée 2022. Une enveloppe de 1,7 M€ est par ailleurs dédiée à la maintenance du patrimoine scolaire et une enveloppe de 0,4 M€ à l'acquisition de mobiliers et matériels scolaires.
- **Petite enfance : 1,2 M€** dont 0,8 M€ pour la construction d'une crèche de plein air à la Bellangerais.
- **Temps extrascolaire et périscolaire : 0,8 M€** incluant les travaux de réaménagement du centre de loisirs de La Prévalaye (0,3 M€) et l'enveloppe d'acquisition de mobilier et matériel pour les restaurants scolaires (0,2 M€).

Pilotage de l'action publique : 15,4 M€

- **Stratégie et gestion immobilière : 6,9 M€** dont 2,8 M€ pour les travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux et 2,1 M€ de travaux de rénovation du bâti municipal. 1 M€ sont consacrés à la construction de locaux techniques pour les directions de la voirie et des jardins.
- **Gestion et développement du système d'information : 4 M€.**
- **Logistique : 3,6 M€** incluant les crédits de renouvellement-acquisition des véhicules et engins (2,9 M€) avec un objectif de décarbonation du parc, et les acquisitions de matériel et de mobilier (0,7 M€).

Transition énergétique : agir sur le patrimoine de la Ville

Dans le cadre des engagements du Plan climat-air-énergie territorial (PCAET), la ville de Rennes déploie un programme d'actions permettant de réduire de 40% ses émissions de gaz à effet de serre entre 2010 et 2030. Ces actions s'appuient sur l'amélioration du pilotage des équipements, le changement de comportement des usagers et un programme de travaux défini avec les objectifs suivants :

- **Prioriser la rénovation énergétique des bâtiments les plus énergivores** ;
- **Mettre en place une nouvelle supervision et déployer la télégestion à tous les équipements ;**
- **Remplacer les installations (chauffage et ventilation) les plus consommatrices en énergie au rythme de 5 installations par an** en priorisant en fonction de l'ancienneté et des dysfonctionnements. Aujourd'hui, 180 installations de chauffage ont plus de 15 ans ;
- **Accélérer les raccordements au réseau de chaleur urbain :**
  - → 30 sites supplémentaires d'ici 2024 au nord de la ville (dont 3 crèches, 7 écoles et 7 gymnases) ;
  - → 51% de la consommation de chauffage assuré par l'ensemble des réseaux de chaleur dès 2024.
- **Déployer des sources d'énergies renouvelables**
  - → 41% de la consommation de chauffage assurée par des EnR d'ici 2025.

Qualité des espaces publics : 15,1 M€

- **Gestion du domaine public et des espaces de circulation : 5,3 M€** qui incluent notamment la fin des travaux d'aménagement des abords des stations de métro de la ligne b pour 0,5 M€, l'acquisition d'horodateurs pour 0,7 M€ en lien avec l'extension du périmètre du stationnement payant, ainsi que la construction du parking Hôtel-Dieu pour 2,4 M€.
- **Jardins et biodiversité : 9 M€** avec la poursuite des travaux d'aménagement des prairies de Rennes pour 3,3 M€, la réalisation de travaux et la mise en valeur des vestiges du jardin archéologique au parc des Tanneurs pour 0,5 M€, les travaux de maintenance des espaces verts pour 2 M€ et l'aménagement des espaces funéraires pour 1 M€.
- **Propreté publique** : 0,8 M€ dont 0,7 M€ consacrés aux travaux de rénovation et de développement des sanitaires publics.

Aménagement durable et solidaire : 12,8 M€

- **Aménagement urbain : 11,2 M€** dont 3,3 M€ pour la constitution de réserves foncières, 1,9 M€ à verser aux budgets annexes des ZAC Blosne-Est et Bois Perrin, 1 M€ pour des études sur de nouveaux secteurs d'aménagement et 5,1 M€ de participations aux concessionnaires de ZAC réparties entre les ZAC suivantes :
    - Centre ancien : 0,6 M€ ;
    - Maurepas Gros-Chêne : 3 M€ ;
    - Maurepas Gayeulles : 1,3 M€ ;
    - Alphonse Guérin : 0,2 M€.
- **Développement urbain : 1,5 M€** pour les travaux de développement du réseau de fibre optique rennaise (FOR).

Sports et activités physiques : 11,1 M€

- **Terrain en gazon synthétique** - Complexe sportif Moulin du Comte : 1 M€.
- **Rénovation de gymnases** : Kennedy (1,4 M€) et Torigné (0,7 M€).
- **Travaux d'électrification du stade rennais** : 1 M€.
- **Etudes pour la réalisation de la nouvelle piscine de Villejean** : 1 M€.
- **Aménagement du pôle Ovalie aux Gayeulles** : 1,2 M€.
- **Future salle d'activité physique et sportive du groupe scolaire Toni Morrison - Acquisition du foncier** : 0,8 M€.
- **Construction de la Halle du Blosne** : 0,5 M€.

Citoyenneté et vie en société : 9,3 M€

- **Démocratie locale et vie des quartiers : 6,5 M€** qui incluent une enveloppe de 3,5 M€ pour financer les projets retenus dans le cadre du budget participatif ainsi que 2,2 M€ pour la construction du pôle associatif du Blosne.
- **Développement de la vie associative de proximité : 1,5 M€** dont 0,8 M€ de subventions d'équipement à destination des équipements de quartier et des fédérations.
- **Tranquillité publique et prévention des risques : 1 M€** dont 0,7 M€ pour l'installation d'équipements de vidéoprotection et 0,2 M€ nécessaires à l'achèvement de la construction de la Maison des femmes.
- **Commerce de proximité et action commerciale : 0,3 M€** dont 0,2 M€ pour la rénovation des halles et marchés.

Culture, patrimoine et rayonnement : 5,6 M€

- **Aménagement des jardins des portes Mordelaises** : 0,9 M€.
- **Restructuration de l'église Saint-Melaine** : 0,4 M€.
- **Nouveau conservatoire du Blosne** : 0,3 M€.
- **Modernisation des équipements culturels** : 1,9 M€.

Solidarités et cohésion sociale : 5,1 M€

- **Soutien à la construction de l'espace social commun Maurepas** : 1 M€.
- **Mise en accessibilité des établissements recevant du public** : 0,9 M€.
- **Soutien à la construction du Musée des Beaux-arts de Maurepas** : 0,9 M€.
- **Accompagnement à la création de centres de santé** : 0,7 M€.
- **Rénovation de la maison de retraite Saint-Cyr** : 0,4 M€.

2.2. RECETTES D'INVESTISSEMENT

En M€	BP 2022	BP 2023	Évolution	
Total recettes d'investissement*	80,1	105,2	25,1	31,4%
Recettes d'investissement hors emprunt	26,1	20,6	- 5,6	-21,3%
Subventions d'investissement	10,4	7,6	- 2,8	-26,6%
FCTVA	7,5	8,4	0,9	12,0%
Immobilisations financières	6,9	2,4	- 4,5	-65,3%
Produits des cessions	0,8	1,9	1,1	126,5%
Autres	0,6	0,3	- 0,3	-47,3%
Emprunt	54,0	84,6	30,7	56,9%

*Hors emprunt lignes de trésorerie et reprise et affectation de résultat anticipés en 2022

Les recettes d'investissements hors emprunt s'élèvent à 20,6 M€ en 2023, soit une baisse de 5,6 M€ par rapport au BP 2022 du fait de la baisse des immobilisations financières et des subventions. Ces recettes évoluent fortement d'une année à l'autre. En 2022, des financements importants étaient fléchés vers le nouveau conservatoire du Blosne (2,48 M€) et l'aide à la relance de la construction durable (2 M€). En 2023, les principales subventions portent sur les projets suivants :

- Le pole associatif du Blosne : 1,1 M€ ;
- La restructuration de la place Pasteur : 0,9 M€ ;
- Le groupe scolaire Toni Morrison : 0,8 M€ ;
- La rénovation thermique de la piscine de Bréquigny : 0,7 M€ ;
- La rénovation du stade Courtemanche : 0,6 M€ ;
- Les travaux de pilotage énergie équipements : 0,6 M€ ;
- Le réseaux FOR : 0,5 M€.

L'emprunt d'équilibre inscrit au BP 2023 est en forte évolution par rapport au BP 2022 qui intégrait une reprise anticipée des résultats n-1. L'affectation d'une part importante du résultat en investissement avait permis de minorer l'emprunt d'équilibre dès le budget primitif. En 2023, la reprise des résultats étant prévue au budget supplémentaire, l'emprunt d'équilibre sera ajusté lors de cette étape budgétaire.

En 2023, le rapport d'orientation budgétaire prévoit une mobilisation d'emprunt de l'ordre de 58 M€.

Budgets annexes de ZAC gérées en régie

Les Zones d'Aménagement Concertées (ZAC) et lotissements en régie sont gérés au sein de budgets annexes et suivent une comptabilité de stocks. Seuls les trois budgets annexes des ZAC Lorient/Saint-Brieuc, Atalante-Villejean et Atalante-Champeaux dont la création est antérieure à 1996, année de mise en place de la M14, ne sont pas régis par la comptabilité de stocks.

Budgets 2023 des ZAC (opérations réelles)

En K€	Dépenses réelles	Recettes réelles*	Besoin financement	Suréquilibre
Lotissement Victor Rault	0,01		0,01	
Armorique	0,76	4,59		3,83
Atalante Champeaux	0,19	1,72		1,53
Atalante Villejean	0,05	0,70		0,65
Blosne Est	6,85	4,01	2,84	
Bois Perrin	0,14	3,50		3,36
Brasserie Saint Hélier	0,18	0,59		0,41
Haut Sancé	1,83	0,00	1,83	
Ilot Octroi	0,05		0,05	
Madeleine	0,17	0,30		0,13
Multi sites Lorient-Saint-Brieuc	1,17		1,17	
Normandie Saumurois	0,41		0,41	
Plaisance	0,88		0,88	
Portes de Saint-Malo		7,09		7,09
Total	**12,69**	**22,50**	**7,20**	**17,00**

**hors recettes d'emprunts pour équilibre budgétaire*

La consolidation des BP 2023 des opérations d'aménagement présente des recettes plus importantes que les dépenses en raison de plusieurs opérations en cours ou fin de commercialisation.

Après la ZAC Patton/secteur Tauvrais en 2022, le lotissement Victor Rault sera clôturé en 2023 ainsi que le budget annexe de la ZAC Porte de St Malo suite au changement du mode de gestion confiée au concessionnaire Territoires (prévu initialement en 2022). Ce sont 10 des 14 budgets annexes actuels des ZAC municipales, gérées en régie, qui devraient être clôturés d'ici 2026.

Au regard de la programmation annuelle, le financement des inscriptions de travaux à réaliser en 2023 est assuré par une recette d'emprunt provisionnelle pour sept opérations. Ce besoin de financement à hauteur de 7,2 M€ porte essentiellement sur les opérations en phase de travaux d'aménagement Blosne-Est, Haut Sancé et Lorient/St Brieuc.

Par ailleurs, les budgets de sept opérations d'aménagement sont présentés en suréquilibre pour un montant cumulé de 17 M€ porté par les ZAC Porte de St Malo (lié au transfert de stock vers le délégataire), Bois Perrin et Armorique.

Dépenses

Le volume de dépenses s'élève à 12,7 M€ dont 77% concernent trois opérations : Haut Sancé, Blosne Est et Lorient-Saint-Brieuc, et se ventile par poste comme suit :

Ventilation des dépenses 2023 de ZAC par postes (en M€)

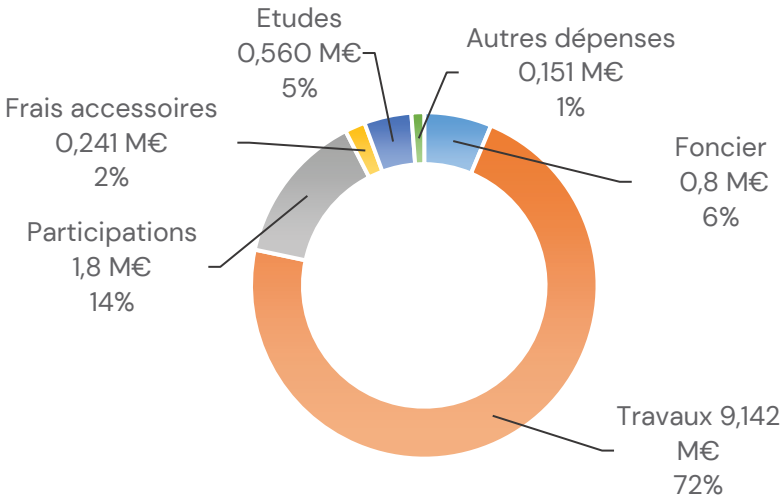

- **Travaux :** premier poste de dépenses, en augmentation par rapport à l'année précédente (+20,3%, soit +1,5 M€), il concerne principalement 4 ZAC : Plaisance, Blosne-Est, Lorient Saint Brieuc et Armorique. Il s'agit de :
    - Travaux de dépollution, de déconstruction concernant principalement la ZAC Blosne-Est dans le cadre de la rénovation urbaine ;
    - Travaux de voirie, de viabilisation et de réseaux divers concernant l'ensemble des ZAC mais plus particulièrement Armorique, Plaisance et Lorient /Saint Brieuc.
- **Participations** : dans le cadre du contrat de revitalisation artisanale et commerciale pour l'opération Blosne-Est, une participation financière est versée au concessionnaire à hauteur de 1,8 M€.
- **Acquisitions foncières :** en forte diminution d'année en année, le foncier étant en très grande partie maîtrisé sur les opérations en régie actuelles. Seules demeurent des acquisitions sur l'opération du Blosne Est (places de stationnement).
- **Etudes :** en baisse par rapport au BP 2022 (-197 K€ soit – 26%), ce poste concerne, pour 86%, les ZAC Blosne-Est, Bois-Perrin et Haut-Sancé.
- **Frais accessoires :** ce poste intègre des frais de concertation, et de surveillance, et de petits entretiens porté pour 75% par Armorique, Blosne-Est et Bois Perrin.

Recettes

Les prévisions de recettes sont évaluées à 22,5 M€ dont 18,7 M€ de cessions de charges foncières (7M€ concernant le changement de mode de gestion de la ZAC Porte de Saint Malo). **À ces recettes, il convient d'ajouter 7,2 M€ d'emprunt prévisionnel d'équilibre**.

- **Le produit des cessions de charges foncières**, estimé en fonction des calendriers prévisionnels de commercialisation des programmes immobiliers, représente 77 % des recettes. Les ventes sont prévues sur les opérations d'aménagement Bois Perrin, Armorique, Blosne-Est, Atalante-Villejean, Atalante-Champeaux, Brasserie Saint Hélier, Madeleine et Porte de Saint Malo (transfert du stock vers le délégataire). Ce poste est en diminution par rapport au BP 2022 (-5 M€).
- **Des subventions ou participations (1,835M€)** sont attendues essentiellement pour la ZAC Armorique au titre des participations des promoteurs aux équipements publics (+1,7 M€). À ceci s'ajoutent, 1,9 M€ de participation par le budget principal à la couverture du déficit prévisionnel de la ZAC Blosne-Est.

Budget annexe production énergie photovoltaïque

Exploitation en €	BP 2022	BP 2023	évolution	
Dépenses réelles	12 710	9 610	**- 3 100**	**-24,4%**
Charges à caractère général	11 600	7 600	- 4 000	-34,5%
Autres charges de gestion courante	10	10	-	0,0%
Charges financières	1 100	2 000	900	81,8%
Recettes réelles	34 000	**34 000**	**-**	**0,0%**
Produit des services	34 000	34 000	-	0,0%
Investissement en €				
Dépenses réelles	21 290	**24 390**	**3 100**	**14,6%**
Immobilisations en cours	15 290	16 000	710	4,6%
Immobilisations corporelles	6 000	8 390	2 390	39,8%

Les **dépenses d'exploitation** des panneaux de production photovoltaïque, soit 9 610 €, concernent principalement les frais d'utilisation du réseau public de distribution d'électricité (600 €) et des dépenses relatives à un marché de nettoyage des panneaux photovoltaïque (6 000 €). Les frais financiers liés au renouvellement de la ligne de trésorerie mise en place en 2020 s'élèvent à 2 000 €.

Les **recettes d'exploitation** correspondent aux produits prévisionnels de vente d'électricité estimés à hauteur de 34 000 € suite au décalage au début de l'année 2023 de la mise en service de l'installation photovoltaïque sur le toit du gymnase Beauregard.

Les crédits d'investissements 2023 comprennent notamment les dépenses relatives à des remplacements d'onduleurs (dispositif permettant de transformer en courant alternatif une énergie électrique de type continu).

GLOSSAIRE

AC Attribution de compensation

AP Autorisation de programme

BP Budget primitif

CA Compte administratif

CCAS Centre communal d'action sociale

CP Crédit de paiement

DCRTP Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle

DGD Dotation générale de décentralisation

DGF Dotation globale de fonctionnement

DM Décision modificative

DMTO Droits de mutation à titre onéreux

DOB Débat d'orientation budgétaire

DRFiP Direction régionale des finances publiques

DSC Dotation de solidarité communautaire

DSP Délégation de service public

DSU Dotation de solidarité urbaine

FCTVA Fonds de compensation de la Taxe sur la valeur ajoutée

FNGIR Fonds national de garantie individuelle de ressources

FPIC Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales

ROB Rapport d'orientations budgétaires

SPIC Service public industriel et commercial

SPL Société publique locale

TA Taxe d'aménagement

TFNB Taxe foncière sur les propriétés non bâties

TFB Taxe foncière sur les propriétés bâties

TH Taxe d'habitation

PRESENTATION DES ACTIONS 2023

PAR POLITIQUES PUBLIQUES ET SECTEURS

LES POLITIQUES ET LES SECTEURS

CULTURE, PATRIMOINE ET RAYONNEMENT.....

SOLIDARITES ET COHESION SOCIALE.....

ENFANCE, JEUNESSE ET POLITIQUES EDUCATIVES.....

SPORTS ET ACTIVITES PHYSIQUES.....

CITOYENNETE ET VIE EN SOCIETE .....

QUALITE DES ESPACES PUBLICS.....

AMENAGEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE.....

PILOTAGE DE L'ACTION PUBLIQUE.....

CULTURE, PATRIMOINE ET RAYONNEMENT

- Équipements culturels
- Soutien à la vie culturelle et artistique
- Patrimoine
- Relations internationales, coopération et développement

Chiffres clés 2022

Bibliothèques municipales
55 500 inscrits BM + BCL
420 000 visiteurs (+30% depuis 2021 ; -8% depuis 2019)
730 000 prêts (+10% depuis 2021 ; - 20 % depuis 2019)

Musée des beaux-arts
137 319 visiteurs dont 26 363 scolaires et dont 10 548 payants **(+ 1 998 billets couplés payants Exporama)**
4 expositions temporaires en 2021 (220 artistes représentés)
24 œuvres acquises dont 17 sous forme de don + 3 ensembles d'arts graphiques ; 89 œuvres restaurées

La Criée saison 2021 - 2022
30 132 visiteurs (27 149 dans les murs – 2 583 hors les murs) dont 4 452 visiteurs en groupes
5 expositions – 15 évènements
22 œuvres produites ou coproduites
54 artistes soutenus dont 30 femmes et 24 hommes
19 commissaires et chercheurs invités dont 8 femmes et 11 hommes
4 résidences d'artistes dont 1 femme et 3 hommes
39 partenariats artistiques
2 projets de recherche – 8 éditions et multiples d'artistes

Opéra
Plus de 35 000 spectatrices et spectateurs
3 nouvelles productions créées à Rennes
1 opéra contemporain chanté par des enfants du collège Clotilde Vautier et de la Maîtrise de Bretagne
4 semaines de programmation d'été
10 200 spectateurs pour Madame Butterfly sur écran(s)
3 semaines de programmation d'été
8 800 participants au festival Big Bang
5 000 spectatrices et spectateurs pour le ballet *Carmen*, premier spectacle présenté au Couvent des Jacobins
Première expérience en réalité virtuelle *avec Le Bal de Paris* découverte par plus de 800 personnes

Le Conservatoire (année scolaire 21-22)
1 836 élèves inscrits
2 700 enfants bénéficiant des interventions en milieu scolaire dont 376 élèves en Classes à Horaires Aménagés (CHA) et 208 élèves en classes Orchestres
174 spectacles dont 2/3 dans les espaces du Conservatoire et 1/3 hors les murs dans une vingtaine de lieux de diffusion partenaires, à 92% en entrée libre. 21 000 spectateurs

Les Archives
2114 visiteurs, 3 956 documents communiqués
740 ml et 25,9 Go collectés, 270 documents restaurés
1 059 recherches par correspondance, 2,6 M de pages vues (site Internet)

La raison d'être du secteur

Les équipements culturels en régie, au nombre de cinq (l'Opéra, le Conservatoire, les Archives, le Musée des beaux-arts, le centre d'art contemporain La Criée), auxquels s'ajoute le réseau des bibliothèques (11 bibliothèques de quartier, un service médiation et action éducative, un espace-lecture et 190 points-lecture) sont les leviers majeurs de la Ville pour mettre en œuvre son ambition en matière culturelle.

Chaque équipement traduit dans son projet d'établissement les objectifs de la feuille de route de la politique culturelle rennaise :

- Garantir à chacun.e une égalité d'accès à la vie culturelle
- Soutenir la création dans sa diversité, et tout particulièrement les acteurs culturels les plus fragiles
- Conforter la politique patrimoniale
- Faire de Rennes une ville exemplaire en matière de responsabilité environnementale dans le domaine de la politique culturelle
- Construire la politique culturelle de façon collective et concertée

Au-delà de la diversité des missions - enseignement, conservation, production, diffusion...- les objectifs de qualité de l'offre, d'accessibilité et de participation, par des partenariats, à la vitalité de la vie culturelle rennaise, constituent des éléments communs des projets des différents équipements municipaux en régie.

Budget 2022	Budget 2023
Dépenses de fonctionnement	
21.07 M€	21.85 M€
Recettes de fonctionnement	
3.87 M€	4.13 M€
Dépenses d'investissement	
1.05 M€	0.98 M€
Recettes d'investissement	
0.06 M€	0.04 M€

Les actions

- → Bibliothèques : développer une offre de lecture publique
- → Opéra : produire et diffuser des spectacles lyriques, chorégraphiques et des concerts à Rennes et en région. Œuvrer en faveur de l'éducation artistique et culturelle par la musique et par le chant et pour de la diversité des spectateurs
- → Conservatoire : développer des actions d'éducation artistique et de médiation culturelle, proposer un enseignement spécialisé en musique/danse/théâtre, organisation d'une saison culturelle
- → La Criée : soutenir et transmettre la création en art contemporain
- → Musée des beaux-arts : conserver, développer et diffuser les collections
- → Archives : collecter, conserver, mettre en valeur et diffuser les archives

+ **Conservatoire à Rayonnement Régional** :

Deuxième année du fonctionnement bi-site. Liens renforcés avec le quartier du Blosne (actualisation du lien avec le Triangle, création d'une comédie musicale avec des musiciens du quartier). Consolidation des actions d'éducation artistique auprès de différents publics avec la première année de la nouvelle CHAM vocale au collège Clotilde Vaultier. Concert avec des musiciens kurdes, temps fort régional autour du trombone. Création d'une œuvre réunissant un orchestre du CRR et des enfants du dispositif périscolaire Écoles en Chœur. Consolidation du lien avec le Pôle d'Enseignement Supérieur spectacle vivant Bretagne - Pays de la Loire (site Blosne). Mise en place d'une nouvelle identité visuelle à la rentrée 2023

+ **Musée des beaux-arts** : Expositions temporaires : Tout le poids d'une île (partenariat 40mcube, Rennes / Passerelle, Brest ; du 26 novembre 2022 au 2 avril 2023) ; Marcelle Cahn (partenariat Musées de Strasbourg / Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Etienne ; du 1er avril au 27 août 2023) ; Art is magic : une rétrospective par Jeremy Deller (partenariat FRAC Bretagne / La Criée, centre d'art contemporain / Couvent des Jacobins dans le cadre d'Exporama ; du 10 juin au 17 septembre 2023) ; Gérard Zlotykamien (partenariat Teenage Kicks ; du 21 octobre 2023 au 7 janvier 2024). Collections permanentes : nouvel accrochage impressionniste et réaliste ; nouvel accrochage moderne après Marcelle Cahn ; donation Norbert Le Guérinel (1919-2020), galerie arts extra-européens. Publications : 4 catalogues d'expositions. Mise en ligne du portail des collections. Réaménagement accueil et nouvelle signalétique intérieure. Renouvellement stratégie de communication et identité visuelle. Poursuite renforcement offre de médiation à destination des enseignants et des visiteurs (visites flash jeudi midi, tous les week-ends et activités pendant les vacances scolaires). Poursuite implantation dans le quartier de Maurepas en vue de l'ouverture du Musée des beaux-arts – Maurepas en 2024. Mise à jour du Projet scientifique et culturel en vue d'une étude de programmation en 2024

+ **La Criée** : Nouvelle identité graphique (septembre 2023); nouveau cycle thématique *Festina Lente* consacré aux relations des artistes contemporains à leur environnement (à partir de septembre 2023), Expositions : partenariat-avec le Centre culturel Suisse dans le cadre de l'exposition de l'artiste Judith Kakon en février 2023, exposition d'été d'envergure de Jérémy Deller qui s'inscrit dans le cadre d'Exporama (en partenariat avec le musée des beaux –arts et le Frac Bretagne) ; exposition itinérante *Le Cantique des oiseaux* de Katia Kameli à Paris et Berlin; Résidences : résidence de création de l'artiste rennaise Inés Dobelle aux Pays – Bas ; résidence de partage de savoirs et de transmission avec 3 artistes rennais et 15 artistes caribéens en Martinique autour de l'extension caribéenne du jeu *Lizellba (©*La Criée) ; Médiation et recherche : projet participatif 'échos d'expo', compagnonnage avec le département d'arts plastiques de Rennes 2 autour du dispositif Territoires Extra

+ **Opéra** : Programmation concertée avec Angers Nantes Opéra (4 productions lyriques) qui permet de penser des productions plus durables et ambitieuses, qui rencontrent davantage de spectateurs ; présence sur des territoires élargis avec la Co[opéra]tive ; *Le Couronnement de Poppée*, spectacle d'ouverture de saison 2023/2024 en coproduction avec le festival d'Aix, temps fort "musique sacrée et patrimoine" avec le Banquet céleste et Mélisme(s) en avril ; festival Grand Boom conçu avec la maîtrise de Bretagne pour valoriser les chœurs d'ados ; nouvelle programmation de danse à l'Opéra ; renouvellement de l'opération Opéra sur écran(s) avec *L'Elixir d'amour* ; poursuite du cycle "Divas du monde" ; tournées régionales et nationales avec Mélisme(s) et Le Banquet Céleste ; jumelage avec les quartiers centre ; pilotage d'Objectif Chœur(s), réseau voix en Bretagne ; partenariats avec les partenaires culturels de la région : les Transmusicales, Les Tombées de la Nuit, Travelling, Waterproof, Ay-Roop ; tournées des productions et ensembles en résidence, création d'un opéra pluri-esthétiques (contemporain, musiques traditionnelles et actuelles) avec Le Pont supérieur, programmation d'été

+ **Archives de Rennes** : Déploiement du système d'archivage électronique permettant une conservation pérenne et sécurisée des données des collectivités ; réorientation de la collecte d'archives publiques et accompagnement des services des trois collectivités, pour une collecte plus ciblée et plus qualitative ; poursuite de l'amélioration des conditions de conservation sur le long terme (dont installation de sondes connectées) ; diversification de l'offre de médiation ; élaboration d'un support de valorisation des archives du sport à destination du jeune public (JO 2024) ; amélioration des conditions d'accueil du public

+ **Bibliothèques** :

- *des bibliothèques plus faciles* : campagnes de communication sur la gratuité ; élaboration d'une stratégie pour mieux faire connaître les services dans leur diversité et renouvellement de l'identité graphique ; amélioration des procédures d'accueil en développant l'inclusion ;
- *des bibliothèques d'excellence et de proximité* : développement des services numériques avec les conseillers numériques France service, étude d'un projet de bibliothèque numérique de référence
- *des bibliothèques citoyennes* : développement d'actions culturelles autour de l'éducation aux médias et information, amélioration de l'offre de lecture dans les bibliothèques des écoles ; organisation du festival Graines de Livres, de la Nuit de la lecture, d'une braderie, et d'actions autour des langues.
- *des bibliothèques ludiques* : constitution d'une nouvelle collection autour du jeu de rôle et développement d'acquisitions de jeux, programmation autour du jeux, participation aux festival rennais autour du jeu, inclusion de la dimension ludique dans les nouveaux espaces des bibliothèques

+ **Actions culturelles** : Bibliothèques : actions culturelles toute l'année dans les bibliothèques, animations dans les parcs dans le cadre de l'été à Rennes et Nuits de la Lecture en janvier; 150 spectacles programmés dans la saison culturelle du CRR ; résidence d'artistes associés à La Criée au collège de la Binquenais, concerts gratuits le dimanche à l'Opéra, "opéra night

fever" dans le cadre de la nuit des 4 jeudis ; programme hip hop à l'Opéra en partenariat avec la MJC Bréquigny ; jumelage avec le quartier Maurepas et préfiguration d'un futur réseau d'ateliers de pratique vocale en région

Impacts territoriaux de la politique publique :

Climat et transition écologique

À l'échelle de l'ensemble des équipements Ville de Rennes et Rennes métropole, conduite d'un travail sur la décarbonation de nos mobilités (publics, œuvres, agents…) sur le premier semestre 2023.

Archives

- Archivage électronique : 19,3 Go éliminés, soit autant de fichiers qui ne sont plus sur les arborescences de la collectivité

Bibliothèques

- Dons à des associations de 3 000 documents et revente en braderie de 30 000 documents
- Réalisation d'1 fresque du climat avec le public
- Abandon du film plastique pour la couverture des documents pour 20 % des collections
- 2 formations d'agents sur l'équipement écoresponsable des collections
- 6 actions culturelles ou de médiation sur cette thématique
- Numérique responsable : 5 à 7 ateliers informatiques par mois + 25h de permanences par semaine des conseillers numériques France service

Conservatoire à Rayonnement Régional :

- Site Blosne inauguré en 2021 répondant aux normes de bâtiment éco responsable (panneaux photovoltaïques)
- Accueil du colloque régional "Rencontres numériques responsables" le 28/11/2022 (une journée de rencontres au Blosne)
- Participation à la conférence sur la sobriété éditoriale le 18/11/2022 proposée par la Direction de la communication
- Refonte du site internet du Conservatoire : dématérialisation de démarches usagers (billetterie des spectacles, paiement des frais de scolarité, préinscriptions et réinscriptions…)

La Criée :

- En septembre 2023, nouveau cycle thématique consacré aux relations des artistes contemporains à leur environnement en contexte de de crises, qui permettra de questionner et de définir des nouvelles modalités de travail et d'actions du centre d'art : production des expositions (réemploi, coproduction, transport), communication (développement d'un site internet responsable)
- Tous les agents sont formés sont sensibilisés et formés à la fresque du climat et un module de formation est prévu en 2023 sur la fresque numérique

Musée des beaux-arts :

- Changement de 9 fenêtres : amélioration isolation thermique
- Remplacement des ampoules à incandescence par des LED et diagnostic baisse consommation électrique par Eurosep
- Mise en œuvre atelier fresque du climat
- Production par l'atelier du musée et vente de sacs à partir des bâches-affiches de façade (recyclage + sensibilisation)
- Un vélo cargo partagé avec la bibliothèque de Maurepas pour présence et médiation dans le quartier

Opéra

- Économies d'énergie de 20% grâce au championnat de France des économies d'énergie
- Dons de centaines d'éléments de décors et costumes à la Belle-Déchette
- Écoconception de deux décors (Zaïde et Proésie) et réutilisation d'éléments de costumes
- Un vélo cargo pour se déplacer de l'Opéra aux ateliers Plaine de Baud et économiser ainsi du temps et de l'essence

Egalite femmes-hommes

Archives

5 actions réalisées dans le cadre de la feuille de route "matrimoine" : spectacle *Pièce manquante* et soirée autour des archives privées de femmes ou sur les femmes, respect de la parité dans la collecte de témoignages oraux et sortie du 1er épisode de la série de podcasts *Rennes j'écoute ! Les voix du service public*, consacré au parcours de Françoise Tyrant) (enjeu 1) ; exposition virtuelle dans le cadre du projet encadré du master Humanités numériques "The Great Attraction, le sport et les femmes dans l'entre-deux-guerres à travers les archives de Rennes" (enjeu 2) ; mise en ligne et valorisation de la frise contributive "Archives au féminin" (enjeu 3) ; publication d'un article sur *Pièce manquante* dans la revue professionnelle *Archivistes !* (enjeu 4)

Bibliothèques

6 actions culturelles thématiques réalisées dans le cadre de "Mars mois des femmes" ou "Novembre, mois contre les violences faites aux femmes"
5 sélections documentaires thématiques dans les bibliothèques et/ou en ligne

Conservatoire à Rayonnement Régional :

Enseignants : 50% d'hommes, 50% de femmes, répartis comme suit :

- Département Musique : 51,5% d'hommes, 49,5% de femmes
- Département Théâtre : 1/3 hommes, 2/3 femmes
- Département Danse : ¼ d'hommes, ¾ de femmes

Jurys : 51% d'hommes, 49% de femmes

Élèves : 53,4% de filles contre 44,7% de garçons, répartis comme suit

- Musique : 49,9% de filles, 50,1% de garçons
- Danse : 90,7 de filles, 9,3% de garçons
- Théâtre : 64,3 % de filles, 35,7% de garçons

Opéra

Permanents : 17 femmes/16 hommes
ETP intermittent.e.s techniques : 4 femmes/6 hommes
Service civique, apprentis : 1 femme / 1 homme
Agent.e.s d'accueil : 19 femmes /12 hommes
Équipes artistiques : 141 femmes / 189 hommes

L'Opéra est membre de la commission égalité femmes-hommes du Centre national de la musique et de la commission femmes-hommes des Forces musicales/Réunion des Opéras de France et Association Française des Orchestres

La Criée

Saison 2022 – 2023 pour l'équipe 14 femmes et 7 hommes
Artistes 2023 : 8 femmes / 3 hommes (liste non définitive)
Studio graphique pour la nouvelle charte graphique composé de 4 femmes

Musée des beaux-arts

- 95% du budget d'acquisition 2022 consacré à des artistes femmes (Latifa Echakhch, Barbara Moore, Leah Brady, Caroline Cécile Descarsin)
- Poursuite objectifs de la feuille de route Matrimoine dans ses 5 axes (collections, connaissance, valorisation, communication, sensibilisation)
- Renforcement parcours Matrimoine dans les collections permanentes avec mise à jour du livret gratuit et visites flash + parcours matrimoine sur portail des collections
- Programmation culturelle avec + de 50% d'artistes/interprètes femmes

Politique

CULTURE PATRIMOINE ET RAYONNEMENT

Secteur

Soutien à la vie culturelle et artistique

Chiffres clés 2022

Plus de 300 projets culturels soutenus financièrement

Près de 60 évènements culturels accompagnés

55 conventions d'objectifs et de partenariat

62 projets soutenus au titre du développement des publics et de la participation des personnes

Environ 100 locaux mis à disposition d'acteurs culturels associatifs

40 ateliers d'artistes attribués

20 acteurs de l'art contemporains partenaires de l'évènement Exporama

Près de 600 œuvres désormais dans le fond communal d'art contemporain, dont 10 œuvres acquises en 2022

21 bourses d'aides à création pluridisciplinaires

17 projets soutenus dans le cadre du dispositif d'aide à la résidence

40 évènement accueillis salle de la cité

La raison d'être du secteur

La Ville de Rennes souhaite accompagner et maintenir l'écosystème foisonnant d'énergies créatives et d'initiatives rennaises. Celui-ci est constitué de solidarités et de coopérations entre les artistes, les institutions, les acteurs indépendants – économiques, associatifs. Il est marqué par l'émergence permanente de nouvelles formes, grâce notamment à la présence de la jeunesse, à son dynamisme et à sa volonté d'être actrice de la vie culturelle, qui a caractérisé l'histoire de la culture à Rennes et la constitue encore.

La Ville de Rennes, outre l'action qu'elle déploie avec ses équipements culturels en régie directe, accompagne dans leurs activités les autres acteurs de l'art et de la culture qui font la vitalité du territoire, selon trois modalités principales.

La Ville soutient plusieurs structures importantes de création et de diffusion artistiques dans leur fonctionnement, elle établit avec elles des conventions d'objectifs et de moyens. Ces dernières formalisent les enjeux et les actions partagés qui justifient le soutien de la Ville, sous forme de subventions et/ou de mise à disposition de bâtiments.

Par ailleurs, la Ville accompagne le foisonnement de projets artistiques et culturels du territoire par des aides à la création et à la structuration associative, ou aux évènements. Elle permet également aux artistes plasticiens d'avoir des lieux de travail ou des bourses de création. Elle dispose aussi d'un fonds d'art contemporain qu'elle enrichit des productions des artistes rennais.

Enfin, la Ville se positionne comme facilitatrice pour les artistes et acteurs culturels du territoire, en leur permettant d'accéder à des lieux de travail, (répétition, diffusion, résidences) ou en mettant à disposition des locaux associatifs. Elle initie des temps réguliers de partage d'expériences, d'interconnaissance et de co-construction (sur les enjeux sectoriels ou transversaux comme l'action culturelle, l'accessibilité, l'Éducation Artistique et Culturelle, les transitions environnementales ou la prévention des inégalités entre femmes et hommes), sources de coopérations futures et d'objectifs communs pour le territoire, la place de l'art et les droits culturels des personnes.

Budget 2022	Budget 2023
Dépenses de fonctionnement	
14.96 M€	14.92 M€
Recettes de fonctionnement	
0.00 M€	0.00 M€
Dépenses d'investissement	
0.35 M€	0.44 M€
Recettes d'investissement	
0.00 M€	0.00 M€

Les actions

- Mettre à disposition les salles et ressources culturelles
- Soutenir les lieux de diffusion et acteurs labellisés dans le contexte de crise
- Soutenir les manifestation et événements
- Aide à la création et aux résidences artistiques
- Aide aux projets des acteurs et à leur développement
- Favoriser la participation du plus grand nombre à la vie culturelle
- Accompagner les acteurs sur les enjeux contemporains de leur filière et de la société (transition écologiques, égalité femme homme)

Politique CULTURE PATRIMOINE ET RAYONNEMENT

Secteur Soutien à la vie culturelle et artistique

En 2023

- + Poursuivre l'accompagner les acteurs dans le contexte post covid et de crise énergétique en étant vigilant à chaque situation, ainsi que les temps d'échanges et de dialogues entre acteurs pour favoriser l'interconnaissance, l'échange de pratique et assurer la complémentarité de leurs interventions
- + Accompagner la mise en place d'un nouveau projet pour le Théâtre du Vieux Saint Etienne
- + Préfigurer la reconversion de la Prison Jacques Cartier via une étude urba-culturelle et des concertations associées, et une poursuite de l'ouverture au public grâce à des activations du site
- + Développer la mise en œuvre des enjeux d'éco-responsabilité et d'égalité femme/homme notamment par la mise en œuvre de nouveaux indicateurs
- + Assurer la bonne remise en dynamique des "Bienveilleurs" de la politique culturelle via les instances de participations
- + Finaliser les outils d'information sur les dispositifs de soutien de la politique culturelle : les mettre à disposition sur le site de Rennes métropole, dans un objectif d'égalité d'accès à ces aides
- + Proposer un temps fort professionnel aux acteurs des arts visuels autour des espaces de travail pour les artistes
- + Favoriser la mise en dialogue entre l'art, la culture et le monde du soin via le temps fort tous publics "Art et soin en mouvement"
- + Proposer une nouvelle formule du guide de l'accessibilité à la vie culturelle

Impacts territoriaux de la politique publique :

Climat et transition écologique

152 acteurs culturels se sont engagés dans une démarche d'éco-responsabilité en 2022 sur les 160 ayant déposé une demande de subvention (dont 121 acteurs de niveau 1 et 31 acteurs de niveau 2). Parmi les thématiques proposées, la gestion des déchets (production, gaspillage, tri) est l'objectif premier des acteurs culturels suivi par l'achat responsable, les transports et enfin l'accessibilité

Deux temps de sensibilisation ont été organisés avec la participation de :
- 33 acteurs culturels au café Hulotte, temps de sensibilisation ayant eu cette fois-ci pour thématique l'accessibilité
- 9 acteurs culturels à la visite immersive pendant le festival Le Grand Soufflet

Egalite femmes-hommes

En 2022 l'ensemble des attributions de la politique culturelle (aides aux structures et aides à projet) a fait l'objet d'une répartition sensible au genre

➢ Aide au fonctionnement des structures conventionnées

14 % du montant est fléché vers des structures dirigées par des femmes ; 76 % du montant vers des structures dirigées par des hommes et 10 % vers des structures dirigées par des collectifs mixtes.
Les directions des associations conventionnées se répartissent ainsi : 25 % de femmes, 54 % d'hommes et 21 % des collectifs mixtes.
Le déploiement en 2023-24 d'indicateurs d'égalité femmes-hommes auprès des structures conventionnées permettra une vision plus fine des ressources qu'elles accordent aux artistes (autour de la production notamment) et des équilibres dans la programmation

➢ Aides directes aux artistes et aux projets

Sur l'ensemble des dispositifs d'aides aux artistes et aux projets (Exporama, développement des publics, bourses d'aides à la création…), la répartition financière et par genre tend vers l'équilibre

Politique

CULTURE PATRIMOINE ET RAYONNEMENT

Secteur

Patrimoine

Chiffres clés 2022

7 édifices cultuels propriétés de la Ville, plus de 50 œuvres d'art dans l'espace public

Récolement et valorisation d'environ 20 sites mémoriels

Une programmation événementielle autour de Rennes dans les années 1920 : 1 exposition au Musée des beaux-arts, 1 concert à l'opéra, 2x3 visites-concerts gratuits dans des lieux patrimoniaux, des visites gratuites tous les mercredis de l'été, 1 programmation événementielle pour les Journées européennes du matrimoine et patrimoine

Dispositif de médiation participative "Balades Habitées" : 9 guides-habitants ; 18 visites commentées ; 2 concerts ; 800 visiteurs

Signature du niveau 2 de la Charte Ya d'Ar Brezhoneg

La raison d'être du secteur

La Ville de Rennes est dotée, en régie, d'équipements patrimoniaux majeurs (Musée des Beaux-Arts, Archives de Rennes) et mène plusieurs projets de restauration et d'aménagement (abords des Portes Mordelaises, OPAH centre-ancien, Hôtel-Dieu…). Pour répondre à la forte attente des Rennais envers la conservation et la valorisation de leur patrimoine (restitution de la concertation « Rennes 2030 »), elle travaille également à l'élaboration d'une politique patrimoniale concertée, visant à mettre autrement en valeur le patrimoine du territoire : certes, le préserver, mais surtout mieux le faire connaître aux Rennais et aux touristes, ainsi que partager avec eux ses perspectives de mutation pour les années à venir – pour limiter les incompréhensions

La Ville de Rennes, en tant que propriétaire de biens immobiliers et comme gestionnaire d'espaces publics, a des obligations d'entretien et de restauration d'un certain nombre d'édifices et sites présentant un fort intérêt patrimonial. Des responsabilités particulières incombent également à la Ville de Rennes en matière d'inventaire et de conservation d'objets mobiliers et d'œuvres d'art. Elle constitue aussi le patrimoine de demain par l'acquisition d'objets d'art et d'installations artistiques, destinés aux collections du Musée des Beaux-Arts, au Fonds Communal d'Art Contemporain, ou à être installées dans l'espace public

Enfin, la Ville de Rennes se préoccupe fortement de la préservation et de la promotion du patrimoine culturel immatériel. Une attention particulière est portée au patrimoine linguistique, notamment le breton et le gallo présents historiquement sur son territoire et celui de la Bretagne dont elle est capitale régionale

Budget 2022	Budget 2023
Dépenses de fonctionnement	
0.59 M€	0.68 M€
Recettes de fonctionnement	
0.00 M€	0.00 M€
Dépenses d'investissement	
4.23 €	4.19 M€
Recettes d'investissement	
2.64 M€	0.11 M€

Les actions

- Collecte, conservation et restauration du patrimoine de la Ville
- Commande d'art public
- Valorisation, diffusion et médiation du patrimoine dans un respect des droits culturels, dont une attention particulière à :
  - Éducation Artistique et Culturelle patrimoniale
  - Matrimoine
  - Patrimoine du XXe siècle
  - Cultures et langues de Bretagne

Politique CULTURE PATRIMOINE ET RAYONNEMENT

Secteur Patrimoine

En 2023

+ Structurer la politique patrimoniale

Poursuite de la consolidation de la structuration d'un service patrimoine au sein de la Direction de la Culture ; coordination des services, partenaires, associations et société civile travaillant au recensement, à la conservation et à la valorisation ; mieux faire connaître nos actions ; renforcer le partenariat avec Destination Rennes (élaborer une convention Ville de Rennes / Destination Rennes sur l'animation du patrimoine)

+ Collecter, conserver, entretenir, restaurer le patrimoine

- Assurer la maintenance du patrimoine bâti de la Ville de Rennes (églises notamment)
- Élaborer des plans d'urgence pour les églises de Rennes, en lien avec les services compétents du SDIS
- Poursuite de la politique d'acquisition et de restauration du Musée des beaux-arts
- Poursuite de la restauration des affiches du théâtre municipal conservées aux Archives de Rennes
- Poursuite de la politique de commande d'art public, d'acquisition du Fonds communal d'art contemporain
- Chantier de restauration de l'église Saint-Melaine, relevage de l'orgue de l'église Saint-Germain
- Lancement d'une étude préalable à la restauration des sculptures du Thabor et à l'œuvre d'art dans l'espace public Degré (N. Merkado)

+ Valoriser et diffuser le patrimoine

- Nouvelle édition du dispositif participatif de médiation les Nouveaux commissaires, en lien avec le CCAS Champs Manceaux
- Programmation de visites patrimoniales à la découverte des quartiers de Rennes et de l'architecture des années 1960 dans le cadre de "Cet été à Rennes"
- Lancement d'une opération de sélection des "pépites patrimoniales" de Rennes, en vue de renouveler la signalétique patrimoniale à partir de 2024, en lien avec la Fabrique citoyenne
- Numérisation d'archives, dont les affiches du théâtre municipal, en vue de leur diffusion sur le site internet des Archives de Rennes ; développement de la participation des publics (reconduction de la numérisation participative)

Impacts territoriaux de la politique publique (2022) :

Climat et transition écologique

Budget consacré à des études de restauration et des opérations de restauration : 16 000€ étude sculpture Nicolas Schöffer ; 17 000€ restauration peintures de C. Godet ; 6 500€ étude pour les peintures de Saint-Melaine (chemin de croix)
☞Logique de conservation-maintenance plutôt que dégradation puis destruction et remplacement

Egalite femmes-hommes

Dispositif balades habitées : 5 femmes, 4 hommes
Acquisitions : 95% du budget d'acquisition du MBA consacré à des femmes artistes
Une feuille de route matrimoine avec 5 axes de travail : en 2023, chaque équipement patrimonial et service patrimoine accomplira au moins une action dans chaque item

Chiffres clés 2022

Citoyenneté européenne

- "Rennes fête l'Europe" en mai : **21** événements.
- Maison de l'Europe : conférences réunissant plus de **440** participants sur l'innovation, l'international, l'économie, le social, l'égalité et la citoyenneté.
- Plus de **1000** votes sur la plateforme de la fabrique citoyenne pour l'ICE "*Garantir un accueil digne des migrants en Europe*" élaborée par des citoyens rennais, des associations et les élèves du collège Rosa Parks.

Engagement associatif

- 8 conventionnements associatifs : MIR, IFA, CEFA, CRIDEV, SOS Méditerranée, Maison de l'Europe, Mouvement de la Paix, Europe Rennes 35
- Soutien à **17** projets internationaux hors solidarité pour **3 915** bénéficiaires

Mobilité : Fonds d'Échanges Internationaux

9 projets de mobilité et d'échanges soutenus **235** bénéficiaires

Solidarité

16 projets de solidarité internationale soutenus dans **14** pays. La **½** des projets financés concernent l'accès à une éducation de qualité (ODD 4)

3 Aides d'urgence liées à l'Ukraine

Valorisation des excellences du territoire – Échanges de bonnes pratiques

- Accueil des **27** Directions de l'enseignement scolaire européennes dans le cadre de la Présidence française de l'Union européenne

- Organisation par la Ville d'un déplacement à Cork d'une délégation de **16** élus et techniciens de la Ville de Rennes, de la Région Bretagne et des universités Rennes 1 et 2

La raison d'être du secteur

La Ville porte un engagement politique fort sur les grands enjeux de société qui concernent ses citoyens et qui conditionnent un futur commun à construire ensemble. Rennes se mobilise face aux problématiques internationales majeures que sont la nécessité d'un développement soutenable pour tous, la promotion de la paix sur tous les territoires, la lutte contre les atteintes aux droits humains, l'attachement à la pluralité des cultures et le soutien au projet européen.

Dans ce contexte, la Ville s'est fixée pour objectifs :

- De soutenir et encourager une citoyenneté européenne et internationale active et éclairée ;
- D'affirmer et mettre en œuvre des actions promouvant l'ouverture au monde et la solidarité internationale ;
- De renforcer l'internationalisation de ses politiques publiques ;
- De soutenir l'internationalisation des acteurs de son territoire.

La Ville porte des projets en propre et agit par ailleurs *via* des dispositifs de soutiens aux initiatives associatives.

Elle agit notamment, mais pas exclusivement, avec ses villes partenaires en Europe et dans le monde.

La Ville de Rennes mène ses actions en lien étroit avec Rennes Métropole dans le cadre d'une politique conjointe d'attractivité et de solidarité.

Budget 2022	Budget 2023
Dépenses de fonctionnement	
1.14 M€	0.97 M€
Recettes de fonctionnement	
0.00 M€	0.00 M€
Dépenses d'investissement	
0.01 M€	0.00 M€
Recettes d'investissement	
0.00 M€	0.00 M€

Les actions

- → Promouvoir une citoyenneté européenne et internationale et une ouverture au monde
- → Promouvoir la paix, la solidarité et l'inclusion
- → Valoriser les politiques publiques exemplaires du territoire – Rechercher de financements - Parangonnage

En 2023

Citoyenneté et ouverture au monde

+ **Europe** : accompagner et promouvoir la campagne de signatures européennes de l'initiative citoyenne européenne (ICE) à la rennaise : "Garantir un accueil digne des migrants en Europe"; valoriser la démarche participative de l'ICE auprès des institutions et réseaux européens. Coordonner et communiquer autour des initiatives locales, notamment la Fête de l'Europe

+ **International** : soutenir les projets des acteurs associatifs du territoire via notamment le dispositif "Aide pour Projets à Caractères International"

+ **Partenariats** : poursuivre l'actualisation des soutiens au fonctionnement des acteurs associatifs du secteur (re-conventionnement avec l'Institut Franco-Américain), renouveler le lien avec les villes partenaires (dont accueils Cork, Erlangen et Rochester), passage des comités de jumelage dans le dispositif global de soutien à la vie associative. Dynamiser l'écosystème franco-allemand en confortant le rôle de la Ville comme facilitatrice des échanges

+ **Jeunesse – Mobilité** : gérer l'appel à projets Fonds d'Échanges Internationaux. Élaborer des propositions relatives à la politique de mobilité "Jeunesse" à la suite du diagnostic et de la mission prospective autour des outils de la Ville et des acteurs du territoire, effectuée en 2022. Accueil du groupe de travail "Jeunesses" de Cités Unies France dans le cadre de la présidence de ce groupe thématique

Solidarité et inclusion

+ **Mali** : Poursuivre, lorsque cela sera à nouveau possible, les soutiens au Conseil de Cercle de Bandiagara et aux acteurs associatifs

+ **Jérusalem Est** : poursuivre le soutien "culture et jeunesse" du centre social Al-Bustan, en lien avec le théâtre de la Paillette, dans le cadre d'un projet cofinancé par le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères

+ **Hué** (Vietnam) Renforcer la coopération avec la ville de Hué : signature d'une nouvelle convention-cadre, exploration des thématiques liées au développement durable et à l'adaptation au changement climatique

+ Poursuivre l'appui sous les différentes formes possibles à la **Municipalité métropolitaine de Diyarbakir** et en particulier aux maires emprisonnés

+ Contribuer à **l'appropriation des enjeux du développement par les Rennais** via notamment des actions d'éducation à la citoyenneté internationale en lien avec les acteurs locaux

+ **Soutenir les actions associatives sur le territoire** dont le Festival des Solidarités. Agir via l'appel à projets annuel Fonds d'Aide au Développement et le soutien au fonctionnement de la MIR, du CRIDEV, de SOS Méditerranée et du Comité Rennais du Mouvement pour la Paix

Valorisation des politiques publiques exemplaires du territoire - Recherche de financements - Parangonnage

+ Poursuivre la **veille européenne sur les possibilités de financements** des politiques publiques de la Ville et appuyer les services dans le montage de projets : redéfinition d'outils d'information et de coordination internes ; valorisation et capitalisation des projets européens menés par les services > Proposer une méthodologie et une feuille de route

+ Poursuivre les accueils de délégations étrangères en **valorisant de manière systématisée les excellences et l'exemplarité du territoire**, en articulation avec Rennes Métropole et Destination Rennes. Focus sur la cohésion sociale, le Pacte Vert européen et la participation citoyenne

+ **Favoriser l'échange de bonnes pratiques, d'expertise, de démarches innovantes**. Valoriser les politiques publiques rennaises et métropolitaines, notamment avec les villes partenaires, sous forme de projet européen multi partenarial, ou d'échanges bilatéraux et multilatéraux

+ Valoriser les actions menées à Rennes au sein des **réseaux nationaux et européens** de collectivités

+ Agir au sein des réseaux européens pour une meilleure prise en compte et **une reconnaissance du rôle des villes**

Impacts territoriaux de la politique publique :

Climat et transition écologique

+ Appel à projets Fonds d'Aide au Développement : **20%** des projets soutenus en 2022 ont comme objectif principal la protection de la faune et de la flore (**ODD 15**)

Egalite femmes-hommes

+ Appel à projets Fonds d'Aide au Développement : dans les **13** projets soutenus en 2022, la proportion de femmes et d'hommes touchés est équivalente (**50% d'hommes - 50% de femmes**)

SOLIDARITES ET COHESION SOCIALE

- Action sociale et accompagnement des publics
- Politique de la Ville, Lutte contre les discriminations, Egalité Femmes-Hommes, Laïcité
- Personnes en situation de handicap et déploiement de l'accessibilité
- Accès au logement pour tous
- Prévention et promotion de la santé dans la ville

Politique

SOLIDARITÉS ET COHÉSION SOCIALE

Secteur

Action sociale et accompagnement des publics

Chiffres clés 2022

12 581 bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active

37 445 cartes "Sortir !" instruites en 2021 + 8 266 Sortir ! étudiants (de mi août 2021 à mi juin 2022)

Instruction Tarification Solidaire des Transports : 61 975 titres en 2021

931 Elections de Domicile concernant les gens du voyage (hors chiffres Croix Rouge et SEA non encore disponibles)

Accueil de 107 enfants avec leurs parents au centre d'hébergement d'urgence

6 EHPAD (457 places dont 7 temporaires) et 1 résidence autonomie (64 places)

167 places au Service de Soins Infirmiers à Domicile

950 personnes accompagnées par mois par les 3 secteurs du Service Prestataire d'Aide et d'Accompagnement à domicile

65 particuliers employeurs accompagnés par le Service Mandataire à Domicile

Plus de 2000 participants aux actions de la MD2A

La raison d'être du secteur

Rennes met en œuvre une politique de solidarité notamment à travers l'action de son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Cette politique s'appuie sur une analyse partagée des besoins sociaux, conduite par l'Association Pour la Recherche et l'Animation Sociale (APRAS).

Au sein des Espaces Sociaux Communs, le CCAS assure l'accueil, l'information, le soutien et l'accompagnement des personnes en matière de citoyenneté, d'accès aux droits, d'insertion sociale et professionnelle, et facilite les démarches numériques d'accès aux droits sociaux. Il instruit les demandes d'aides légales et facultatives et l'élection de domicile des personnes ayant un lien avec la commune. Il délivre des aides financières facultatives, de tarification sociale des transports ainsi que la délivrance du dispositif "Sortir !" dans une logique d'accompagnement global vers l'accès aux droits sociaux des rennais. Sur délégation du département, il accompagne les allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA). Il gère également un restaurant social pour les personnes en errance.

La Ville soutient les associations impliquées localement dans le champ de la solidarité en les finançant, en facilitant leurs actions (accueil dans des locaux municipaux, mise à disposition de matériel, communication…) et en valorisant une approche territoriale coordonnée. Elle a mis en place le réseau SolidaRen et soutient la fondation du même nom pour favoriser l'innovation sociale.

Concernant l'animation sociale du territoire, elle finance les centres sociaux implantés dans les quartiers dans le cadre d'une convention avec la caisse d'Allocations Familiales et l'Association Rennaise des Centres Sociaux.

Au-delà de l'adaptation de la Ville au vieillissement à travers la démarche Ville amie des aînés, le CCAS accompagne, par l'intermédiaire de son Centre local d'information et de coordination (CLIC), les personnes et les familles qui recherchent notamment, des solutions d'hébergement ou de maintien à domicile.
La Maison des Ainés et des Aidants installée place du Colombier offre depuis 2019 un lieu ressource et d'animation pour les personnes agées et les aidants, avec un espace numérique et un appartement témoin permettant des actions de médiation et de sensibilisation à l'adaptation du logement.
En outre le CCAS gère directement des établissements d'hébergement pour personnes âgées et des services à domicile permettant de proposer une offre diversifiée et intégrée.

Enfin, la ville conduit une politique volontariste de soutien au dynamisme syndical local par le financement des Unions locales des principales organisations syndicales présentes sur le territoire rennais.

Budget 2022	Budget 2023
Dépenses de fonctionnement	
18.96 M€	20.59 M€
Recettes de fonctionnement	
0.00 M€	0.00 M€
Dépenses d'investissement	
2.98 M€	1.95 M€
Recettes d'investissement	
0.14 M€	0.00 M€

Les actions

- → Approche globale, observations et partenariats
- → Soutien de l'action du CCAS en faveur des personnes âgées, de l'insertion et de la mise à l'abri des plus fragiles
- → Accueil de proximité des rennais dans les espaces sociaux communs
- → Soutien aux associations de solidarité et d'insertion

Politique SOLIDARITÉS ET COHÉSION SOCIALE

Secteur Action sociale et accompagnement des publics

En 2023

- Numérique pour tous : poursuite du projet d'inclusion numérique dans les Espaces Sociaux Communs (co-financement AMI plan de relance) en lien avec les partenaires (Département, ARCS, CAF)
- Renouvellement du Programme Rennais d'Insertion qui constitue la feuille de route politique et opérationnelle à destination des professionnels de la DIAP et des partenaires internes Ville de Rennes et externes sur l'ensemble des champs accès aux droits et insertion à destination des allocataires RSA
- Processus de pérennisation des Espaces Ressources Emploi dont la plus-value a été reconnue sur le champ de l'insertion professionnelle
- Livraison du nouvel Espace Social Commun à Maurepas d'ici fin 2023
- Préfiguration du Revenu Minimum Garanti pour avec une mise en place prévisionnelle en 2024
- Poursuite du travail mené suite à l'habilitation « Territoire Zero Chômeur de Longue Durée » obtenu par la Ville de Rennes sur le quartier du Blosne et à l'ouverure de la 1ère Entreprise à But d'Emploi en novembre 2022
- Poursuite du fonctionnement du centre d'hébergement d'urgence municipal (co-financement Rennes Métropole)
- Suivi des associations conventionnées (Association rennaise des Centres sociaux – ARCS, Restaurants du Cœur, Unité locale de Croix-Rouge, Secours Catholique, Secours Populaire, ATD Quart-Monde, Banque alimentaire, Cœurs Résistants) et des autres associations subventionnées (Bulles Solidaires, Association pour la Subsistance, l'Entraide et le Partage - ASEP, Compagnons Bâtisseurs, UDAF, ADAGE, Cimade, Un Toit c'est un Droit…)
- Approfondissement de la démarche SolidaRen, à travers le réseau associatif et la Fondation
- Engagement dans la labellisation Ville amie des aînés et mise en place d'une instance consultative composée de séniors
- Préfiguration du Service autonomie à domicile issu du rapprochement du service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) et du service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) pour simplifier le parcours des usagers, assurer un accompagnement plus coordonné et mutualiser les ressources et moyens
- Poursuite du plan « métiers du grand âge » sur les différents axes que sont le recrutement, la formation, les conditions de travail et la qualité de vie au travail etc.
- Extension de la confection des repas sur place, déjà en vigueur dans deux établissements, à 2 nouveaux établissements
- Réponse à l'appel à projet « Centre de ressources territorial » de l'ARS en vue de financer l'expérimentation d'un dispositif d'EHPAD hors les murs à compter de 2024

Secteur Politique de la Ville, Lutte contre les Discriminations, Égalité femmes-hommes, Laïcité

Chiffres clés 2022

52 452 inscrits dont 26 697 utilisateurs du dispositif Sortir ! dont 75% sont rennais

33 000 habitants dans les territoires prioritaires de Rennes

164 projets associatifs soutenus dans le cadre de la programmation contrat de ville 2022

1 sixième rapport annuel 2021/2022 Égalité femmes Hommes

3 comités consultatifs : Rennes au Pluriel, Égalité femmes hommes et Laïcité

4 temps forts annuels : 8 mars (droits des femmes), Rennes au pluriel (égalité et diversité culturelle), 25 novembre (violences faites aux femmes – en présentiel), 9 décembre (Journées Rennaises de la Laïcité)

Les États Généraux de l'Égalité, lancés le 21 mars 22, déclinés jusqu'en juin en cafés égalité, ateliers d'expressions, formations et marathon créatif, restitution le 21 mars 2023

1 étude terminée sur l'évaluation de la politique égalité femmes hommes

La raison d'être du secteur

La Politique de la Ville est une politique transversale qui vise à mobiliser les partenaires publics et locaux pour réduire les écarts observés entre les quartiers en difficulté et les autres territoires de l'agglomération. Les outils d'intervention de la Politique de la Ville ont été renouvelés : mise en place d'une nouvelle géographie prioritaire et écriture du nouveau Contrat de ville 2015-2020 intégrant les dimensions sociales, urbaines et économiques. Ce contrat a été prolongé par avenant en 2019 jusqu'au 31 décembre 2022. Les Plans d'Action Territoriaux (PAT) des cinq quartiers prioritaires de Rennes (Maurepas, Le Blosne, Villejean, Cleunay, Bréquigny-Champs Manceaux) représentent sa déclinaison opérationnelle. Ils ont permis de définir des axes prioritaires pour chaque territoire. L'implication des différents signataires du Contrat de ville, dont la Ville de Rennes, doit permettre, notamment via le soutien aux acteurs locaux, la mise en œuvre de ces objectifs. Le conseil citoyen est associé à cette démarche.

Depuis plus de 20 ans, la Ville de Rennes a mis en œuvre des démarches en faveur de l'égalité femmes/hommes et de la lutte contre les discriminations.

Restaurer l'égalité, en permettant au principe formel de se traduire en égalité réelle, suppose de mener de front plusieurs chantiers : en interne, en visant l'exemplarité de la Ville de Rennes en tant qu'employeur et promoteur de politiques publiques (former les agents, clarifier les procédures, accompagner les personnes victimes de discrimination ou en souffrance professionnelle, valoriser les parcours et promouvoir la diversité des profils) ; en externe, en accompagnant les acteurs locaux et en développant des actions collectives visant à prévenir les discriminations, garantir l'accès au droit et promouvoir l'égalité.

Pour ce faire, la Ville de Rennes s'appuie sur plusieurs outils, notamment le label Égalité professionnelle délivré par l'AFNOR, la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, et le Plan de lutte contre les discriminations, qui a été révisé en 2017. Les comités consultatifs (Rennes au Pluriel et Égalité femmes hommes) permettent d'offrir des espaces d'échanges, de construction de projets permettant de promouvoir les égalités. La mise en œuvre du plan de lutte contre les discriminations participe à cette dynamique.

La mise en œuvre et la coordination des actions d'apprentissage du français visent à permettre l'intégration sociale, professionnelle, et la participation à la vie de la cité.

Le dispositif Sortir ! répond à l'enjeu de réduction des inégalités en permettant un accès large à la pratique sportive, de loisir ou culturelle.

La Ville de Rennes, dans le respect du principe de laïcité posé par la loi du 9 décembre 1905, entretient des relations avec les différents cultes et soutient certaines actions (convention de partenariat avec les associations gestionnaires de centres culturels aux activités cultuelles et culturelles : soutien financier et logistique pour des projets culturels, mise à disposition de locaux aux associations). Le Comité Consultatif Laïcité, instance de veille, d'information et de proposition en matière de laïcité qui réunit représentants de cultes, de mouvements de pensée, associations, experts et élus, a livré en septembre 2016 une contribution « Pour une charte rennaise de la laïcité ». Ce document de référence propose des repères pour l'action, dont tient compte la Ville. Le Comité est chargé de coordonner des initiatives pour marquer et célébrer chaque année, en lien avec la Ville, la journée nationale de la laïcité à Rennes, le 9 décembre.

Budget 2022	Budget 2023
Dépenses de fonctionnement	
1.34 M€	1.43 M€
Recettes de fonctionnement	
0.03 M€	0.03 M€
Dépenses d'investissement	
0.85 M€	1.26 M€
Recettes d'investissement	
0.00 M€	0.20 M€

Les actions

- Animer la mise en œuvre du Contrat de Ville 2015/2022 et soutenir des actions associatives à destination des habitants des quartiers prioritaires
- Concrétiser l'égalité entre les femmes et les hommes et les droits des femmes
- Animer le Plan de lutte contre les discriminations 2017/2023
- Garantir la mise en œuvre du dispositif Sortir !
- Promouvoir les enjeux de la diversité culturelle, d'histoire et de mémoire des immigrations, de lutte contre le racisme, du patrimoine vivant
- Promouvoir l'accès aux droits des étrangers
- Animer le Comité consultatif laïcité

Politique	SOLIDARITÉS ET COHÉSION SOCIALE
Secteur	Politique de la Ville, Lutte contre les Discriminations, Égalité femmes-hommes, Laïcité

En 2023

Concernant l'Égalité :

- Organisation des temps forts annuels : Rennes au Pluriel (mai), la journée internationale des droits des femmes (mars), la journée de lutte contre les violences faites aux femmes (novembre)
- Clôture des États Généraux de l'Égalité et de la Lutte contre les Discriminations le 21 mars 2023 et mise en œuvre du plan d'actions
- Mise en œuvre des deux plans d'actions Égalité Femmes Hommes et Lutte contre les discriminations : mise à jour du plan d'actions égalité femmes hommes en ciblant 7 politiques publiques, poursuite des sensibilisations et formations, développement de l'accompagnement des victimes, création d'outils d'autodiagnostic et soutien aux associations
- Animation des deux Comités consultatifs "Rennes au Pluriel" et "Égalité Femmes-Hommes" et réactualisation à partir des personnes mobilisées lors des États Généraux de l'Égalité 2022
- Mise en œuvre de la plateforme linguistique, de la charte Française Langue Étrangère cosignée par la Ville, Rennes Métropole, l'État, la Région et les associations, dont Langue et Communication, coordinateur de la plateforme et du livret numérique de suivi des apprenants ; élaboration d'une nouvelle convention entre l'association Langue et Communication, Rennes métropole et la Ville de Rennes
- Travail sur la diversité culturelle dans les politiques publiques (éducation, culture, jeunesse, RH) ; sensibiliser le grand public ; accompagner les associations ; élaborer le volet plurilinguisme du Plan de politiques linguistiques ; faire aboutir la nouvelle convention avec le Musée National de l'Histoire de l'immigration

Concernant le Contrat de Ville :

- Renouvellement du Contrat de ville et de ses plans d'actions territoriaux pour les 5 quartiers prioritaires, en lien avec les signataires du Contrat, les acteurs des quartiers et le Conseil Citoyen Rennais élargi ; prise en compte des préconisations de la 1ère évaluation du Contrat de ville sur les espaces publics partagés, du bilan de l'État et du cadrage national ; restitution de la 2ème enquête de perception des habitant.es comme point de départ de la consultation citoyenne pour le renouvellement du contrat de ville
- Préparation et suivi de la programmation annuelle : accompagnement des porteurs de projet, mise en place de soutiens financiers en coordination avec les Cités éducatives et la Cité de l'emploi

Poursuite du dispositif Sortir ! : forte reprise du dispositif depuis la rentrée de septembre 2022

Suivi du cofinancement des postes adultes-relais avec l'État dans les quartiers prioritaires

Concernant la laïcité et les relations avec les cultes :

- Accompagnement des associations dans la compréhension et l'application du principe de laïcité
- Mobilisation de nouveaux partenariats, dans le cadre notamment du Comité consultatif Laïcité renouvelé en 2021
- Programmation des "journées rennaises de la laïcité"
- Poursuite du partenariat avec les associations ayant des activités culturelles et cultuelles
- Formation des agents au principe de laïcité
- Maintien de la mise à disposition de locaux pour la pratique du culte
- Veille sur les enjeux de laïcité

Impacts territoriaux de la politique publique :

Egalite femmes-hommes

- Bilan de la programmation du CDV 2020, analyse genrée des bénéficiaires des actions

Thématique des actions	Proportion de femmes bénéficiaires
Cadre de vie et renouvellement urbain	NA
Culture et expression artistique	65%
Développement économique	NA
Éducation	67%
Emploi	34%
Lien social, citoyenneté et participation des habitant.e.s	48%
Parentalité et droits sociaux	98%
Prévention et lutte contre les discriminations liées à l'origine ou à l'adresse	NA
Santé	50%
moyenne	53%

Un travail important d'amélioration des bilans est en cours pour sensibiliser les associations à cette question et avoir une analyse consolidée

- 6ème rapport annuel égalité femmes hommes en cours d'élaboration (validation dans les instances début 2023)

Politique

SOLIDARITÉS ET COHÉSION SOCIALE

Secteur

Personnes en situation de handicap et déploiement de l'accessibilité

Chiffres clés 2022

9 projets associatifs soutenus financièrement

5 associations soutenues en ligne directe

5 associations du secteur bénéficiant d'une mise à disposition de locaux associatifs

265 Établissements Recevant du Public (ERP) accessibles au 31/12/2022 (58%)

Poursuite du 2ème Agenda d'Accessibilité Programmé des bâtiments municipaux pour la période 2019/2028 (210 ERP)

Réalisation de la 2nde semaine locale du handicap du 24 au 1er octobre 2022, avec 47 actions et 70 partenaires.

1 réunion de la commission communale d'accessibilité

La raison d'être du secteur

Le principe d'égalité des citoyens implique que tous bénéficient des mêmes droits et considérations, quelles que soient leurs singularités, leurs difficultés physiques, sensorielles, intellectuelles ou psychiques. La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées affirme législativement ces principes. La notion d'accessibilité introduit une interaction avec un environnement spécifique, social ou physique, susceptible de lever ou renforcer le désavantage. Elle concerne tous les types de handicap, qu'ils induisent une autonomie réduite, momentanée ou définitive. Ainsi, agir en faveur de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap, c'est agir pour le bien-être de tous dans la Ville et fonder le socle d'une société inclusive, garante de la place de chacun.

La Ville de Rennes, fortement attachée aux valeurs de solidarité, d'égalité et de fraternité, est engagée de longue date dans une politique en faveur de l'accessibilité afin de promouvoir la participation et l'autonomie des Rennais, quelles que soient leurs différences. Ainsi, avait-elle anticipé les axes de la loi de 2005, en actant, dès 2004, son engagement via la charte "Rennes, Ville accessible à tous" élaborée en collaboration étroite avec les associations représentant les personnes en situation de handicap et les acteurs du territoire. Cette dynamique de travail est confirmée dans le plan de mandat actuel, qui réaffirme l'enjeu majeur de rendre la Ville accessible à tous autour notamment de 2 axes : promouvoir l'accessibilité et permettre la participation de tous à la vie de la cité quelles que soient les différences ; soutenir les associations et sensibiliser les Rennais au handicap.

Deux principes guident l'action portée par la Ville : l'intégration des enjeux de l'accessibilité et de l'inclusion dans l'ensemble de ses politiques publiques, et la concertation avec les personnes en situation de handicap et les partenaires de cette thématique, notamment par l'animation de la Commission communale d'accessibilité.

L'accessibilité et l'inclusion constituent ainsi une politique portée en transversalité par l'adjoint délégué au handicap et les services de la Ville.

Budget 2022	Budget 2023
Dépenses de fonctionnement	
0.19 M€	0.20 M€
Recettes de fonctionnement	
0.00 M€	0.00 M€
Dépenses d'investissement	
0.79 M€	1.13 M€
Recettes d'investissement	
0.00 M€	0.00 M€

Les actions

→ Animer et mettre en œuvre le plan d'action en faveur de l'accessibilité et de l'inclusion, soutenir les associations et les projets

→ Poursuivre la mise en accessibilité des 210 ERP municipaux prévue dans l'agenda d'accessibilité programmée (AD'AP)

Politique

SOLIDARITÉS ET COHÉSION SOCIALE

Secteur

Personnes en situation de handicap et déploiement de l'accessibilité

En 2023

+ Poursuivre la mise en accessibilité des ERP municipaux
    - Poursuivre le programme AD'AP n°2 (2019-2028) des ERP municipaux
    - Suivre l'état d'avancement des dossiers AD'AP sur le territoire rennais
    - Améliorer l'accessibilité aux services municipaux (signalétique, formation des agents…)
+ Animer les relations entre la Ville et les acteurs du secteur, et garantir la participation des personnes en situation de handicap
    - Organiser et animer la Commission Communale d'Accessibilité, pour favoriser l'interconnaissance des acteurs locaux
    - Préparer les États Généraux de l'accessibilité, assises locales du handicap (horizon 2024)
+ Donner de la visibilité aux questions de handicap et sensibiliser à l'inclusion
    - Amplifier les initiatives "Vis ma vie"
    - Organiser la troisième édition de la semaine locale du handicap
    - Encourager et soutenir les initiatives citoyennes et participatives de sensibilisation
    - Valoriser le travail réalisé par les services de la Ville et de la Métropole sur le territoire rennais en matière d'inclusion et d'accessibilité
+ Mobiliser l'action publique locale pour faciliter l'accessibilité et l'inclusion
    - Approfondir et formaliser le partenariat institutionnel (MDPH, Département, ARS…)
    - Poursuivre l'installation d'aires de jeux inclusives dans les parcs
    - Favoriser l'accueil des enfants porteurs de handicap dans les crèches, les centres de loisirs et les temps périscolaires
    - Accompagner les associations Primevères et le Temps du Regard dans leurs projets de déménagement

Climat et transition écologique

-265 ERP municipaux accessibles au 31 décembre 2022

-Nombre d'associations du secteur du handicap engagées en 2023 dans la démarche de responsabilité sociétale et environnementale des associations (RSEA) portée par la collectivité (indicateur à suivre).

Egalite femmes-hommes

-Nombre d'associations du secteur du handicap engagées en 2023 dans la démarche de responsabilité sociétale et environnementale des associations (RSEA) portée par la collectivité (indicateur à suivre).

Politique

SOLIDARITÉS ET COHÉSION SOCIALE

Secteur

Accès au logement pour tous

Chiffres clés 2022

16 606 demandeurs de logement social sur Rennes au 31/12/2021 (filière communale hors demandes de mutation)

1123 demandeurs logés au 31/12/2021 par la filière communale

79 places d'hébergement rennaises dans Coorus au 31/12/2021

21 logements du parc municipal mis à disposition de l'Agence Immobilière à Vocation Sociale (AIVS) au 30/06/2022

240 places d'hébergement en logements communaux (338 à l'échelle de Rennes Métropole) en 2022

181 places en hébergement partagé dont 100 au Centre d'Hébergement d'Urgence en 2022

404 hébergements hôteliers tous les jours (en moyenne) pour 2022

La raison d'être du secteur

La politique de logement social valorise le logement comme condition d'insertion pour la personne et moyen de son autonomie. Elle vise à favoriser le bien-vivre ensemble dans un contexte de croissance démographique et de précarisation. Elle participe ainsi pleinement à la politique publique de solidarité municipale.

Dans le cadre du Programme Local de l'Habitat, une offre diversifiée et adaptée aux besoins des personnes en leur permettant l'accès à un parcours résidentiel, du logement très social à l'accession est favorisée.

La Conférence Intercommunale du Logement a labellisé Rennes en tant que lieu d'accueil et d'information du demandeur de logement social. La Ville de Rennes accueille les demandeurs, instruit leur dossier, propose des candidats aux bailleurs. Elle contribue également au travail partenarial avec les structures d'hébergement et les partenaires logement pour faciliter l'accès au logement social et assure la cohérence du dispositif rennais de droit commun avec le dispositif de Relogement Social Prioritaire. Les demandes sont classées sur une file d'attente selon des critères objectivés et transparents visant à faciliter la prise en compte des ménages qui en ont le plus besoin, tout en préservant une mixité des attributions. La Commission Logement de Rennes est garante du respect des critères définis pour le rapprochement entre la demande et l'offre et décline la politique de peuplement sur le territoire rennais.

La Ville a également signé la Convention Intercommunale des Attributions (CIA) qui vise à poursuivre le rééquilibrage d'accueil des ménages les moins favorisés entre les différents quartiers rennais, et entre Rennes et les autres territoires de l'agglomération.

En amont de l'accès au logement, la ville conduit des actions volontaristes sur l'accompagnement au logement et l'hébergement notamment en mettant des logements du parc municipal à disposition d'associations (Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte pour Coorus, logements loués à l'AIVS, Un Toit c'est Un Droit…), en finançant des places hôtelières et en soutenant des actions spécifiques mises en place dans le cadre du plan hivernal.

Budget 2022	Budget 2023
Dépenses de fonctionnement	
0.94 M€	1.13 M€
Recettes de fonctionnement	
0.00 M€	0.00 M€
Dépenses d'investissement	
0.00 M€	0.00 M€
Recettes d'investissement	
0.00 M€	0.00 M€

Les actions

- → Garantir l'accès au droit au logement
- → Garantir un accueil de qualité des demandeurs
- → Veiller à l'équité du traitement de la demande de logement social et des attributions
- → Veiller aux bonnes relations entre les locataires HLM et les bailleurs
- → Animer et coordonner le partenariat avec les acteurs logements (bailleurs, structures, associations…), soutenir le tissu associatif
- → Faciliter l'hébergement de personnes en grande difficulté
- → Impulser des projets favorisant l'accès au logement et répondant à des nouveaux besoins des habitants (habitat innovant, participatif, intergénérationnel…)

Politique SOLIDARITÉS ET COHÉSION SOCIALE

Secteur Accès au logement pour tous

En 2023

+ Contribuer à la révision du Plan Partenarial de Gestion de la Demande (PPGD) dans l'objectif de maintenir un accueil de qualité et simplifier le parcours de l'usager

+ Contribuer à la révision de la Convention Intercommunale d'Attribution (CIA) dans l'objectif de maintenir un juste équilibre entre les attributions liées à la filière de droit commun et celles liées à la filière du Relogement Social Prioritaire au vu du contexte de tension du logement et de favoriser l'équilibre des attributions à l'échelle intercommunale et communale (loyer unique, convention de mixité sociale, valorisation des quartiers prioritaires dans le cadre des projets de renouvellement urbain)

+ Contribuer à la politique du logement d'abord dans le cadre de l'AMI piloté par Rennes Métropole et à l'articulation avec les dispositifs de Solidarités

+ Prendre en compte les politiques transversales dans les politiques d'attribution : poursuite du travail partenarial sur la prévention des violences faites aux femmes et le logement, favoriser le bien vieillir chez soi dans les politiques d'attribution et le logement intergénérationnel en lien avec la Maison des Aînés et des Aidants, politique jeunesse (garantie locative jeunes)

+ Développer la participation des bailleurs à la politique d'inclusion numérique de la Ville

+ Impulser de nouvelles formes de logement innovant (habitat participatif, léger, agile)

+ Soutenir financièrement les associations de locataires (CNL et CLCV)

+ Soutenir l'Agence Immobilière à Vocation Sociale par une compensation financière des périodes de vacances des logements

+ Soutenir le dispositif de Coordination d'urgence Sociale (Coorus) via le CCAS

+ Cofinancement du Centre d'hébergement d'Urgence (CCAS) avec Rennes Métropole

Impacts territoriaux de la politique publique :

Climat et transition écologique

+ Non réalisé à l'échelle Ville hors renouvellement urbain : lié à la programmation PLH et aux financements de réhabilitations pilotés par le service Habitat Rennes Métropole

Egalite femmes-hommes

+ Diffusion du guide ressources violences conjugales aux bailleurs sociaux (pôles sociaux et chargés de mutation) avec le SPDM et la mission égalité : 4 rencontres réalisées en 2022 auprès des 4 principaux bailleurs de la Ville de Rennes Archipel Habitat, NEOTOA, Espacil Habitat et Aiguillon Construction ;

+ Participation de 2 agentes de la Direction Habitat Social à la formation Agir contre les violences faites aux femmes (plan de formation DSS).

Politique

SOLIDARITÉS ET COHÉSION SOCIALE

Secteur

Prévention et promotion de la santé dans la ville

Chiffres clés 2022

Concertation avec les acteurs au sein des instances dédiées (CRSM, GT animal dans la ville, GT RDR, réseaux de santé en quartiers…)

7ème saison du projet Ambassad'air autour de la captation citoyenne de la qualité de l'air

Plus de 900 dossiers gérés par la Ville en raison de signalements liés à des problématiques de santé environnementale

Plus de 1200 enfants scolarisés en maternelle vus par les professionnels de santé de la Ville lors des bilans de santé obligatoires à quatre ans au titre de la délégation de PMI

11 associations soutenues en ligne directe

17 projets associatifs soutenus financièrement (provision santé)

Soutien et mise en œuvre de manifestations santé à destination du public :

- En régie : 3 évènements comme les Semaines de la santé mentale, Tout Rennes Cuisine, les Gestes de premiers secours, avec des actions dans les quartiers
- En coordination : 15 manifestations soutenues logistiquement par la Ville de Rennes

Mise en œuvre de centres de vaccination et de dépistage Covid au 1er semestre 2022

La raison d'être du secteur

Engagée historiquement en faveur de la santé de ses habitants, la Ville de Rennes fait sienne la conception de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour laquelle la promotion de la santé vise à donner aux individus davantage de maîtrise de leur propre santé et davantage de moyens de l'améliorer.

Ainsi, chercher à améliorer la santé pour tous, c'est agir sur les facteurs qui influencent l'état de santé des populations, en lien avec les principaux intéressés, visant « un état de complet bien-être physique, mental et social ». Rennes assure aujourd'hui la présidence du Réseau Français des Villes Santé de l'OMS et est la seule ville française membre du Réseau Européen des Villes Santé.

La promotion de la santé vise à permettre l'accès aux droits, aux soins et à la médecine, tout en intégrant la prévention, l'éducation pour la santé, le développement d'un milieu (logement, transports, nourriture, solidité du tissu social…) et à développer les comportements favorables, dans une dynamique commune.

Les différentes politiques municipales sectorielles sont autant de leviers d'action pour agir sur la santé, développer un environnement favorable et lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

Le Plan Local de Santé favorise cette dynamique transversale au sein des services et le Contrat Local de Santé, avec les partenaires locaux, facilite les synergies territoriales. Ces outils contribuent à la mise en œuvre du plan de mandat, dont l'année 2021 a encore été marquée par la crise sanitaire Covid.

Plusieurs actions ont ainsi été identifiées pour ce mandat, destinées à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. Ainsi, la Ville œuvre-t-elle directement sur la santé des enfants notamment dans le cadre de la délégation PMI du Département, sur la santé environnementale (en intervenant notamment au titre d'une délégation des pouvoirs de police du Maire et du Préfet), et sur la prévention et promotion de la santé dans les quartiers à travers la politique de la Ville.

Budget 2022	Budget 2023
Dépenses de fonctionnement	
2.92 M€	3.34 M€
Recettes de fonctionnement	
0.40 M€	0.46 M€
Dépenses d'investissement	
0.10 M€	0.76 M€
Recettes d'investissement	
0.00 M€	0.00 M€

Les actions :

Développer une démarche globale de santé publique dans la Ville et ses quartiers

- → Déployer les équipements sécurité santé
- → Agir de façon globale pour la prévention et la promotion de la santé sur le territoire
- → Agir en faveur de la santé des enfants
- → Promouvoir un environnement urbain favorable à la santé
- → Promouvoir la condition animale et la lutte contre les nuisibles

Politique SOLIDARITÉS ET COHÉSION SOCIALE

Secteur Prévention et promotion de la santé dans la Ville

En 2023

+ Favoriser l'accès aux soins et les parcours en santé via une approche territoriale de proximité, universelle et proportionnée
  - Soutenir la création de centres de santé pluridisciplinaires dans les quartiers : relocalisation du Centre de santé du Blosne, réflexion autour du pôle de santé sur le secteur Kennedy Villejean
  - Accompagner et impulser les dynamiques menées par les professionnels de santé, afin de garantir l'offre de soins de 1er recours sur le territoire, dont les soins bucco-dentaires
  - Favoriser l'installation et le recrutement de professionnels de santé sur le territoire rennais, en ciblant prioritairement les zones sous dotées et les métiers en tension

+ Agir sur les milieux et le cadre de vie pour promouvoir un environnement favorable à la santé
  - Qualité de l'air extérieur (QAE) : contribuer aux actions métropolitaines (Plan de Protection de l'Atmosphère, Plan Climat Air Énergie Territorial…) et mettre en œuvre des actions au niveau local, notamment des actions de sensibilisation (Ambassad'air…)
  - Qualité de l'air intérieur (QAI) : déployer le plan QAI adopté à l'automne 2021, et mettre en œuvre des actions au niveau local, notamment des actions de sensibilisation
  - Poursuivre les actions menées au titre de la qualité de l'habitat et du bâti, en particulier la lutte contre l'habitat indigne

+ Développer des actions de promotion de la santé, de prévention et de réduction des risques auprès des publics les plus fragiles
  - Conforter le Conseil Rennais de Santé Mentale et la Semaine d'Information sur la Santé Mentale sur le volet santé mentale, dans la perspective des États Généraux de la santé mentale (2024)
  - Agir en prévention des conduites à risques et pour la réduction des risques, notamment auprès des jeunes (renouvellement de conventions partenariales avec ARPELS, AIDES, Addictions France)
  - Développer la médiation en santé et l'aller vers, en particulier sur le volet santé bucco-dentaire

+ Appuyer l'action en santé sur la concertation et le partenariat, y compris dans un contexte de crise sanitaire, pour partager les enjeux et donner de la visibilité au rôle de la Ville
  - Approfondir et formaliser le partenariat institutionnel en matière de santé, via la signature du nouveau Contrat Local de Santé (CLS) déployé à l'échelle métropolitaine
  - Poursuivre le partenariat Ville Département sur le volet PMI vaccination, dans un nouveau cadre conventionnel
  - Contribuer au rayonnement de la Ville par une participation aux différents réseaux locaux, nationaux et internationaux actifs en matière de santé, dont le Réseau Français des Villes-Santé (RFVS) dont la Ville de Rennes assure la Présidence

+ Appuyer les réflexions en santé sur l'observation territoriale en santé
  - Mobiliser en vue de la restitution de l'étude sur les conditions de vie et de santé des étudiants
  - Apporter des éléments de diagnostic santé au contrat local de santé

+ Rendre plus lisible la politique municipale autour de l'animal en ville sous ses différents aspects, via des actions en lien avec la thématique
  - Finaliser la rédaction d'une charte locale sur la condition animale, en lien avec les acteurs
  - Mettre en œuvre le projet de chenil mobile solidaire
  - Soutenir les acteurs et mettre en œuvre des projets favorables à la prise en compte de la condition animale dans la ville (conventions de partenariat avec la FGDON, soutien financier à projets, renouvellement du marché fourrière animale…)

Climat et transition écologique

-Nombre d'associations conventionnées du secteur de la santé engagées en 2023 dans la démarche de responsabilité sociétale et environnementale des associations (RSEA) portée par la collectivité (indicateur à suivre)

Egalite femmes-hommes

-Nombre d'associations conventionnées du secteur de la santé engagées en 2023 dans la démarche de responsabilité sociétale et environnementale des associations (RSEA) portée par la collectivité (indicateur à suivre)

-Activité Nozambule 2021-2022 :

-324 étudiants rencontrés en résidence universitaire, en fin d'après-midi et début de soirée, dont 53% de femmes.

-la plupart des entretiens menés sur l'espace public lors des soirées d'intervention des équipes Noz, sont réalisés avec des hommes, seuls ou en groupe ; il est constaté une fréquentation moindre des femmes sur l'espace public en soirée par rapport à l'année précédente

ENFANCE, JEUNESSE ET POLITIQUES EDUCATIVES

- Accueil de la petite enfance et premiers apprentissages
- Temps scolaire
- Offre périscolaire
- Accueils et structures de loisirs
- Actions en faveur de la jeunesse et de la vie étudiante
- Politique éducative enfance parentalité

Politique ENFANCE ET POLITIQUES ÉDUCATIVES

Secteur

Accueil de la petite enfance et premiers apprentissages

Chiffres clés 2022

18 crèches municipales

6 crèches parentales

11 crèches associatives

6 crèches d'entreprises

1 crèche collective de personnel

22 micro-crèches

Un total de 1 980 places en accueil régulier dans les établissements

44% des enfants de moins de 3 ans qui sont accueillis de façon régulière en établissements d'accueil du jeune enfant

21% des enfants de moins de 3 ans sont accueillis par les 684 assistantes maternelles indépendantes ou gardes à domicile

6 699 enfants de moins de 3 ans sont répertoriés sur la Ville de Rennes

65% des enfants de moins de 3 ans ont bénéficié d'un mode d'accueil

La raison d'être du secteur

La politique petite enfance vise le bien-être des enfants tout en favorisant la conciliation de la vie familiale et professionnelle, l'accès à l'emploi, la promotion de l'égalité, le soutien à la parentalité, la prévention sanitaire et sociale. Elle est, à ce titre, une composante des politiques économiques et sociales, de santé et d'éducation. Elle est conduite en lien avec la CAF et le Département.

Elle développe des services d'accueil diversifiés sur le territoire rennais. Qu'il s'agisse des crèches collectives, familiales, municipales, parentales ou bien associatives, des haltes garderies, des assistantes maternelles indépendantes et des espaces jeux, cette offre vise l'adaptation aux besoins variés des familles dans un souci de complémentarité et de mixité sociale.

Pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixée, la Ville soutient financièrement les crèches parentales et associatives, les espaces jeux, elle gère les accueils municipaux, et anime L'Étoile, en lien avec la CAF. L'Étoile, lieu dédié à la petite enfance, vise à informer et accompagner les familles dans le choix d'un mode de garde. C'est aussi le guichet unique pour toutes les inscriptions en crèches municipales et associatives.

Au sein des accueils municipaux, l'implication des parents à la vie des établissements au quotidien est favorisée, ils sont également invités à des temps forts liés à la vie de la crèche où est accueilli leur enfant (portes ouvertes, café parents…), mais aussi aux différentes instances comme les conseils de crèche, le conseil des conseils de crèche, etc.

Dans ses établissements, la Ville promeut une pédagogie basée sur l'accompagnement visant à encourager chaque enfant dans le développement de ses compétences et à favoriser l'intégration de tous dans ses différences notamment les enfants en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques. Des partenariats avec les équipements culturels rennais sont développés pour favoriser l'ouverture et la curiosité des enfants. Elle veille à ce que les repas fournis aux enfants soient équilibrés et à ce qu'une alimentation saine basée sur le plaisir soit valorisée.

Budget 2022	Budget 2023
Dépenses de fonctionnement	
21.46 €	26.11 M€
Recettes de fonctionnement	
12.10 M€	13.32 M€
Dépenses d'investissement	
0.43 €	1.19 M€
Recettes d'investissement	
0.00 M€	0.00 M€

Les actions

- → Informer les usagers et développer une offre diversifiée d'accueil
- → Garantir l'accueil des enfants au sein d'espaces adaptés et équipés
- → Accompagner les enfants dans leurs premiers apprentissages

Politique ENFANCE ET POLITIQUES ÉDUCATIVES

Secteur Accueil de la petite enfance et premiers apprentissages

En 2023

+ Consolidation de la mise en place de la PSU débutée au 1er septembre 2021 : élaboration d'outils de suivi, accompagnement de proximité des responsables de crèches
+ Poursuite de la gestion de la pénurie de professionnels avec réajustements des organisations et modalités d'accueil
+ Suivi de la mise en place de la nouvelle Convention Territoriale Globale 2023/2026 VDR/CAF
+ Consolidation du partenariat avec les crèches associatives avec, notamment, la mise en place d'un accompagnement gestionnaire par un cabinet conseil, en lien avec la CAF
+ Élargissement de la réflexion sur la coordination entre secteur de la petite enfance et les acteurs de l'insertion à We Ker et Pôle Emploi, pour faciliter le parcours des parents en recherche active d'emploi, en particulier les familles monoparentales et en quartiers prioritaires
+ Poursuite de la réflexion sur le devenir des crèches familiales municipales et sur l'accompagnement et la professionnalisation des assistantes maternelles (job dating, Espaces jeux - ARAM CAF/VDR, charte qualité, AREJ…)
+ Création de nouvelles structures d'accueil : crèche associative plein air Bellangerais (2023), micro-crèche "migrants" Asfad (2023), crèche municipale semi plein air Bois Perrin (2027)
+ Accompagnement des projets de relocalisation la crèche parentale Poupenn, des haltes-garderies Primevères, AMSIC Maison des Squares
+ Accompagnement de l'évolution en multi-accueil des 7 haltes-garderies de l'ARCS
+ Suivi du projet de fonctionnement du Relais Petite Enfance

Impacts territoriaux de la politique publique :

Climat et transition écologique

Utilisation de l'eau du robinet pour la consommation des enfants, permettant d'économiser 28 000 bouteilles en plastique par an.

57% de produits durables bio dont 53% de produits biologiques dans l'alimentation en crèches

Ouverture d'une crèche plein air associative de 24 places en janvier 2023

Chiffres clés 2022

85 écoles publiques du 1er degré

14 466 enfants scolarisés dont :

8 750 élèves élémentaires

5 716 élèves maternels

35 % des élèves en éducation prioritaire

1 300 élèves supplémentaires dans les écoles publiques depuis 2014

18 écoles privées sous contrat du 1er degré avec **4 771** élèves

1 500 agents municipaux interviennent tous les jours dans les écoles publiques rennaises

1 nouveau groupe scolaire livré à la rentrée 2022 : Simone Veil

2 nouvelles cours d'écoles végétalisées : élémentaires Clemenceau et Paul Langevin

Budget 2022	Budget 2023
Dépenses de fonctionnement	
26.42 M€	31.15 M€
Recettes de fonctionnement	
0.04 M€	0.04 M€
Dépenses d'investissement	
26.43 €	22.22 M€
Recettes d'investissement	
1.06 M€	1.37 M€

La raison d'être du secteur

Depuis plusieurs décennies, la Ville s'est engagée avec volontarisme à faire de l'éducation un moteur de son développement. Elle s'appuie pour cela sur un projet éducatif local en cours de renouvellement en fonction des priorités politiques et des besoins identifiés sur le territoire.

Le PEL renouvelé début 2023 a pour ambition de faire de Rennes une ville à « hauteur d'enfants » : Une ville qui place l'enfant au centre de toutes ses priorités.

Cette volonté s'illustre au travers de 6 axes prioritaires : Continuer de porter concrètement le principe d'égalité entre tous les enfants et à tous les jeunes ; Faire de l'Éducation aux enjeux écologiques une priorité ; Permettre à tous les enfants et les jeunes de pouvoir bénéficier d'une offre éducative de qualité ; Accompagner et coordonner la prise en compte d'une santé globale favorisant le bien-être physique et psychologique ; Accompagner une citoyenneté active des enfants et des jeunes ; Renforcer la démarche de co-éducation.

Dès lors, forts d'un partenariat historique avec l'Éducation Nationale, l'intervention et le soutien de la ville sur le temps scolaire se caractérisent par différents leviers et actions qui permettent d'atteindre ces objectifs. Parmi eux, une priorité est donnée en faveur de la lutte contre les inégalités territoriales et éducatives, via l'attribution d'une dotation aux actions éducatives majorée aux 25 écoles situées en quartiers prioritaires, ainsi que des moyens supplémentaires en direction de 3 écoles dont les problématiques sociales et éducatives sont proches de celles situées en REP.

Parmi les nombreuses actions portées sur le temps scolaire et considérées comme des leviers pédagogiques indispensables pour atteindre les objectifs ciblés dans le cadre du PEL on peut citer plus particulièrement : l'accueil renforcé des moins de trois ans en éducation prioritaire ; l'appel à projets Aides aux actions des écoles, ; le dispositif d'instruction en famille ou encore les cités éducatives, territoire d'expérimentation et d'innovation éducatives au service des familles des quartiers.

Plusieurs investissements majeurs accompagnent une démographie scolaire dynamique : livraison du nouveau groupe scolaire Simone Veil en septembre 2022 sur le quartier de La Courrouze, livraison des travaux d'isolation thermique par l'extérieur de l'élémentaire Guyenne pour la rentrée 2022 ; livraison de 2 nouveaux groupes scolaires d'ici 2023-2024 (un à Maurepas, Toni Morrison et un sur le quartier Baud-Chardonnet, Miriam Makeba).

Autre enjeu du mandat, le numérique et ses usages avec l'Edulab Pasteur, tiers-lieu éducatif qui symbolise cet engagement. Enfin, l'effort en matière de végétalisation des groupes scolaires et de lutte contre le changement climatique et de développement de la biodiversité se confirme avec les travaux engagés dans les cours d'école (5 000 m2 par an).

Les actions

- → Améliorer le patrimoine scolaire et développer les capacités d'accueil des équipements scolaires
- → Apporter des moyens nécessaires à la scolarité des élèves et aux projets éducatifs

Politique ENFANCE, JEUNESSE ET POLITIQUES ÉDUCATIVES

Secteur Temps scolaire

En 2023

Améliorer le patrimoine scolaire et développer les capacités d'accueil des équipements scolaires

+ Poursuivre le plan d'investissement consacré au patrimoine scolaire : plus d'une dizaine d'opérations de construction et/ou de restructuration majeures seront achevées ou engagées dans les groupes scolaires rennais d'ici 2026, avec notamment pour la rentrée 2023, l'ouverture de l'école Toni Morrison sur le quartier de Maurepas. Afin d'accompagner la dynamique démographique, des travaux de réhabilitation – restructuration d'envergure vont débuter sur le groupe scolaire Volga et sur la maternelle Guyenne
+ Garantir la sécurité et l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite dans les écoles : notamment mise en place d'un ascenseur dans les écoles élémentaires Camille Claudel et Moulin du Comte
+ Engager des travaux d'économie d'énergie : remplacement des menuiseries sur les écoles élémentaires Clémenceau et Jean Moulin ainsi que sur la maternelle Villeneuve
+ Agrandir les restaurations scolaires : début des travaux sur les écoles Volga et Guyenne
+ Rénover et végétaliser les cours d'écoles : école élémentaire Clôteaux et maternelle Pascal Lafaye
+ Renforcer l'investissement autour du numérique éducatif
+ Accompagnement des usages numériques dans l'éducation avec notamment le déploiement de nouveaux outils et la mise à disposition de ressources numériques mutualisées dans le cadre du Plan local éducatif numérique
+ Achever les travaux consacrés à la sécurisation des écoles publiques (ensemble des groupes scolaires concernés avec une enveloppe de 3,5 M €) et maintenance des installations mises en place
+ Une première boucle d'autoconsommation collective et citoyenne sera mise en service, avec une centrale photovoltaïque installée sur l'école Prévert

  Les programmes de sensibilisation à la transition écologique en milieu scolaire seront poursuivis

Apporter des moyens nécessaires à la scolarité des élèves et aux projets éducatifs

+ Mettre en œuvre des actions et l'accompagnement de la communauté éducative dans le cadre des 3 cités éducatives
+ Prendre en charge les 5 500 inscriptions scolaires annuelles
+ Accompagner et répondre aux besoins éducatifs et pédagogiques des équipes enseignantes au travers des dotations versées, des prêts (32 000 livres prêtés chaque année par les bibliothèques municipales) et des prestations proposées aux écoles
+ Soutenir 300 projets au sein des écoles, notamment des classes thématiques dans le cadre de dispositifs portés par des services Ville de Rennes/Rennes Métropole et des partenaires sur des sujets variés (littérature, éducation à la nature et à l'environnement, sensibilisation aux enjeux climatiques et énergétiques, culture scientifique, citoyenneté, climat scolaire, santé, sport…), des classes transplantées et des séjours éducatifs, et des parcours ou grands projets (résidences d'artistes, jumelages…) dans le cadre du Plan local d'éducation artistique et culturelle et du label territoire 100% EAC
+ Développer des actions de médiation entre pairs à l'école avec l'appui de l'association Liberté Couleurs
+ Poursuivre la mise à disposition de personnels municipaux dans les écoles : éducateurs sportifs, musiciens enseignants intervenants, médiateurs culturels (Opéra, musées, bibliothèques…)
+ Santé pour les enfants des maternelles (service santé – enfance) : agir auprès des familles et en appui aux équipes enseignantes
+ Écocentre de la Taupinais : développer des projets d'éducation au vivant en direction des enfants rennais et accompagner les l'ensemble des acteurs éducatifs dont les enseignants et enseignantes dans cette démarche en s'appuyant sur la rédaction et la mise en œuvre d'un plan d'éducation à la nature et au vivant
+ Édulab Pasteur : accompagner l'ensemble des acteurs de l'éducation mais aussi de l'insertion dans la mise en œuvre des projets d'éducation au numérique et lutter contre les inégalités d'usages, dans le cadre du Plan numérique éducatif local.

Impacts territoriaux de la politique publique :

Climat et transition écologique

+ Actions éducatives soutenues ou mises en œuvre sur le temps scolaire :

  49 classes Watty

  3 classes Carbone Scol'ERE

  3 classes Énergie (économies d'énergie)

  2 classes Écodo (sensibilisation à la ressource eau)

  12 classes Écologie

  23 classes à l'écocentre de la Taupinais

  30 classes à la Ferme des Basses Gayeulles (écocitoyenneté, vivant et biodiversité)

  19 classes Apprentissage du vélo en milieu urbain

  14 classes Consommation responsable et déchets sur les parcours consommation et déchets, récup et recyclage et biodéchets

  12 subventions sur projets sur les thèmes de la biodiversité, du jardin, de la nature en ville et de la classe dehors.

Egalite femmes-hommes

+ 2 nouvelles cours végétalisées libérées des stéréotypes de genre
+ 3 nouvelles écoles nommées par les enfants avec trois noms de femmes : Simone Veil, Toni Morrison et Miriam Makeba
+ 1 atelier théâtre sur le sujet de l'égalité filles-garçons soutenu sur le temps scolaire
+ 11 agent.es spécialisé.es des écoles maternelles ont bénéficié d'une journée de formation dédiée au sujet de l'inégalité fille-garçon dans les familles et à l'école

Chiffres clés 2022

9 100 enfants fréquentent en moyenne quotidiennement la restauration municipale (**63%** de la population scolaire)

650 ateliers associatifs chaque semaine dans les écoles publiques du 1er degré, soit **15 400 heures** assurées par **75** associations

750 animateurs et responsables périscolaires

38 % de produits durables dans les repas des cantines scolaires (dont **26 %** en bio)

-55 % de gaspillage alimentaire par enfant

67 % environ des achats alimentaires réalisés dans le département

85 % des enfants satisfaits du temps du midi à l'école

190 études surveillées quotidiennes en moyenne, entre 2 à 8 études par école.

3 400 élèves accueillis chaque soir en moyenne.

243 enfants à besoins spécifiques accueillis sur le temps périscolaire 22/23

La raison d'être du secteur

Depuis plusieurs décennies, la Ville s'est engagée avec volontarisme à faire de l'éducation un moteur de son développement. Elle s'appuie pour cela sur un Projet Éducatif Local (PEL) qu'elle renouvelle à chaque mandat en fonction des priorités politiques et des besoins identifiés sur le territoire.

Le PEL renouvelé début 2023 a pour ambition de faire de Rennes une ville à « hauteur d'enfants » : une ville qui place l'enfant au centre de toutes ses priorités.

Cette volonté s'illustre au travers de 6 axes prioritaires : continuer de porter concrètement le principe d'égalité entre tous les enfants et les jeunes ; faire de l'Éducation aux enjeux écologiques une priorité ; permettre à tous les enfants et à tous les jeunes de pouvoir bénéficier d'une offre éducative de qualité ; accompagner et coordonner la prise en compte d'une santé globale favorisant le bien-être physique et psychologique ; accompagner une citoyenneté active des enfants et des jeunes ; renforcer la démarche de co-éducation.

Dès lors, en partenariat avec l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire, Rennes concrétise son ambition d'être un « territoire apprenant » où « toute la ville est une source d'éducation ».

L'objectif est bien de faire de chaque temps et de chaque espace, un moment et un lieu éducatif répondant aux attentes et aux besoins des familles, notamment les plus modestes. La Ville a donc choisi, depuis 2013, de renforcer et de diversifier son offre périscolaire en développant, structurant et pérennisant son activité en tenant compte du respect des rythmes de l'enfant et des principes de complémentarité et continuité éducative.

Cela s'illustre concrètement par l'organisation d'ateliers éducatifs sur les temps du midi et du soir et d'un accompagnement autour du temps personnel de l'enfant. Quels que soient les actions et ateliers mis en œuvre, une attention particulière est apportée aux questions du vivre ensemble, de laïcité, de citoyenneté active et de lutte contre les discriminations mais aussi aux questions environnementales et d'éducation au vivant.

Que ce soit pour des questions de santé, environnementales ou de lutte contre les inégalités, le volet alimentaire constitue un point d'attention particulier. À ce titre, la Direction Éducation Enfance s'est pleinement engagée dans le Plan Alimentaire Durable. Levier éducatif, l'alimentation durable se structure autour d'une démarche volontariste et responsable qui associe parents, enfants, éducateurs et producteurs.

	Budget 2022	Budget 2023
Dépenses de fonctionnement	12.30 M€	14.59 M€
Recettes de fonctionnement	8.45 M€	8.44 M€
Dépenses d'investissement	0.52 M€	0.42 M€
Recettes d'investissement	0.00 M€	0.00 M€

Les actions

- → Proposer des activités périscolaires diversifiées et adaptées
- → Soutenir les acteurs de la communauté éducative
- → Délivrer aux enfants une restauration responsable et de qualité

En 2023

Proposer des activités périscolaires diversifiées et adaptées

+ Une organisation et une offre éducative adaptées sur le temps périscolaire
+ 650 ateliers associatifs proposés chaque semaine dans les écoles de la Ville. Le choix des activités s'effectue au sein de chaque école en fonction des projets et dans un objectif de cohérence et de complémentarité entre temps scolaire et temps périscolaire
+ Intervention des associations dans le cadre des activités périscolaires pour favoriser la diversité des activités, en continuité et complémentarité avec les projets d'école et en s'appuyant sur la parole de l'enfant
+ Des dispositifs spécifiques en faveur des écoles en REP et REP+ (renforcement des taux d'encadrement pour les accueils périscolaires et les études surveillées, retour anticipé sur la pause méridienne, dotations matériel pédagogique « ateliers » majorées)
+ Développement d'outils et de ressources (avec l'écocentre de la Taupinais) pour accompagner les professionnels et renforcer les actions de sensibilisation dans le cadre du futur plan d'éducation à la nature
+ Renforcement d'actions en faveur de l'égalité fille-garçon, de la laïcité, poursuite de la formation des agents (agent·es spécialisé·es des écoles maternelles, animateur·trices et responsables Éducation Loisirs, concierges, éducatrices jeunes enfants) sur le sujet de l'inégalité fille-garçon dans les familles et à l'école.
+ Ouverture culturelle et artistique à travers la mise en place de chorales avec les intervenants du CRR, la déclinaison des résidences d'artistes sur les temps périscolaires, l'intervention de Lire et faire Lire
+ Accueil et accompagnement des enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques (notamment dans les accueils de loisirs municipaux) pour favoriser une inclusion sur tous les temps de l'enfant
+ Travail personnel de l'enfant : renforcement et harmonisation de l'offre éducative sur le temps du soir via un référentiel partagé

Soutenir les acteurs de la communauté éducative

Le renouvellement du Projet Éducatif de Territoire (PEDT) en 2023 proposera un temps de concertation entre acteurs éducatifs au sujet du rythme des enfants d'âge maternelle

+ Professionnalisation des équipes d'animation à travers notamment des formations qualifiantes et thématiques (vivre ensemble, climat scolaire, maternelle, pédagogie interactive, prise en charge du handicap, développement des compétences psychosociales…)
+ Soutien technique et pédagogique des conseillers d'animation qui assurent une mission de ressource et d'accompagnement sur les thématiques de l'animation
+ Soutien à une trentaine d'associations et 800 bénévoles qui proposent de l'accompagnement à la scolarité de 1 400 enfants chaque semaine. Les accompagnateurs, salariés ou bénévoles des associations, œuvrent dans les quartiers ; leurs actions visent également à favoriser l'implication des familles et à développer les liens avec les établissements scolaires
+ Soutien aux projets dans le cadre des commissions thématiques de quartier en politique de la ville (CEEJS)

Délivrer aux enfants une restauration responsable et de qualité

+ Poursuite du plan alimentaire durable favorisant les circuits courts, le pourcentage de produits biologiques dans les repas des cantines, la lutte contre le gaspillage alimentaire, le travail de prévention santé auprès des familles
+ Proposition d'un repas végétarien alternatif quotidien dans les écoles
+ Réflexion et plan d'action pour la fin du plastique dans les restaurations scolaires

Impacts territoriaux de la politique publique :

Climat et transition écologique

+ 40 ateliers hebdomadaires sur le temps périscolaire sur les thèmes du jardinage, de la découverte et de la protection de la nature
+ 18% des projets d'animation développés dans les centres de loisirs au cours de l'année 2022/2023 sont centrés sur le thème de l'environnement (nombreux projets sur le jardinage, installation poulaillers, sensibilisation à la nature par des activités artistiques…)

Egalite femmes-hommes

+ 10 animateur·trices et responsables Éducation Loisirs ont bénéficié d'une journée de formation dédiée au sujet de l'inégalité fille-garçon dans les familles et à l'école.
+ Organisation d'actions dédiées par les Responsables Éducation Loisirs, dans le cadre d'une semaine égalité filles/garçons ou via des activités favorisant l'accès aux filles et/ou la mixité (tournoi multisports par exemple)

28% des projets d'animation développés dans les centres de loisirs au cours de l'année 2022/2023 sont centrés sur le thème du vivre ensemble incluant l'égalité femme-hommes (nombreuses sensibilisations à partir de jeux de rôles, jeux de stratégie, écriture d'un journal…)

Politique

ENFANCE ET POLITIQUES ÉDUCATIVES

Secteur

Accueils et structures de loisirs

Chiffres clés 2022

Mercredi

27 centres de loisirs municipaux de quartiers ouverts

Petites vacances scolaires

14 centres de loisirs municipaux ouverts (sauf Noël : 10) et **945** enfants accueillis en moyenne par jour

130 Animateurs référents accueillent les enfants à besoins spécifiques présents pendant les vacances dans les centres de loisirs

Été

8 (**9** en juillet) centres de loisirs municipaux ouverts sur l'été avec **845** enfants accueillis en moyenne par jour

400 encadrants présents sur l'été dans les centres de loisirs

145 enfants à besoins spécifiques accueillis sur l'ensemble des centres d'été

La raison d'être du secteur

Depuis plusieurs décennies, la Ville s'est engagée avec volontarisme à faire de l'éducation un moteur de son développement, un moyen de répondre aux enjeux de démocratie locale, un levier essentiel de lutte contre les inégalités.

En partenariat avec le tissu associatif, les acteurs de quartiers et les institutions locales, Rennes, Ville Éducatrice, concrétise son ambition de faire de Rennes un « territoire apprenant », où le projet éducatif demeure partagé.

Son action dans le cadre extrascolaire est inscrite de longue date dans son ADN éducatif. Pour préserver un lien direct avec les familles et les enfants, la Ville de Rennes a souhaité maintenir un nombre important de centres de loisirs municipaux, tout en subventionnant 32 centres de loisirs associatifs (équipements de quartiers et centres sociaux). Le Projet Éducatif Local est garant de la cohérence éducative des différents centres de loisirs de la Ville.

Conquête de l'autonomie, apprentissage du vivre-ensemble, transition écologique, citoyenneté, ouverture culturelle, prise en charge du handicap... autant d'objectifs que se fixe continuellement la Ville vis-à-vis des enfants qu'elle accueille dans ses centres de loisirs municipaux.

L'objectif est de favoriser la mixité sociale et l'accessibilité aux usagers en proposant des accueils et des horaires adaptés aux familles.

Les centres petite enfance ont, pour leur part, su construire depuis plusieurs années un savoir-faire par l'intermédiaire de la pédagogie interactive qui permet un accueil bienveillant et individualisé favorable à une émancipation dès le plus jeune âge.

À travers son nouveau Projet Éducatif Local, l'équipe municipale rennaise souhaite que les centres de loisirs municipaux visent plus particulièrement la mise en œuvre des objectifs suivants :

- Renforcer la continuité éducative et l'articulation des différents temps de l'enfant
- Penser la ville à hauteur d'enfants
- Garantir le vivre-ensemble autour des principes de laïcité, de citoyenneté et de lutte contre les discriminations
- Participer à l'ouverture culturelle et artistique des enfants

Budget 2022	Budget 2023
Dépenses de fonctionnement	
4.25 M€	5.13 M€
Recettes de fonctionnement	
1.03 M€	1.04 M€
Dépenses d'investissement	
0.21 M€	0.43 M€
Recettes d'investissement	
0.00 M€	0.00 M€

Les actions

- → Promouvoir l'autonomie et le vivre-ensemble au sein des centres de loisirs municipaux
- → Promouvoir l'écocitoyenneté et la sensibilisation au développement durable

En 2023

Promouvoir l'autonomie et le vivre-ensemble au sein des centres de loisirs municipaux

+ La Ville a choisi de maintenir un maillage territorial resserré de centres de loisirs municipaux de façon à faciliter l'accès aux familles : un centre ouvert dans chaque quartier pour les enfants d'âge maternel et deux centres hors Rennes pour les élémentaires au nord et sud avec des navettes au départ dans les quartiers
+ Une tarification sociale articulée autour de 13 tranches tarifaires. Le coût d'une journée en centre de loisirs s'élève à 97 € pour les petites vacances et à 59 € le mercredi après-midi
+ Respecter le rythme des enfants : une pédagogie interactive est mise en place et permet aux enfants de découvrir en douceur la vie en collectivité et de développer leurs sens. Une circulation libre entre les différents pôles d'activités favorise l'autonomie et les apprentissages
+ Les enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques peuvent être accueillis grâce à la mise en place d'un projet individualisé. De même, soutenue financièrement par la CAF, la Ville est attentive à ce que les enfants, bénéficiant d'un accompagnement sur le temps scolaire, puissent être suivis chaque fois que cela est possible par la même personne sur les centres de loisirs. La ville se mobilise pour prendre en charge les enfants porteurs de handicap ou à besoin spécifique dans les structures de loisirs extrascolaires
+ L'ouverture culturelle : dans le cadre du Plan Local d'Éducation Artistique et Culturelle, la Ville a mis en place, dans les centres de loisirs, des parcours culturels en partenariat avec les équipements culturels pour encourager la fréquentation des espaces culturels, le plaisir de la découverte et le plaisir de pratiquer. Des propositions de parcours sont ainsi adressées à un public d'enfants de 4 à 12 ans, en complémentarité avec ce qui se pratique sur le temps scolaire (Musée des Beaux-Arts, La Criée, bibliothèques de Rennes, association Transmusicales, Opéra, Conservatoire...)
+ L'ouverture sur le monde et le territoire est développée (interculturel, Europe) avec des partenaires tels que la Maison de l'Europe la Maison Internationale de Rennes (MIR), la culture bretonne (danse bretonne, gouren…), l'éducation aux médias avec le Club de la presse
+ Expérimentation sur un quartier du premier budget participatif des enfants à compter de l'automne 2022. Il s'adresse à tous les enfants d'âge élémentaire de ce quartier (scolarisés dans les écoles publiques, privées, en instruction en famille, en établissements spécialisés…) pour qu'ils puissent proposer des projets en étant accompagnés par un acteur éducatif
+ Un panel d'activités sportives (découverte et initiation au base-ball, au hockey sur gazon, accès aux piscines, vélos, basket…) est proposé
+ Promotion de l'écocitoyenneté et du développement durable à l'écocentre de la Taupinais : découverte de la nature et de l'environnement (jardinage et sensibilisation « au bien manger » et questions de santé alimentaire), découverte des milieux naturels et de leurs écosystèmes, découverte et protection du vivant et de la biodiversité, sensibilisation au tri sélectif au recyclage, participation à des chantiers nature dans le cadre des mesures de compensation écologique liées aux travaux de la seconde ligne de métro

Impacts territoriaux de la politique publique :

Climat et transition écologique

+ 18% des projets d'animation développés dans les centres de loisirs au cours de l'année 2022/2023 sont centrés sur le thème de l'environnement (nombreux projets sur le jardinage, installation poulailler, sensibilisation à la nature par des activités artistiques…)
+ L'écocentre structure dédiée accueille tout au long de l'année des accueils de loisirs
+ Le projet de tri sélectif a été étendu sur les temps extrascolaire
+ Les vacances d'été sont propices à la mise en œuvre de projets d'éducation au vivant pour et dans la nature : organisation de camps et séjours nature

Politique

ENFANCE, JEUNESSE ET POLITIQUES ÉDUCATIVES

Secteur

Actions en faveur de la jeunesse et de la vie étudiante

Chiffres clés 2022

Nombre de projets associatifs soutenus :

18 projets étudiants soutenus et réalisés

19 projets en faveur des adolescents

31 projets d'activités estivales

80 projets FRIJ soutenus

8 associations conventionnées suivies par la Mission Jeunesse

Nombre d'étudiants investis dans l'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville (AFEV) :

33 volontaires

299 étudiants bénévoles mentors

38 kapseurs

82 jeunes rennais accueillis par Unis Cités pour réaliser un service civique

Nombre de soirées Rennes de la Nuit : 9 soirées

Dispositif chantiers citoyens : 286 participations de jeunes sur 67 chantiers, 9 partenaires associatifs mobilisés

Dispositif Jobs à Rennes :

Nb de jeunes inscrits : 103

Nombre de missions réalisées 145 et nombre de structures partenaires 47 nombre de services VdR et RM 52

16 BAFA obtenus

14 qualifications baby-sitters

Budget 2022	Budget 2023
Dépenses de fonctionnement	
1.36 M€	1.34 M€
Recettes de fonctionnement	
0.00 M€	0.00 M€
Dépenses d'investissement	
0.00 M€	0.00 M€
Recettes d'investissement	
0.00 M€	0.00 M€

La raison d'être du secteur

La politique jeunesse menée par la Ville de Rennes a pour objectif principal de permettre à chaque jeune de trouver une place dans la cité en soutenant leurs multiples initiatives.

Dans le cadre de sa politique jeunesse, la Ville entend soutenir les initiatives des jeunes, favoriser leurs expressions, accompagner leurs projets, promouvoir leur citoyenneté. À ce titre, la Ville soutient ces actions par un certain nombre de dispositifs tels que le Fond Rennais d'Initiative Jeunes (FRIJ) animé par l'association 4 Bis - Information Jeunesse - La Place des Possibles.

La Ville apporte son soutien aux actions conduites par les jeunes adultes et plus spécifiquement par les associations d'étudiants. Elle appuie les associations telles que Unis Cité dans son activité d'accompagnement des jeunes en services civiques ou encore l'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville (AFEV) dans la conduite d'actions citoyennes qui contribuent, au sein des quartiers prioritaires, à la cohésion sociale et à la lutte contre les inégalités grâce à l'engagement des étudiants.

La Ville soutient le dispositif Aller Vers les jeunes qui permet la déambulation d'éducateurs socio- sportifs sur l'espace public où ils rencontrent des jeunes âgés de 10 à 30 ans afin de les orienter vers les ressources présentes en proximité et les accompagner dans l'organisation de projet.

La Ville encourage l'implication des jeunes dans l'organisation d'activités socio-culturelles et sportives dans le cadre du dispositif de Soirées Rennes de la nuit (anciennement ND4J) qui offre l'opportunité aux jeunes d'organiser des soirées conviviales, gratuites, sans alcool et ouvertes à tous.

Pour promouvoir l'accès aux droits et aux ressources, la Ville accompagne l'association du 4Bis dans ses missions d'information, de documentation pour les jeunes en lui confiant la gestion d'un espace ressources dédié aux jeunes. La ville veille à mettre en place un accompagnement de proximité des jeunes adultes sur les quartiers de Bréquigny, Villejean, le Blosne et Maurepas.

Par ailleurs, la Ville soutient les propositions de loisirs sur le temps extra-scolaire avec une attention particulière portée aux âges passerelles (9/11 ans et 14/17 ans) et organise l'opération Loisirs Vacances Jeunes (LVJ). Il s'agit de proposer des activités de loisirs à dominante culturelle et sportive, en proximité, mais aussi de favoriser la sociabilité des jeunes et l'apprentissage des règles de vie en groupe.
La ville souhaite renforcer le lien entre l'engagement, la formation et l'expérience professionnelle par l'accueil et l'accompagnement de services civiques, en consolidant le dispositif Chantiers citoyens et en participant au programme de "formation Jeunes Adulte" du Cercle Paul Bert. Enfin, le dispositif Jobs à Rennes permet aux jeunes rennaises et rennais de 18 ans et plus, d'accéder à des emplois ponctuels tout au long de l'année auprès des services de la Ville, de la Métropole et des associations du territoire.

Les actions

- → Faciliter l'entrée des jeunes dans la vie active en démultipliant les expériences professionnelles
- → Accompagner les jeunes en proximité pour favoriser leur autonomie et leur mobilité
- → Proposer des espaces matériels et immatériels répondant aux besoins d'expression et de socialisation de la jeunesse
- → Aller vers les jeunes et proposer une offre plus qualitative qui s'adapte aux besoins individuels et collectifs des jeunes
- → Garantir le droit aux vacances et aux loisirs en veillant à la complémentarité de l'offre sur les quartiers
- → Favoriser l'engagement des jeunes

Politique ENFANCE, JEUNESSE ET POLITIQUES ÉDUCATIVES

Secteur Actions en faveur de la jeunesse et de la vie étudiante

En 2023

+ Évaluation et réécriture de la convention avec l'association 4 Bis Information Jeunesse
+ Évaluation et réécriture du contrat de mission avec l'association AFEV (Association de la Fondation étudiante pour la ville)
+ Poursuite de l'accompagnement de l'association Breizh Insertion Sport dans la mise en œuvre du projet Aller Vers les Jeunes sur Le Blosne, Villejean-Beauregard, Maurepas, Bréquigny et étendu au quartier de Cleunay en 2023
+ Poursuite du travail sur l'accompagnement des jeunes dans les structures autour des âges passerelle (9-13 ans et 14-17 ans) en lien avec les chartes territoriales de la cohésion sociale
+ Articulation des actions menées dans le cadre de la politique jeunesse (accompagnement des jeunes adultes, âges passerelle, activités de loisirs sur les vacances scolaires) avec celles soutenues par les Cités Éducatives
+ Suivi des projets d'accompagnement des jeunes adultes sur les quartiers populaires notamment l'expérimentation d'un lieu d'accueil partenarial à Villejean, la mise en œuvre du volet jeunes adultes par la MJC Suède à Bréquigny, la gestion d'un espace dédié à l'accompagnement des jeunes adultes sur le quartier de Maurepas (Le Clair Détour) et le développement du projet d'accueil au Blosne porté par le 4 Bis
+ Suivi du projet expérimental d'accueil des 9 – 13 ans sur Maurepas
+ Accompagnement de la démarche d'actualisation du Projet Jeunesse de Territoire à Cleunay
+ Appui aux collaborations par quartier afin de proposer un accueil et des activités en continu pendant l'été sur chaque quartier et notamment dans les quartiers prioritaires (politique de la ville). Enjeu porté notamment dans le cadre des chartes territoriales de la cohésion sociale
+ Construction d'un programme de formation à destination des professionnels jeunesse sur l'accueil du public féminin et sur les 1ers secours en santé mentale
+ Suivi de la mise en œuvre des projets portés par le CRIC de Coopératives Jeunesse de Service et de l'expérimentation "Coopératives Jeunes Majeurs "
+ Développement et confortement du lien avec les universités dans le soutien aux initiatives estudiantines
+ Suivi de la production de l'Étude sur les conditions de vie et de santé des étudiants rennais
+ Poursuite du dispositif Soirées Rennes de la Nuit pour répondre davantage aux besoins et pratiques festives des jeunes
+ Suivi des contrats de mission (Espoir et Entraide Scolaire, Unis Cité, Keur Eskemm, GRPAS notamment)
+ Poursuite de la mise en œuvre des chantiers citoyens en lien avec les services de la Ville
+ Consolidation du nouveau dispositif "Jobs à Rennes" qui permet aux jeunes adultes de bénéficier de vacations tout au long de l'année pour réaliser des missions d'intérêt général au sein des services de la collectivité ou de partenaires associatifs rennais
+ Poursuite du programme Formation Jeunes Adultes avec le Cercle Paul Bert qui contribue à l'engagement associatif des jeunes, l'implication dans une formation diplômante et la découverte d'une première expérience professionnelle

Impacts territoriaux de la politique publique :

Climat et transition écologique

- 89% des organisateurs de Soirée Rennes de la nuit ont intégré une démarche écoresponsable dans leurs projets (tri sélectif des déchets, gestion du catering pour limiter le gaspillage alimentaire, utilisation de matériaux réutilisables (gobelets réutilisables, vaisselle…))

  72% des projets de vie étudiante ont intégré une démarche écoresponsable. Les démarches les plus régulièrement mises en place sont le choix des matériaux utilisés, le tri et la gestion des déchets, le gaspillage alimentaire

- 1 soirée Rennes de la nuit thématique (préservation de la nature au Congo)

Egalite femmes-hommes

- La proportion Femme/Homme touchée par les actions Aller Vers se compose en moyenne à 30% de femmes et à 70% d'hommes. Les actions spécifiques mises en œuvre pour repérer et mobiliser le public féminin ont été intégré à la nouvelle convention 2023. Dans le cadre du dispositif Aller Vers les Jeunes, des actions spécifiques (séjours, activités sorties, chantiers) s'adressent au public féminin
- La promotion "Formation Jeunes adultes" 2022 du Cercle Paul Bert était composée de 21 stagiaires BAFA dont 16 filles et 16 Baby-sitters formés dont 11 filles
- De janvier à août 2022 (selon les données recueillies), une participation majoritaire des femmes (55%) est à observer dans l'organisation des événements ou projets étudiants soutenus par la Ville de Rennes
- En matière de communication, de plus en plus d'organisateurs et organisatrices de manifestations étudiantes prennent en compte la diversité de leurs publics-cibles (écriture inclusive, visuels, charte graphique pensés en amont pour ne pas véhiculer de stéréotypes de genre)
- Une meilleure prise en compte de la prévention des risques liés aux pratiques festives au sein des projets de vie étudiante et soirées Rennes de la nuit (stands d'information, "safe zones", personnes-ressources)
- Une attention portée à la lutte pour l'égalité dans la programmation d'événements de Vie étudiante ou soirées Rennes de la nuit : choix des intervenants, thématique abordée, mixité…
- Dans le cadre du dispositif Loisirs Vacances Jeunes, un des critères d'examen des projets élaborés par les associations est de proposer des activités et des aménagements de fonctionnement favorisant l'adhésion du public féminin à la structure dans une logique de mixité des accueils et propositions. En 2022, le pourcentage du nombre de filles présentes dans les équipements sur la période estivale reste stable par rapport à 2021 (35%) au regard de l'effectif global avec 1 132 filles accueillies. En volume, elles sont légèrement moins nombreuses qu'en 2021 (1 144). Une présence qui reste marquée sur les séjours et les mini camps, moindre sur les stages et les sorties mais en augmentation par rapport à l'été dernier sur celles-ci. Un public un peu plus visible sur les évènementiels sportifs proposés sur l'espace public puisqu'elles ont représenté 41% du public présent

Secteur

Politique éducative enfance parentalité

Chiffres clés 2022

505 familles accompagnées par le Projet de Réussite Éducative

748 enfants suivis en parcours individualisés dont **386** en parcours coordonnés

806 parents d'élèves délégués dans les **85** écoles publiques

13 espaces parents dans les écoles publiques

7 médiateurs à l'école en quartiers politique de la ville

Budget 2022	Budget 2023
Dépenses de fonctionnement	
2.98 M€	3.53 M€
Recettes de fonctionnement	
0.09 M€	0.09 M€
Dépenses d'investissement	
0.00 M€	0.00 M€
Recettes d'Investissement	
0.00 M€	0.00 M€

La raison d'être du secteur

La Ville s'est engagée avec volontarisme à faire de l'éducation un moteur de son développement. Elle s'appuie pour cela sur un projet éducatif local qu'elle renouvelle à chaque mandat en fonction des priorités politiques et des besoins identifiés sur le territoire.

Le PEL renouvelé début 2023 a pour ambition de faire de Rennes une ville à « hauteur d'enfants » : Une ville qui place l'enfant au centre de toutes ses priorités.

Cette volonté s'illustre au travers de 6 axes prioritaires : Continuer de porter concrètement le principe d'égalité entre tous les enfants et les jeunes; Faire de l'Éducation aux enjeux écologiques une priorité; Permettre à tous les enfants et à tous les jeunes de pouvoir bénéficier d'une offre éducative de qualité; Accompagner et coordonner la prise en compte d'une santé globale favorisant le bien-être physique et psychologique; Accompagner une citoyenneté active des enfants et des jeunes; Renforcer la démarche de co-éducation. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les actions explicitées ci-dessous.

L'ouverture de l'école aux parents favorise le bien-être de l'enfant et sa réussite scolaire. Le soutien à la parentalité comme un des axes prioritaires du Projet Éducatif Local.

Il s'agit de créer les conditions pour encourager des alliances éducatives dans un climat de confiance. Cette prise en compte de l'enjeu de la parentalité se traduit par une mise en réseau des acteurs de l'éducation. Ces initiatives prennent forme à l'école mais aussi dans des équipements de quartiers ou dans des tiers lieux. Elles se caractérisent aussi par la production de supports ou d'outils, l'animation ou des temps forts associant les parents et les éducateurs.

Par ailleurs le Projet de Réussite Éducative (PRE), qui est un dispositif de repérage et d'accompagnement individuel d'enfant de 2 à 16 ans en fragilité éducative et sociale, permet de construire une prise en charge auprès des familles les plus éloignées de l'école. Cette prise en charge, dans un parcours individualisé, assure une continuité éducative et participe à réduire les inégalités d'accès aux droits.

La création d'espaces parents et leur animation contribuent à une meilleure appréhension de l'environnement scolaire. Les rencontres régulières avec les parents restent essentielles pour construire des passerelles entre l'école et la famille.

L'appui aux parents délégués d'élèves leur permet d'investir pleinement leur rôle aux côtés des équipes enseignantes et de les conforter dans leurs relations avec les autres parents.

Le partenariat institutionnel historique avec l'Éducation Nationale et la CAF reste déterminant pour légitimer la place de chacun dans ces actions.

Enfin, les Cités Éducatives du Blosne, Maurepas et Villejean en partenariat avec l'État et l'Education Nationale, vise à renforcer les dynamiques partenariales existantes sur ce territoire et d'inventer de modalités d'intervention pour promouvoir la continuité éducative au bénéfice des familles ces quartiers.

Les actions

- → Reconnaître les parents comme premiers éducateurs et comme partenaires
- → Faciliter les alliances éducatives au sein des quartiers
- → Accompagner les initiatives et les projets de la communauté éducative

Politique ENFANCE, JEUNESSE ET POLITIQUES ÉDUCATIVES

Secteur Politique éducative enfance parentalité

En 2023

+ Poursuite de la création d'espace parents dans les 2 nouveaux groupes scolaires
+ Renforcement de l'intervention du Projet de Réussite Éducative dans le cadre de la Cité Éducative du Blosne
+ Poursuite des deux postes d'éducatrices de jeunes enfants dans le cadre des cités éducatives de Villejean et du Blosne
+ Poursuite des collaborations et soutien financier aux acteurs de proximité
+ Organisation de rencontres et de formations avec les délégués parents des écoles
+ Missions d'interprétariat pour dépasser les barrières langagières, freins à l'inclusion sociale et scolaire en partenariat avec le réseau Louis Guilloux
+ Co-construction d'outils et de supports à l'attention des parents (Ex: actualisation de l'abécédaire de l'Education, plaquette de communication sur l'animation familles-éducation)
+ Soutien au dispositif de médiation en milieu scolaire avec une intervention dans les 5 quartiers prioritaires par la création d'un poste de médiateur scolaire dans le cadre de la cité éducative du Blosne et un poste sur Cleunay dans le cadre des binômes de la république
+ Présence de 13 dispositifs de scolarisation précoce en éducation prioritaire répondant aux objectifs d'intégrer dès le plus jeune âge les enfants des familles socialement défavorisées ou éloignées de l'institution scolaire
+ Soutien financier à des associations ou à des opérateurs locaux œuvrant à l'accompagnement et à l'exercice des compétences parentales
+ Diagnostic autour de la parentalité sur le quartier du Blosne et plus généralement sur l'ensemble du territoire
+ Inscription des actions dans le cadre de la Convention Territoriale Globale avec la CAF

Impacts territoriaux de la politique publique :

Climat et transition écologique

-Fabrication d'un jeu avec les parents pour sensibiliser les enfants au tri sélectif des déchets
-Favoriser les mobilités douces par l'apprentissage du vélo aux parents dans le cadre du projet "tous en selle", Accompagner les familles dans les usages des transports en commun au travers des sorties familiales proposées et l'appropriation de la nouvelle ligne de métro
- Expérimentation de la rue aux écoles sur deux groupes scolaires

Egalite femmes-hommes

359 filles et 399 garçons âgés entre 5 et 18 ans accompagnés dans le cadre des parcours coordonnées de réussite éducative

353 femmes et 150 hommes ont participé aux actions de l'animation familles-éducation du projet de réussite éducative parmi lesquelles :

- Apprentissage du Vélo
- Accès aux droits : forum de rentrée
- Sorties culturelles

Certains projets sont identifiés pour les femmes ayant peu de pratiques sportives : "Portée au féminin" avec la compagnie Ayroop.

En janvier 2023, débutera un projet natation avec les mères de l'espace parents de Villejean

SPORTS ET ACTIVITES PHYSIQUES

- Animation sportive et soutien aux clubs
- Équipements sportifs
- Manifestations sportives

Politique

SPORTS ET ACTIVITÉS PHYSIQUES

Secteur

Animation sportive et soutien aux clubs

Chiffres clés 2022

330 associations soutenues (créneaux, subventions, aides logistiques)

12 stages multisports pour 600 enfants concernés sur l'année

Intervention des ETAPS dans 50 écoles (plus de 9 500 heures/an)

400 enfants en École municipale des sports

2 100 enfants à l'École Municipale de Natation

300 jeunes en accueil de proximité (10-15 ans) dans les quartiers prioritaires

40 ateliers sportifs périscolaires chaque semaine

80 adultes Sport Santé Bien-être

2300 enfants concernés par les animations autour de Tout Rennes Court, …

En lien avec les associations sportives rennaises,

5000 journées/jeunes et

2 000 journée/familles pour

3 villages d'animation durant les vacances de Juillet et Août

La raison d'être du secteur

Les associations sportives constituent la clef de voûte de l'organisation du sport en France. Au nombre de 330 à Rennes, elles offrent une large palette de disciplines et de modalités de pratique (compétition, loisirs, initiation...). À ce titre, et pour les aider dans leur fonctionnement, la Ville attribue des subventions dites "fonds globaux" à ces clubs. En outre, la politique sportive prévoit un soutien financier aux clubs de haut–niveau. Cette aide doit leur permettre également de s'ouvrir sur la cité, de renforcer leur ancrage local et de conduire des actions de développement de la pratique en direction du plus grand nombre.

La Ville propose également des moments de découverte et d'initiation sportive sur les temps scolaires, péri et extra-scolaires dans les équipements sportifs de la Ville (stades, gymnases et piscines).

Ces actions sont prioritairement adressées aux publics éloignés de la pratique ou en rupture (filles, adolescents, habitants des quartiers prioritaires Politique de la ville, écoles situées en Réseau d'Éducation Prioritaire).

D'autres projets sont proposés au public notamment au sein des quartiers de Villejean, du Blosne et de Maurepas : stages socio sportifs, villages sportifs dans les parcs de la ville en juillet et août, créneaux Animations Sportives de Proximité en semaine et en soirée, Quartiers Football Club, Mois du sable, école municipale de natation, opération "J'apprends à nager" et "Savoir rouler à vélo".

Proposition de nouvelles actions dans le cadre du Label Terre de Jeux / Paris 2024 (journée et semaine olympiques et paralympiques …)

Mise en œuvre des premières concertations dans le cadre du Conseil du Sport Rennais version 2 : Implantation de modules glisse devant le Blizz, recensement des besoins pour le futur espace de glisse de Freinais, attentes des usagers et éléments de pré-programme relatifs à la conception du futur Centre Aqualudique de Villejean …

Budget 2022	Budget 2023
Dépenses de fonctionnement	
7.41 M€	8.08 M€
Recettes de fonctionnement	
0.05 M€	0.04 M€
Dépenses d'investissement	
0.12 M€	0.12 M€
Recettes d'investissement	
0.00 M€	0.00 M€

Les actions

- → Accompagner les clubs de proximité dans la mise en œuvre des projets associatifs
- → Accompagner les clubs de haut-niveau amateur dans leurs projets de performance
- → Mettre en œuvre une politique sportive éducative
- → Animer le Conseil du Sport Rennais pour une meilleure prise en compte des besoins et usages

Politique SPORTS ET ACTIVITÉS PHYSIQUES

Secteur Animation sportive et soutien aux clubs

En 2023

+ Mettre en œuvre la politique d'apprentissage de la natation (cycles scolaires, savoir nager, École Municipale de Natation, Activités sportives aquatiques…)
+ Offrir des lieux de baignade et de fraicheur pour toutes et tous (piscines, Apigné…)
+ Initier les publics éloignés de la pratique au moyen d'actions éducatives adaptées (socio-sport, stages, cycles scolaires REP, École Municipale des Sports…)
+ Proposer une offre estivale ludique en juillet et août, en direction du plus grand nombre. Impliquer toujours plus de clubs dans ce projet
+ Accompagner les clubs sportifs rennais (subventions de fonctionnement et d'équipement, mise à disposition d'installations, soutien à l'emploi sportif…)
+ Soutenir les clubs de haut-niveau (équipements, contrats de partenariat, subventions…) dans le cadre d'une politique publique concertée et redéfinie
+ Développer l'usage des espaces en accès libre par les filles et les femmes, notamment dans les quartiers prioritaires (city stade, plateaux sportifs)
+ Dans une logique d'héritage, poursuivre les actions de développement initiées lors de la Coupe du Monde Féminine de Football et proposer de nouvelles initiatives autour du label Terre de Jeux, Paris 2024
+ Développer des créneaux adultes et seniors autour du sport santé/bien-être notamment dans les parcs et espaces verts de la ville
+ Réfléchir et expérimenter des usages numériques dans le sport : proposition d'animations autour du sport virtuel et du numérique dans une logique de culture ludique,
+ Développer le projet "Savoir rouler à vélo" en partenariat avec l'Éducation Nationale et le réseau d'acteurs locaux
+ Relancer et faire évoluer le Conseil du Sport Rennais (d'une logique de publics à une logique de projets)

Impacts territoriaux de la politique publique :

Climat et transition écologique

- 18 ETAPS formés au socle commun d'apprentissage (pédaler, circuler et savoir rouler à vélo)
- 1200 élèves des écoles élémentaires rennaises ont participé à des cycles d'initiation au Savoir Rouler

Egalite femmes-hommes

- Les Villages Sportifs organisés dans le cadre de" l'Été à Rennes" sont fréquentés à 43 % par un public féminin
- 2 créneaux sont spécifiquement organisés pour le développement de la pratique du futsal féminin
- Application d'un coefficient destiné à majorer le niveau de subvention attribué aux associations pour chaque licenciée déclarée et âgée de 15 à 17 ans (53 €/garçon et 64€/fille)

Politique

SPORTS ET ACTIVITÉS PHYSIQUES

Secteur

Équipements Sportifs

Chiffres clés 2022

4 piscines rennaises

Un total de **10** bassins :

- piscine de Bréquigny : 1 bassin olympique couvert de 3 313 m^3 1 bassin d'apprentissage de 263 m^3 et 1 bassin nordique en inox de 2 000 m^3

- piscine de Villejean : 2 bassins d'apprentissage de 420 m^3 et 120 m^3

- piscine des Gayeulles : 1 bassin d'apprentissage de 345 m^3 1 bassin ludique à vagues de 177 m^3, 1 fosse à plongée de 946 m^3 et 1 lagune de 11 m^3

- piscine Saint-Georges : 1 bassin de 1 100 m^3

1 étang à Apigné et **2** piscines des centres de loisirs : Savio et Prévalaye

68 agents techniques assurent les missions d'entretien, de maintenance et sécurité dans les équipements sportifs et les 4 piscines rennaises

233 équipements sportifs répartis sur 70 sites dont :

-107 équipements couverts

-117 équipements extérieurs

59 agents pour les équipements sportifs

250 000 heures d'occupation par an soit 25 000 créneaux

La raison d'être du secteur

La ville est propriétaire d'un parc d'équipements vaste, qui va des gymnases et salles spécialisées (dojo, salle acrosport…) aux terrains de grands jeux en passant par les stades, les pistes, les équipements de proximité, quatre piscines et une patinoire.

Ces installations sportives municipales doivent être régulièrement mises aux normes (sécurité, accessibilité…) et rénovées sur les plans thermique et fonctionnel.

Les nouvelles demandes liées au développement de certaines disciplines ou de certains clubs mais aussi l'afflux d'habitants dans les nouveaux quartiers doivent être accompagnés par la création de nouveaux équipements.

Afin d'y répondre au mieux, une démarche participative est engagée auprès des usagers grâce à divers dispositifs ville : budget participatif, Conseil du Sport Rennais…

Enfin, l'usage de ce parc doit être planifié et géré en termes d'accueil, de sécurité, d'entretien et de nettoyage pour le confort du plus grand nombre (scolaires, universitaires, clubs…).

Budget 2022	Budget 2023
Dépenses de fonctionnement	
5.92 M€	6.91 M€
Recettes de fonctionnement	
2.36 M€	2.36 M€
Dépenses d'investissement	
9.11 M€	11.02 M€
Recettes d'investissement	
1.38 M€	1.70 M€

Les actions

- → Créer et rénover le patrimoine sportif de la ville
- → Gérer le parc d'équipements sportifs municipaux
- → Rechercher des financements
- → Participer au programme d'économie d'énergie (eau, chauffage, photovoltaïque…)
- → Assurer la maintenance du mobilier sportif

En 2023

- Stades : Livraison d'un terrain de football américain et rugby synthétique au stade Robert Launay (été 2023) ; création d'un Beach park à Géniaux ; création d'un terrain de football synthétique stade Moulin du Comte ; rénovation du skate park de Fresnais
- Roazhon Park : contrôle des structures tribunes, remplacement des chéneaux tribunes, mise en conformité des sanitaires, changement du transformateur électrique et groupe électrogène
- Gymnases : rénovation du gymnase Kennedy ; livraison du gymnase Torigné et de la salle de motricité Europe Rochester (septembre 2023) ; études de réhabilitation des vestiaires de Robert Launay pour le pôle Ovalie et des gymnases Albert De Mun et Volclair ; mise en conformité, sécurité et réhabilitation des espaces intérieurs du Dojo Régional ; réfection de la toiture du gymnase Échange, restructuration des locaux du gymnase des Gayeulles
- Piscines : lancement des études de conception et consultation des entreprises du futur centre aqualudique de Villejean ; reprise étanchéité des toitures des piscines des Gayeulles et Saint-Georges ; étude de remise aux normes du hammam des Gayeulles
- Pilotage des opérations relevant du budget participatif : extension du skate park de Fresnais ; livraison du boulodrome de Bréquigny ; création d'un sauna piscine de Bréquigny ; création d'un pump track à Beauregard ; études d'un terrain de street basket 3x3 à proximité de l'Arsenal et rénovation-extension du play ground dédié à la pratique du basket
- Entretien et sécurité des équipements (skate-park, structures artificielles d'escalade, tribunes)
- Poursuite de la modernisation des modes d'accès aux équipements (contrôle d'accès)
- Accompagnement de la politique de maitrise des énergies : livraison des études de performances énergétiques des piscines Bréquigny et Gayeulles et préconisations d'intervention ; régulation des températures de chauffage des gymnases, passage à l'éclairage led du bassin à vague et de la fosse de plongée de la piscine des Gayeulles ; raccordement au réseau de chauffage urbain des gymnases Gantelles, Gayeulles, St Cyr ainsi que de la patinoire du Blizz
- Achat de matériel pédagogique : rénovation des aires de réception des structures artificielles d'escalade ; renouvellement des mobiliers de boxe et de musculation

Impacts territoriaux de la politique publique :

Climat et transition écologique

- 2 équipements nouvellement équipés de centrale photovoltaïque (gymnase de Beauregard et piscine de Bréquigny)
- 4 nouvelles installations (dont la patinoire) programmées pour un raccordement au réseau de chauffage urbain,
- 2 opérations de rénovation thermique de gymnase (Torigné et Kennedy)
- Mise en œuvre du programme de sobriété énergétique (baisse température de l'eau des piscines, fermeture établissements St Georges et Villejean pendant les petites vacances scolaires, fonctionnement de la patinoire sans glace durant 4 mois, abaissement de la température dans les gymnases et salles spécialisées à 14 ou 16 °…)
- Récupération des eaux grises des piscines pour réemploi par DV ou DJB

Egalite femmes-hommes

- Conception et aménagement d'équipements sportifs en accès libre et non-genrés

Politique

SPORTS ET ACTIVITÉS PHYSIQUES

Secteur

Manifestations sportives

Chiffres clés 2022

Les plus grands événements sportifs de 2022 :

L'Open de tennis 30 000 spectateurs au Liberté

Tout Rennes Court 13 000 coureurs toutes courses confondues (dont plus de 2000 scolaires)

Le Marathon vert et la nouvelle course nocturne des 10km 9 000 coureurs

Rennes sur Roulettes 7 000 participants 30 000 spectateurs

Urban trail 8 200 coureurs

Nouvelles manifestations accueillies : Tout Rennes nage, Open de basket 3x3, Fest'In mouv, Départ du tour de Bretagne féminin, REC rugby en Nationale 1

Le temps fort organisé par le service :

Le Palmarès du sport aux Cadets de Bretagne

Dans le cadre de notre labélisation Terre de jeux

Organisation de la 1ère édition de l'Olympiade des agents

La 3ème édition de la Journée Olympique à la Prévalaye

La 2ème édition de la semaine olympique dans les écoles

8 athlètes parrainés par la ville

L'équipe de France de volley féminine et l'équipe du Portugal en résidence à Colette Besson

La raison d'être du secteur

La Ville conduit une politique de soutien aux manifestations et événements sportifs afin de renforcer son image et son rayonnement, d'animer la vie locale, de soutenir l'action bénévole, de permettre aux rennaises et aux rennais d'assister à des spectacles sportifs de haut-niveau et d'offrir aux habitants des temps de rassemblements populaires et festifs.

Ce soutien aux grands événements et aux manifestations organisés au sein même des quartiers se traduit par l'allocation de subventions et par la mise à disposition de moyens humains, techniques, logistiques, de communication et un accompagnement sur les volets concernant la sécurité sur l'espace public et la sécurité sanitaire. La collectivité est également garante de la bonne mise en œuvre du périmètre de sécurité autour du Roazhon Park les soirs de matchs.

Les événements sportifs constituent leviers d'actions au service de politiques publiques transversales tels le développement durable, le développement de la pratique sportive féminine, le handisport et le sport adapté, les nouvelles technologies, le sport et la culture, etc.

Les labélisations "Terre de jeux" et "Centre de préparation aux Jeux" depuis 2019 constituent un fil rouge pour la politique publique sportive et inscrit la ville et ses habitant.e.s dans la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Budget 2022	Budget 2023
Dépenses de fonctionnement	
0.80 M€	1.07 M€
Recettes de fonctionnement	
0.00 M€	0.00 M€
Dépenses d'investissement	
0.00 M€	0.00 M€
Recettes d'investissement	
0.00 M€	0.00 M€

Les actions

- Créer, accueillir et accompagner de grands évènements
- Accompagner des manifestations sportives de proximité
- S'assurer du rayonnement des grands événements dans la ville via des actions de popularisation dans les quartiers
- Valoriser le territoire rennais en France et à l'international en lien avec le service relations internationales et Destination Rennes

Politique SPORTS ET ACTIVITÉS PHYSIQUES

Secteur Manifestations sportives

En 2023

+ Mettre en œuvre des actions dans le cadre de notre labellisation "Terre des Jeux/Paris 2024" autour de 5 des axes : haut-niveau / handicap /coopération internationale / sport pour tous, santé et sciences / sport et culture. Préparer et exécuter, en lien avec le service Animation, la semaine olympique et la journée olympique ainsi que les olympiades des agents. Développer et animer le dispositif de parrainage des sportifs de haut-niveau en préparation olympique en lien avec les écoles élémentaires
+ Poursuivre la dynamique de territoire "JO 2024" par la mise en œuvre, en 2024 d'actions éducatives et conviviales : Le relai de la flamme, la journée olympique, la programmation été 2024 etc …
+ Accompagner et coordonner les grands événements récurrents : Rennes sur Roulettes, Marathon Vert, Open de tennis Blot Rennes, Grand Prix cyclisme de Rennes Liberté, Urban Trail, etc…
+ Accompagner les organisateurs des nouvelles manifestations d'envergure comme l'Open de France de Basket 3x3, une nouvelle édition de Tout Rennes nage sur 2 jours et le Championnat de France élite de natation course
+ Accompagner l'évolution du Marathon Vert intra Rennes et la 10km nocturne la veille / Suivre spécifiquement la reprise des courses de Tout Rennes Court par la nouvelle association
+ Accompagner le développement de la manifestation " Les sports s'emm'Elles"
+ Articuler la transition entre la manifestation du Mois du sable à la Prévalaye et le projet de création du Beach Park à Charles Géniaux
+ Travailler une nouvelle relation partenariale avec l'Open de Tennis Blot Rennes et développer la visibilité de la ville sur l'événement
+ Poursuivre la démarche RSE à la Direction des Sports, tant en événementiel sportif qu'au sein des équipements sportifs qui accueillent de nombreuses manifestations. Poursuivre le travail engagé sur le tri des déchets à l'intérieur et à l'extérieur du Roazhon Park et les modes de déplacements des spectateurs les jours de matchs en lien avec le Stade Rennais Football Club
+ Conseiller, accompagner et soutenir les quelques 170 manifestations de proximité organisées sur le territoire rennais en lien avec les 3 secteurs de vie sportive et le service des piscines
+ Impulser des actions pour faire rayonner les temps forts sportifs dans les écoles, les centres de loisirs, les stages socio sportifs, etc…
+ Prospecter afin d'accueillir des évènements sportifs d'envergure nationale et internationale à Rennes

Impacts territoriaux de la politique publique :

Climat et transition écologique

+ 10 barrières "range-vélos" achetées pour des événementiels sportifs (en test au vélodrome)
+ 2 vélos électriques pour les déplacements des agents chargé d'événementiel
+ 5 conventions de dons de matériels signés avec des associations
+ 100 % de goodies fabriqués en France ou en Europe
+ 0 bouteille en plastique sur les grands événements sportifs (Rennes sur Roulettes, Tout Rennes Court, Marathon vert, Urban Trail) grâce à un partenariat avec l'eau du bassin rennais
+ 40 poubelles de tri événementielles mises à disposition des organisateurs d'événements sportifs

CITOYENNETE
ET VIE EN SOCIETE

- Démocratie locale et vie des quartiers
- Vie associative de proximité
- Commerce de proximité et action commerciale
- Tranquillité publique et prévention des risques
- Prestations citoyenneté

Chiffres clés 2022

14 conseils de quartiers

Plus de **150** réunions de quartier

6 directions de quartiers

6ème saison du budget participatif **: 144** projets déposés – **197** idées proposées **3,5 millions €,** dont **50 000 €** pour le budget participatif enfants

9 500 abonnés à la newsletter Fabrique Citoyenne

La raison d'être du secteur

Les 6 Directions de Quartiers sont en proximité directe des habitants dans un souci de réactivité, d'accompagnement et de soutien aux initiatives individuelles et collectives qui participent à l'animation des territoires.

Elles pilotent certains petits aménagements (bibliothèques de rue, panneaux de basket…) et apportent un soutien aux initiatives locales (forum associatif, fête de quartier, vide-grenier, journaux de quartier…) notamment par le prêt de matériel et le soutien financier à l'achat de certains outils (informatique, mobilier…).

En 2021 la Charte rennaise de la Démocratie locale a été révisée à travers une démarche concertation menée de mars à octobre. Un comité de suivi, composé d'habitants délégués par les conseils de quartier, des représentants des différents comités consultatifs, des représentants associatifs, a pu faire un bilan de la Charte précédente et préparer un temps de concertation avec les Rennais.e.s. Des ateliers ont été organisés pour prendre en contact les nouvelles aspirations et pour mettre en débat les attentes exprimées dans le programme municipal 2020-2026.

Votée par le conseil municipal en octobre 2021, la nouvelle *Charte de la Démocratie Locale et de la participation citoyenne* rappelle les principes de la démocratie locale rennaise, énonce plus clairement les engagements de la Ville et précise les outils et les instances qu'elle entend développer à travers la Fabrique citoyenne. Ainsi, cette charte valorise les initiatives citoyennes, donne un nouveau souffle aux conseils de quartier, développe les outils de participation numérique, revoit les outils de communication pour assurer une meilleure lisibilité aux actions de participation citoyenne…

Méthode testée au début du mandat, les jurys citoyens seront développés pour une expérience plus efficace de co-construction des projets et des politiques publiques. Par ailleurs, un Observatoire de la participation citoyenne sera créé pour évaluer chaque année l'ensemble des instances et des démarches dans un souci d'amélioration continue.

À tous les niveaux, en amont et en aval des décisions, l'expertise d'usage et les initiatives citoyennes, qui participent à l'intérêt commun, est pris en compte.

Budget 2022	Budget 2023
Dépenses de fonctionnement	
3.16 M€	3.20 M€
Recettes de fonctionnement	
0.04 M€	0.04 M€
Dépenses d'investissement	
9.22 €	6.49 M€
Recettes d'investissement	
0.81 M€	1.24 M€

Les actions

- → Soutenir les projets de quartier
- → Faire vivre la charte de la démocratie locale et de la participation citoyenne

En 2023

+ Poursuite de la mise en œuvre de la nouvelle Charte de la Démocratie locale

La Charte rennaise de la Démocratie locale et de la participation citoyenne a été mise en œuvre progressivement en 2022. L'accompagnement des conseils de quartier sera poursuivi en 2023. L'Observatoire de la participation citoyenne verra le jour en 2023

Un accompagnement co-animateur.rice.s des conseils de quartier permettra l'échange d'expériences entre quartiers et la progression dans l'organisation des conseils de quartier. Des formations leur seront proposées. Un programme de formations sera également mis au point à l'attention des membres des conseils de quartier dans le cadre du « parcours citoyen ». Un travail sera également mené pour améliorer la communication sur les activités des conseils de quartier. Le site Fabrique citoyenne sera réorganisé afin de laisser plus de place à des démarches de concertation en ligne, complémentaires des démarches présentielles

L'Observatoire de la participation citoyenne sera animé par un prestataire indépendant, en lien avec la Commission nationale du débat public (CNDP)

+ Budget participatif

Suite à l'évaluation qui a été mené sur le dispositif de budget participatif en 2022, la saison 6 a été lancée en octobre 2022. L'organisation est plus inclusive vis-à-vis des publics éloignés. La saison 6 laisse une plus large part à la co-construction des projets entre habitants et services à partir des idées des Rennais.e.s. Le vote des projets aura lieu en mai-juin laissant plus de place à une campagne active des porteurs de projets. L'expérimentation du budget participatif des enfants dans le quartier de Bréquigny sera poursuivie. Le périmètre des quartiers concernés pour l'édition prochaine de ce budget participatif des enfants sera arrêté au printemps au regard de la première expérimentation

+ Accroître la culture de la participation dans les services

Un programme de formation des agents sera mis en place pour continuer à les sensibiliser et leur permettre de monter en compétence en matière d'ingénierie de la concertation. Le réseau de la concertation sera également relancé et planifié tout au long de l'année

Politique

CITOYENNETÉ ET VIE EN SOCIÉTÉ

Secteur

Vie Associative de proximité

Chiffres clés 2022

94 emplois associatifs aidés (au 31/12/2022)

470 associations aidées financièrement dans le cadre du Fonds d'Aide à la Vie Associative (FAVA) dont **452** soutenues pour leur fonctionnement, **14** pour un projet et **4** au titre d'une aide exceptionnelle au fonctionnement pour un montant total de **407 132€.**

2 227 structures inscrites sur l'espace de demande de subvention et **1732** demandes de subventions, **608** demandes d'organisation d'évènement sur l'espace public en 2022.

Mise en œuvre des conventions avec **25** associations gestionnaires pour **36** équipements de quartiers répartis sur **44** sites environ

Mise en œuvre des conventions avec **4** fédérations d'éducation populaire

La raison d'être du secteur

La Ville accompagne de manière résolue la vie associative par la mise en œuvre des actions suivantes :
- dispositif d'aide à l'emploi associatif
- subventions de fonctionnement et sur projets
- mise à disposition de locaux
- soutien et suivi des actions de la Maison des Associations (MDA) qui accueille les associations BUG, APRAS, France bénévolat 35, Ékosynergies, Canal B, le Mouvement Associatif Rennais, et propose à des tarifs préférentiels la location de salles de réunions, d'activités et d'un auditorium (gestion Citédia).

Elle développe également des cadres privilégiés de dialogue avec les associations : commission mixte sur le Fonds d'Aide à la Vie Associative, commission Asso Pass, commission pépinière et espace co de la MDA, négociations pour l'élaboration de contrats de missions, conventions (assemblée plénière, comité de pilotage, rencontres territoriales, bilatérales, temps d'échanges annuels, etc…).

Elle veille à simplifier les démarches des usagers et à rendre plus lisible et efficace le traitement des demandes de subventions par la mise en place d'une plateforme numérique de dépôt des demandes.

Depuis 1979, la Ville a initié un dispositif de conventionnement avec les équipements de quartier :
- c'est un choix de démocratie participative avec la volonté d'impliquer les habitants dans la vie des quartiers, une gestion associative, un maillage territorial dense et varié, un soutien constant de la Ville
- les conventions déterminent collectivement (Ville et associations) des objectifs communs, généraux, transversaux et thématiques (enfance, jeunesse, socio-sportif, artistique et culturel) à partir des chartes territoriales élaborées en 2016 qui ont permis de mettre en exergue les enjeux prioritaires des 12 territoires.

Les conventions ont été renouvelées en 2017 (adoption lors du Conseil Municipal du 4 décembre) et ont pris effet au 1er janvier 2018 pour 6 ans. Les enjeux forts du conventionnement sont : une vigilance en direction des publics dits éloignés, fragilisés, une priorisation des actions pour le public jeune et enfant et une attention particulière (mais pas exclusive) aux quartiers politique de la ville.

Budget 2022	Budget 2023
Dépenses de fonctionnement	
12.92 M€	13.11 M€
Recettes de fonctionnement	
0.08 M€	0.13 M€
Dépenses d'investissement	
1.21 M€	1.46 M€
Recettes d'investissement	
0.00 M€	0.00 M€

Les actions

- → Accompagner la vie associative
- → Soutenir les équipements de quartier
- → Accompagner les initiatives dans le domaine de l'environnement et de l'énergie

Politique CITOYENNETÉ ET VIE EN SOCIÉTÉ

Secteur Vie Associative de proximité

En 2023

+ Mise en œuvre et suivi de la charte des engagements réciproques Ville et associations avec le Mouvement Associatif Rennais (MAR) en articulation avec les politiques publiques sectorielles
+ Accompagnement d'associations et notamment de France Bénévolat, de Bénénova pour lesquelles des contrats de mission sont envisagés
+ Accompagner et suivre la nouvelle convention tripartite Ville/Rennes Métropole/Association La Petite Rennes
+ Renouveler le contrat de mission avec l'Association BUG fin 2023 et le MAR fin juin 2023
+ Accompagner la mise en place du Comité de Gouvernance de la Maison des Associations animé par Citédia
+ Poursuivre le soutien aux associations rennaises dans le cadre du dispositif d'aide à l'emploi associatif
+ Accompagner l'ensemble des équipements de quartier conventionnés dans la mise en œuvre de leurs objectifs
+ Accompagner le Cercle Paul Bert dans sa mission de gestion et d'animation de l'EPI des Longschamps
+ Accompagner la nouvelle association le jeu de Paume de Rennes qui à la suite de l'APRAS va assurer la gestion et l'animation de cet équipement à partir du printemps 2023
+ Accompagner l'AMSIC (Maison des Squares), future gestionnaire et animatrice du Pôle associatif Le Blosne, Le Polyblosne
+ Relocaliser provisoirement l'atelier bois de l'association Les 3 Maisons au BAM (ex Antipode), avant réinstallation sur site en 2025
+ Procéder à la mise en œuvre des chartes territoriales dans chacun des 12 quartiers, poursuivre les rencontres territoriales avec les associations gestionnaires d'équipements de quartiers, les fédérations d'éducation populaire ainsi que l'ensemble des acteurs qui participent à la cohésion sociale dans les territoires (CAF, centres sociaux, écoles, associations de quartier…) dans une dynamique partenariale et en privilégiant les enjeux jeunesse dans les quartiers
+ Engager la démarche de renouvellement des conventions avec les associations gestionnaires des équipements de quartier au 2ème semestre 2023, suite à l'actualisation des chartes territoriales de la cohésion sociale
+ Poursuivre le travail engagé avec les équipements de quartier sur la mise en place de la tarification solidaire, le renouvellement de la gouvernance associative et le développement de propositions de type aller-vers
+ Piloter le démarrage de la démarche Responsabilité Sociale et Environnementale des Associations (éco-éga responsabilité des aides aux associations)
+ Dans le cadre de la révision du Plan d'Action Énergie, et en lien avec la demande de labellisation nationale "Territoire Engagé Transition Écologie – label Climat-Air-Énergie (ex Cit'ergie)" conjointe avec Rennes Métropole, réaffirmer l'importance de l'implication des acteurs locaux et citoyens pour atteindre les objectifs climatiques. La transition énergétique et écologique sera renforcée dans les démarches partenariales en cours avec les acteurs de proximité. Les programmes d'animation dans les quartiers seront reconduits

Impacts territoriaux de la politique publique :

Egalite femmes-hommes

Travail sur la mise en place du renouvellement du plan municipal pour l'égalité femmes-hommes, via par exemple la mise en place d'actions en lien concret avec la Charte des Engagements Réciproques

Chiffres clés 2022

Plus de 3 400 commerces actifs et un taux de vacance globalement stable

Le centre-ville de Rennes, 1er pôle commercial du Grand Ouest :

2 114 points de vente dont **45 %** occupés par les cafés hôtels, restaurants et des commerces liés à l'équipement de la personne.

620 M€ de chiffre d'affaires hors CHR et services

37.6 % d'enseignes nationales

Aide urgence Rennes Métropole commerçants/artisans clôturée le 01/01/2022.

Bilan du dispositif :

- Métropole : **587** entreprises aidées pour un montant de subvention de **2 610 000 €**
- Ville de Rennes : **400** entreprises aidées pour un montant de subvention de **1 800 000 €**

16 marchés dont La Criée-marché central

38 food-trucks exercent sur les 27 emplacements + 15 au Roazhon Park

513 commerçants titulaires

435 terrasses (7 190 m²)

55 étalages (1 997 m²)

Budget 2022	Budget 2023
Dépenses de fonctionnement	
1.20 M€	0.96 M€
Recettes de fonctionnement	
1.87 M€	2.09 M€
Dépenses d'investissement	
0.20 M€	0.28 M€
Recettes d'investissement	
0.00 M€	0.00 M€

La raison d'être du secteur

Le commerce est un contributeur majeur de la qualité du cadre de vie et un facteur de lien social. Son développement s'organise dans le cadre d'un projet plus large d'aménagement du territoire conjuguant tout à la fois :

- la dynamique commerciale renouvelée du Centre-ville de Rennes et sa transformation à la faveur des grands projets portés par la Ville et la Métropole à horizon 2030 ;
- la confortation de la fonction commerciale de proximité dans les centralités dont le Scot et le PLUi affirment le rôle premier ;
- la modernisation et la restructuration des grands pôles commerciaux qu'il importe d'inscrire dans un aménagement durable.

Aujourd'hui, au niveau national, le secteur du commerce de détail fait face à une situation tendue et disparate d'un secteur à l'autre. Les difficultés ainsi constatées renvoient à une conjonction de facteurs multiples : contexte inflationniste, conjoncture économique dégradée, crise énergétique et climatique, modification profonde et rupture dans les comportements de consommation, évolution des mobilités, intensification du poids du e-commerce, etc.

La Ville de Rennes développe un dialogue étroit avec les acteurs du commerce et accompagne la mise en œuvre d'une politique d'animation destinée à conforter la vitalité de son appareil commercial.

Depuis 2016, la Ville de Rennes porte avec les chambres consulaires, le Carré Rennais et l'Union du Commerce notamment, un Plan d'action en faveur du commerce du centre-ville. Début 2022, la Ville et ses partenaires dont la Métropole ont amorcé un travail commun de refonte du Plan d'Action Commerce de Centre-ville. Une large concertation citoyenne a permis d'associer plus d'une centaine de participants. L'approbation de cette feuille de route ambitieuse qui porte l'engagement du territoire en faveur des transitions écologiques et sociétales est intervenue en janvier 2023.

Maintenir et moderniser l'offre commerciale de proximité au cœur des quartiers constitue par ailleurs un enjeu fort dans la réussite des différents projets urbains et contribue à une meilleure qualité de vie des rennais.

La Ville de Rennes porte de plus une attention particulière aux commerces non sédentaires, lieux d'animation et de commerce de proximité importants, facilitateurs de liens directs entre les producteurs et les consommateurs.

Les actions

- → Piloter et mettre en œuvre le Plan d'Action Commerce Centre-Ville de Rennes – Acte II
- → Conforter le maillage commercial des quartiers rennais
- → Garantir l'intégration de la fonction Commerce dans les politiques publiques et favoriser la concertation avec les acteurs du commerce et les usagers
- → Engager la mutation / modernisation des pôles commerciaux majeurs.
- → Accompagner l'activité commerciale au quotidien et soutenir les animations commerciales

En 2023

Fortement ébranlé par la crise sanitaire, le secteur du commerce et de la restauration évolue dans un contexte de profondes mutations et est aujourd'hui exposé à une succession de chocs exogènes qui rend complexe la reprise post covid

2023 permettra à la collectivité de poursuivre les actions socles de la politique publique du commerce et de s'engager plus largement dans la mise en œuvre de chantiers structurants :

Piloter et mettre en œuvre le Plan d'Action Commerce Centre-Ville de Rennes Acte II (2023-2026)

Le Plan d'Action s'organise ainsi autour de 4 axes d'intervention stratégique s'appuyant sur 3 niveaux d'engagement portés à l'égard des usagers, des commerçants et de l'environnement urbain :

+ Renforcer l'accessibilité, le confort et l'accueil de tous les usagers dans le centre-ville commerçant apaisé
+ Renforcer la résilience du centre-ville en relevant les défis des transitions écologiques énergétiques, sociétales et numériques
+ Conforter et déployer un parcours marchand agréable, constitué d'une offre commerciale complète, reconnue et porteuse de l'identité Rennaise
+ Renouveler et nourrir l'engagement d'une communauté d'acteurs autour du centre-ville

Conforter le maillage commercial des quartiers rennais

Sur le mandat 2020-2026, le maillage commercial de proximité sera largement renforcé et modernisé sur l'ensemble du territoire, avec la livraison de nombreux équipements commerciaux en 2023, 2024 et 2025. L'ouverture de la ligne B du métro adossée à des programmations mixtes et à l'implantation de nouveaux équipements publics de rayonnement métropolitain constituent un effet de levier en faveur de la dynamisation marchande de nombreuses centralités :

+ A la faveur des projets urbains en cours, la Ville de Rennes a engagé la création de polarités commerciales nouvelles venant répondre aux attentes des habitants des quartiers en émergence (Baud Chardonnet, Armorique, Courrouze). En 2023, il sera question de la livraison finale de la centralité de Cœur Courrouze, de l'engagement des travaux sur l'ilot R de Baud Chardonnet qui accueillera la future surface alimentaire
+ La modernisation de l'offre commerciale existante dans les quartiers en rénovation urbaine est en cours (Blosne, Maurepas-Gayeulles, Maurepas-Gros Chêne, Cleunay). En 2022, la centralité de Maurepas-Gayeulles, place Lucie Aubrac et la grande majorité des programmes accueillant du commerce en rez-de-chaussée ont été livrés. L'année 2023 sera marquée par la livraison de la 1ère tranche de la place Jean Normand sur la ZAC Blosne-est et le lancement des travaux sur la centralité du Gros Chêne

  La refonte du Dispositif Pass Commerce Artisanat qui vise le maintien et la modernisation des commerçants et des artisans dans les quartiers Politique de la Ville permettra notamment d'accompagner ces acteurs dans les investissements des transitions numériques, environnementales et sociétales

Favoriser la co-construction et la concertation

+ Projet urbain Rennes 2030 : au regard des nouvelles mobilités et de l'apaisement des espaces publics sur le centre-ville, la zone à trafic limité (ZTL) se mettra en place à compter de février 2023 sur un périmètre correspondant au cœur historique. Un suivi partenarial avec les acteurs du commerce est prévu de façon à envisager les possible ajustements avant déploiement définitif à horizon automne 2023. S'agissant des mobilités et des aménagements sur le secteur Sud Vilaine, des premiers échanges rassemblant habitants et commerçants interviendront courant 2023
+ Le renouvellement de la concession Centre ancien intégrera en 2023 un programme de concertation avec l'ensemble des usagers du centre ancien dont les commerçants

Engager la mutation / modernisation des pôles commerciaux majeurs.

+ Accompagner la modernisation/restructuration / mutation des pôles majeurs
+ Inscrire ces sites dans un aménagement durable : mixité fonctionnelle, densification, qualité environnementale, paysagère, urbaine, mobilités, logistique urbaine, économie circulaire...

Accompagner l'activité commerciale au quotidien et soutenir les animations commerciales

+ Ancrer et dynamiser l'animation commerciale à fort impact sur le cœur marchand de la métropole en intensifiant les liens entre les commerçants, les acteurs de l'offre culturelle, sportive et touristique locale en faveur d'événements signatures récurrents et ponctuels
+ Soutenir le déploiement d'animations commerciales permettant de conforter la dynamique des centralités de quartier et favoriser l'émergence d'un interlocuteur référent par centralité commerciale
+ Intégrer les objectifs de transition portés par la collectivité dans l'évènementiel commercial (trajectoire zéro déchets 2030, charge éco ega, Plan Alimentation Durable, Plan Climat...)

+ Accompagner les commerçants dans leur activité au travers d'un guide pratique centralisant les informations-clés relatives aux interfaces entre exploitation marchande et politiques publiques
+ Suivi et actualisation du cadre partenarial Ville de Rennes/ Associations commerçantes : MaM EVENT, Carré Rennais, Syndicat des Marchés d'Ille et Vilaine…
+ Conforter et valoriser le savoir-faire de la cité Pierre Louail comme lieu d'accueil et de promotion des artisans métiers d'art

Impacts territoriaux de la politique publique :

Climat et transition écologique

+ Le Plan d'action commerce du centre-ville de Rennes (2023-2026) consacre un axe stratégique aux transitions et décliné en 3 engagements et 14 actions
+ Les évolutions du dispositif régional Pass Commerce et Artisanat comportent un volet environnemental affirmé et se mettront en place à partir de la mi-2023
+ Carré Rennais et Syndicats des marchés d'ille et vilaine : refonte des conventions intégrant les enjeux de la transition écologique
+ Marché à Manger : dans la continuité des actions initiées en 2022, promotion d'une gastronomie durable, engagement dans une démarche responsable sur le plan social et environnemental et s'inscrivant dans une trajectoire zéro déchet
+ Intégrer les transitions aux animations commerciales

Egalite femmes-hommes

+ Intégrer la charte éco-ega aux conventions de partenariat existant avec les associations commerçantes

Politique

CITOYENNETÉ ET VIE EN SOCIÉTÉ

Secteur

Tranquillité publique et prévention des risques

Chiffres clés 2022

1000 habitants concertés dans le cadre de l'élaboration du Livre Blanc

9 Groupes de Partenariat Opérationnels (GPO) par an par quartier soit 45 GPO

2 Cellules de veille par an par quartier soit 12 cellules de veille

279 000 € de subvention versées aux association locales sur projet ou en soutien de leur fonctionnement.

102 policiers municipaux en poste au 31/12/2022

64 000 heures de patrouilles de police de proximité

Près de 4000 véhicules mis en fourrière dont 1000 véhicules épaves

61 caméras de vidéo protection

+ de 3 800 ERP répertoriés (suite à des travaux) dont 678 sont visités (périodiquement) et suivis

En moyenne chaque année (de 2019 à 2022) + de 150 manifestations autorisées dans les ERP

Plus de 1 300 dossiers instruits pour la mise en accessibilité des établissements aux personnes handicapées depuis 2014

La raison d'être du secteur

La Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance adoptée en septembre 2021 s'articule autour de 3 enjeux :

- Assurer la sécurité et la tranquillité des Rennaises et des Rennais ;
- Renforcer la prévention auprès des jeunes et agir avec et aux côtés des parents ;
- Améliorer la prise en charge des victimes, tout particulièrement des victimes de violences sexistes et sexuelles, et favoriser l'accès au droit.

Les signataires s'engagent également, mutuellement, à faire de l'information des habitants sur l'action publique en matière de sécurité, de tranquillité, de justice et de prévention, une priorité commune, à développer de nouveaux cadres permettant la participation active des habitants aux réponses déployées, et à améliorer par des actions concrètes la qualité de la relation des habitants avec les services de police, nationale et municipale.

La relance des activités de la Charte de la Vie Nocturne après les longues périodes de confinement et de fermeture des établissements.

La Ville exerce également la police incendie dans les Établissements Recevant du Public rennais (la Maire est garante de la sécurité du public accueilli). Le suivi constant de cette police des ERP en coordination avec le SDIS et la Préfecture bénéficie à la sécurité du public en matière de prévention des incendies et au bon déroulement des travaux dans les établissements, tant en sécurité qu'en accessibilité aux personnes handicapées.

Budget 2022	Budget 2023
Dépenses de fonctionnement	
6.33 M€	7.57 M€
Recettes de fonctionnement	
0.76 M€	0.77 M€
Dépenses d'investissement	
1.08 M€	1.02 M€
Recettes d'investissement	
0.05 M€	0.00 M€

Les actions

→ Assurer la tranquillité publique et prévenir la délinquance

→ Prévenir les risques

En 2023

Sécurité / tranquillité

Le pilotage du CLSPD / Prévention de la Délinquance et Médiations Sociale permet la mise en œuvre des nouvelles orientations de la STSPD et notamment :

Prévention / Médiation

+ Renforcement de la médiation espaces publics (relance de la médiation municipale de mai à septembre) et de la médiation à l'école (déploiement d'un 6ème poste sur Cleunay)
+ Déploiement du rappel à l'ordre auprès des 9-13 ans (signature du protocole revisité début 2023)
+ Développement d'une offre à destination des parents confrontés à la délinquance
+ Développement des formations interprofessionnelles sur les violences sexistes et sexuelles
+ Accompagnement de l'émergence de la future Maison des Femmes de Rennes (portée par l'ASFAD et le CHU)
+ Travailler sur la qualité de la relation police-population
+ Développer des supports et formats de dialogue, de communication et de participation citoyenne sur les sujets tranquillité sécurité et prévention

Police Municipale

+ Poursuivre et renforcer les patrouilles de police de proximité en soirée dans le centre-ville et en journée dans l'ensemble des quartiers
+ Poursuivre les opérations et patrouilles communes police municipale - police nationale
+ Poursuivre les opérations spécifiques d'enlèvements de véhicules épaves
+ Poursuivre les actions de sensibilisation dans les écoles
+ Lancement d'un plan d'actions en matière de sécurité routière : contrôle vitesse, pistes cyclables, usages des voies, comportements, équipements
+ Développer les actions de sensibilisation en direction du public jeune en lien avec le SPDM
+ Poursuivre les rendez-vous "police/habitants" dans les quartiers
+ Renforcer la présence sur la voie publique dans le cadre de la nouvelle organisation à travers la fin progressive de l'ensemble des formations initiales d'application des nouveaux agents recrutés
+ Élaborer un plan de formation et de sensibilisation des agents sur des thématiques telles que l'égalité hommes / femmes, les violences faites aux femmes, le harcèlement de rue / Renforcer des formations techniques : armement, gestes et techniques professionnelles d'intervention
+ Poursuivre le déploiement des caméras de vidéo protection sur le domaine public
+ **Vie Nocturne**
+ Actualiser le fonctionnement du Conseil de la Nuit
+ Actualiser les thématiques
+ Mettre en place un Comité des Noctambules
+ Réunions régulières de la Commission de conciliation établissements nocturnes – riverains
+ Animer les travaux et former les acteurs du Groupe de travail violences sexistes et sexuelles la nuit à Rennes

Prévenir les risques incendie

+ Poursuite du suivi et de la coordination transversale de l'événementiel dans la ville
+ Processus de contrôle de la sécurité des bars et restaurants N 5ème catégorie et visites d'établissements pour améliorer la sécurité de ces locaux avec le concours des exploitants
+ Gestion continue et vigilante des dossiers en matière de police de l'incendie et de l'accessibilité dans les ERP

Chiffres clés 2022

Service État Civil-Évènements de Vie : + 200 000 prestations (+140 000 délivrances comedec, +7000 naissances et + 3000 décès)

Service État Civil Formalités : 124 000 prestations délivrées en 2022 (soit +41%)

Service Funéraire :
41 000 usagers reçus
40 000 visites en ligne
1091 inhumations dont 230 en cinéraires
518 concessions acquises ou renouvelées pour 560 370€ de recettes
313 nouveaux emplacements funéraires concédés et 114 emplacements cinéraires

Service Élections Réglementations Recensements :
738 usagers reçus au 31/12/22

Électorat au 31/12/2022 : 125 292

108 bureaux de vote

16 932 nouvelles inscriptions sur les listes électorales dont 2 085 inscriptions d'office

16 875 procurations traitées pour les présidentielles et législatives

Recensement de la population 2022 : 10 721 logements (1 539 adresses)

Populations légales au 01/01/2022
Population totale : 224 655
Population municipale : 220 488

Budget 2022	Budget 2023
Dépenses de fonctionnement	
4.35 M€	5.17 M€
Recettes de fonctionnement	
0.82 M€	0.80 M€
Dépenses d'investissement	
0.01 M€	0.00 M€
Recettes d'investissement	
0.00 M€	0.00 M€

La raison d'être du secteur

Les prestations administratives à la population sont dispensées par 4 services :

- Le service État Civil - Événements de vie agit au nom et pour le compte de l'État, dans le cadre de missions régaliennes, par délégation de Madame la Maire. Il a deux missions principales. Premièrement, la création des actes de l'état civil après étude des situations individuelles, à l'exemple notamment des actes de naissance, de changement de nom ou de prénom, de mariage et de décès. Le service procède également à l'enregistrement des Pactes Civils de Solidarité. Deuxièmement, le service assure la sécurité juridique des actes. Il les délivre aux usagers selon leurs droits et les met à jour par l'apposition des mentions. De la sorte, il crée et délivre les livrets de familles.

- Le service Formalités traite des demandes de passeports et de cartes nationales d'identité des usagers rennais et non rennais (dépôt des demandes de titres sur rendez-vous) sur 5 sites : Victor Hugo et 4 mairies de quartier (Villejean, Maurepas, Le Blosne, Bréquigny Sud-Gare), enregistre les inscriptions sur les listes électorales et réalise le recensement citoyen des jeunes de plus de 16 ans. Il assure diverses autres prestations telles que la délivrance d'actes de l'état civil, les demandes de mise à jour des livrets de famille, les légalisations de signature, les certifications conformes de documents, les attestations de domicile (pour les autorités étrangères).
Depuis le 01/01/2022, il instruit les demandes d'attestations d'accueil (séjours d'étrangers non européens de moins de 3 mois) et remet les diplômes.

- Le service Funéraire gère la police des funérailles (inhumations, exhumations) ainsi que les emplacements et les concessions funéraires et cinéraires des 3 cimetières Nord, Est et Saint-Laurent. Il reçoit les usagers sur 2 sites : Est et Nord, délivre les autorisations d'inhumations, d'exhumations, de crémations et fermetures de cercueil, contrôle les déclarations de transports, de soins de conservation et le bon déroulement des opérations funéraires (travaux marbriers, convois…) dans les trois cimetières.

- Le service Élections Réglementations Recensements gère des réglementations spécifiques liées au Commerce, à l'Artisanat et au Droit des Étrangers :
  - Ouvertures dérogatoires des commerces (dimanches et jours fériés) ; ventes en liquidation
  - Réception des déclarations de meublés de tourisme et chambres d'hôtes
  - Enregistrement des créations et modifications de statuts des syndicats professionnels
  - Instruction des demandes en ligne de recensement citoyen et transmission de la liste trimestrielle au Centre du Service National et de la Jeunesse
  - Instruction des demandes de regroupement familial
  - Réponse aux demandes d'enquêtes et de notifications pour le compte de tiers (services fiscaux, sociaux et judiciaires, …).

La collectivité est chargée de l'organisation des scrutins politiques (européens, nationaux et locaux). Le service élections tient à jour les listes électorales (inscriptions, radiations, …). Il organise localement les campagnes de communication (inscriptions, vote par procuration) et les cérémonies de citoyenneté pour les jeunes inscrits.
Il est chargé de mettre en œuvre l'actualisation des découpages géographiques électoraux (cantons, circonscriptions, bureaux de vote).
Il établit la liste des jurés d'assises par tirage au sort des électeurs à partir de la liste électorale.

Le recensement de la population est réalisé annuellement sur la base d'un échantillonnage d'adresses correspondant à 8 % des logements issus du répertoire des immeubles localisés (RIL), correspondant à une base d'adresses expertisée chaque année.
Il est réalisé sous la responsabilité de la Ville par des agents recenseurs selon la méthode classique du dépôt-retrait de questionnaires auprès des ménages, avec la possibilité d'un recensement direct par internet.
Le recensement permet de déterminer le chiffre de la population rennaise et de connaître les besoins en équipements et services. Il sert d'assiette à l'attribution de la Dotation Globale de Fonctionnement et fait l'objet d'une dotation annuelle de compensation de l'État, allouée au titre des charges transférées.

Dotations État allouées en 2022 pour les prestations régaliennes : Titres d'identité : 237 830€ ; Actes d'état civil (COMEDEC) : 47 102€ ; Élections : 69 008 € ; Recensement : 41 380€
Recettes perçues : Concessions funéraires : 560 370€

Les actions

- → Prestations administratives
- → Organiser les élections
- → Recenser la population

En 2023

+ Développer la communication aux usagers :
  - Informer les usagers sur les derniers changements législatifs et les accompagner dans ces démarches (la reconnaissance prévue par la loi Bioéthique notamment pour les enfants des couples de femmes, le changement de nom pour les personnes majeures, la faculté de prénommer et nommer les enfants sans vie)
  - Finaliser la création et la fabrication rennaise d'un livret de famille éco-responsable
  - Poursuivre l'établissement ou la réactualisation des plaquettes d'information usagers, et en version en ligne, de documents plurilingues pour les prestations liées à la naissance (choix du nom, établissement de la filiation)
  - Engager une réflexion, en lien avec le comité consultatif laïcité, sur une offre de salles identifiées à disposition des rennais-e-s pour les cérémonies civiles (recueillement / convivialité)
+ Poursuivre la démarche de dématérialisation des services en ligne proposés aux usagers :
  - Poursuivre la campagne de numérisation des actes de l'état civil et création des extraits pour les actes anciens en vue des échanges COMEDEC (actes de mariages des années 70)
  - Adhérer à Servicepublic.fr pour faciliter et sécuriser les demandes dématérialisées de délivrance des actes
  - Favoriser l'accès dématérialisé au renouvellement/conversion et paiement en ligne, pré acquisition d'emplacements, consultation et recherche de défunts, emplacements et concessions
  - Intégration d'un catalogue en ligne pour la vente de mobiliers funéraires anciens
+ Améliorer la qualité de prise en charge des usagers :
  - Se doter d'un dispositif de recueil mobile supplémentaire (matériel informatique fourni par l'État) pour la gestion des demandes de cartes d'identité/passeports pour limiter les délais d'attente des usagers lors de la prise de rendez-vous en période de forte affluence
+ Optimiser la gestion des cimetières rennais :
  - Mettre en place un schéma directeur d'aménagement du cimetière Nord (à terme des 3 cimetières) autour de 2 axes :
    - Renforcer la trame végétale structurante et diffuse dans le but d'augmenter significativement la part végétale dans les cimetières
    - Remise à niveau d'équipements (réseaux, locaux cimetière Est, signalétique, éclairage, électrification des entrées...)
  - Déployer un plan de gestion des emplacements funéraires pour anticiper les besoins
  - Poursuivre la diversification de l'offre dans les 3 cimetières en créant de nouveaux équipements (carrés confessionnels, columbariums, cavurnes, terrains cinéraires)
  - Améliorer la gestion du tri et de la collecte des déchets verts dans les cimetières
  - poursuivre la valorisation du patrimoine funéraire des cimetières / Organiser des temps forts à l'occasion d'événements (ex : Toussaint, Printemps des cimetières, Journées du Patrimoine)
  - Développer une politique de protection du patrimoine funéraire (chapelles, monuments remarquables) dans une logique de participation public/privé
  - Poursuivre l'animation du comité consultatif funéraire (visites cimetières, ateliers, groupes de travail...) pour consultation et avis sur les projets d'évolution des cimetières
+ Mettre à jour la liste électorale suite à la refonte électorale de 2022 avec radiations en nombre d'électeurs qui ont signalé une adresse hors Rennes lors des élections 2022 ou dont l'adresse n'est plus vérifiée

  Procéder à un redécoupage électoral avec rééquilibrage du nombre d'inscrits par bureau de vote
+ Organiser l'enquête de recensement de la population et mettre à jour en continu le répertoire des immeubles localisés (base de données adresses)

Les actions en faveur du climat et de la transition écologique

Indicateurs

Depuis 2011 cimetière Est Eco labellisé (maison pour oiseaux, insectes, installation de ruches), gestion zéro phyto (cf. DJB)

Les actions en 2023

- Mise en place d'une politique de gestion des déchets avec valorisation des déchets verts, des pots et fleurs artificielles en lien avec des collectifs d'artistes
    - Développement des bacs à compost et table de rempotage dans les 3 cimetières
    - Action de communication et de sensibilisation des usagers à la démarche
- Développement de la politique du réemploi (monument/caveau d'occasion, mobiliers funéraires…) sur site
- Poursuite de l'éco pâturage, de la gestion écologique des espaces publics des cimetières
- Mise en place de récupérateurs d'eau

QUALITE
DES ESPACES PUBLICS

- Propreté publique
- Jardins et biodiversité
- Gestion du domaine public et des espaces de circulation
- Développement des déplacements doux

Chiffres clés de 2022

Nombre de KM de domaine public voirie à entretenir : **560 kms**

Nombre de marchés alimentaires à traiter : **15**

Nombre heures de propreté manuelle (y compris micro balayeuses) : **119 289 heures**

Nombre d'heures de fonctionnement balayeuses 2 et 4m3 : **15 672 heures**

Nombre d'heures de fonctionnement laveuses/décapeuse : **5 100 heures**

Tonnage déchets collectés : **3 655 T** collectés (1 457 T recyclés – 635 T compostés – 1 563 T incinérés)

Nombre sanitaires publics : **78**

Nombre corbeilles de rue : **1547**

Budget 2022	Budget 2023
Dépenses de fonctionnement	
8.25 M€	7.09 M€
Recettes de fonctionnement	
0.00 M€	0.00 M€
Dépenses d'investissement	
0.46 M€	0.75 M€
Recettes d'investissement	
0.00 M€	0.00 M€

La raison d'être du secteur

Le programme Propreté Publique permet de préserver le domaine public de la Ville de Rennes en état de propreté constant, en toutes circonstances (évènements sur l'espace public tels que fêtes, manifestations, incivilités…). Il s'agit de lutter contre toutes sortes de pollutions visuelles et de malpropreté (déchets, mégots, déjections canines, tags, affichages sauvages, souillures diverses…) présents sur le domaine public (chaussées, trottoirs, places, jalonnement et mobilier divers, ouvrages d'art, bornes fontaines, sanitaires publics) et de prendre en charge le nettoyage du domaine public à l'issue des marchés alimentaires quotidiens, le vidage des corbeilles, aux fins de restituer et de garantir un environnement de qualité, agréable à vivre, au bénéfice de l'ensemble des Rennais. Il s'agit également d'effectuer le ramassage des feuilles et le désherbage des trottoirs et caniveaux.

Le programme s'articule autour :

- De la propreté :

  . Propreté horizontale mécanique de la voirie : balayage et lavage basse et haute pression ;

  . Propreté horizontale manuelle de la voirie : balayage, enlèvement d'encombrants et dépôts sauvages, gestion du mobilier de propreté (corbeilles, cendriers) ;

  . Propreté verticale : enlèvement des tags et de l'affichage sauvage – nettoyage des panneaux d'affichage libre, des panneaux de jalonnement, des fontaines (entretien extérieur), des bornes fontaines à eau, des œuvres d'arts ;

  . Sanitaires publics : nettoyage et maintenance - Pilotage et suivi des travaux liés aux programmes de rénovation ou de création de sanitaires.

- De la prévention avec des actions de médiation et de la verbalisation suite à des dépôts sauvages identifiables ;
- De la mise en sécurité du domaine public : Suite à incivilités, accidents ou autres (enlèvement ou signalement sur les encombrants, les déchets dangereux, les cadavres d'animaux, épandage d'absorbants et nettoyage…).

Des actions de communication sont également mises en œuvre.

Les actions

→ Assurer la propreté et la mise en sécurité des rues

En 2023

Les actions mises en place dans le cadre du Plan d'Action Propreté 1 de 2018 se poursuivent. Elles seront complétées par les actions du Plan d'Action propreté 2 de 2022 qui s'inscrit dans la continuité du PAP1 et se déclinent pour la plupart selon les axes sensibiliser, équiper, traiter et verbaliser :

+ Sensibiliser :
    - Grâce aux outils de communication créés en 2018 et 2019, poursuite des animations dans les écoles rennaises sur le "Rennes Propre Ensemble" et lors d'évènements organisés par les bailleurs, associations de quartier… et poursuite de l'animation dans le cadre du World Clean Up Day

+ Équiper :
    - Poursuite de la mise en place d'abri-bacs permettant de réduire le nombre de corbeilles tout en permettant le tri sur l'espace public
    - Réception de nouveaux sanitaires publics : rue Saint-Hélier, Parc des tanneurs, Halte ferroviaire Pontchaillou, mail F. Mitterrand, jardin Slovène ainsi qu'un sanitaire supplémentaire aux Prairies de Rennes
    - Rénovation du sanitaire rue Toullier
+ Traiter :
    - Poursuite du marché entreprise sur l'effacement des tags
    - Adaptation permanente pour faire face à l'évolution des surfaces à traiter et aux évolutions des types d'espaces (pistes cyclables, …) et des types de matériaux à traiter (pavés enherbés, …)
    - Adaptation des moyens pour faire face à l'évolution des usages des espaces (appropriation plus importante des espaces extérieurs, vie nocturne plus intense, …)
    - Poursuite des travaux permettant de fluidifier les interfaces avec la direction des Jardins et de la Biodiversité, le service collecte de Rennes Métropole et le service propreté de la direction de la Voirie
+ Verbaliser :
    - Réflexion sur la mise en œuvre de la Brigade Anti-Incivilité

De plus en 2023, la Ville de Rennes va conventionner avec Alcome (Responsabilité Élargie des Producteurs). Dans ce cadre un travail de recensement des hot spots mégots va être engagé en 2023 ce qui permettra ensuite de travailler à leur réduction. Cet engagement fort permettra à la Ville de Rennes de toucher l'année n+1 une recette de 2,08€ par habitant
La Ville de Rennes va également signer une convention avec McDonald's : convention de mise en œuvre de mesures visant à réduire les emballages abandonnés sur la voie publique

Impacts territoriaux de la politique publique :

Climat et transition écologique

Sur 78 sanitaires publics, 12 sont des toilettes sèches. En 2023 de nouvelles toilettes sèches seront installées aux Prairies de Rennes. Des toilettes Weco seront mises en service dans le cadre d'une expérimentation. Il s'agit de toilettes autonomes à chasse d’eau recyclée.

Politique

QUALITÉ DES ESPACES PUBLICS

Secteur

Jardins et biodiversité

Chiffres clés 2022

870 ha d'espaces verts publics

39,20 m² d'espaces verts publics par habitant - **24** % de surface couverte par la canopée – **130 000** arbres - **3** % d'eau

400 agents aux jardins, aux espaces verts et à la biodiversité - **100** % des espaces verts en gestion écologique

4,3 km de trottoirs végétalisés par les habitants dans le cadre de l'opération "Jardiner ma rue"

11 sites de jardins familiaux totalisant **1 015** parcelles

129 jardins partagés

46 vergers citoyens

335 aires de jeux

La raison d'être du secteur

La Ville de Rennes compte en 2022 près de 870 ha d'espaces verts publics (superficie de la commune : environ 5 000 ha) dont la maintenance est assurée en quasi-totalité en régie. Pour conforter la trame verte communale des espaces publics, plus de 110 ha de nouveaux aménagements ou de réaménagements urbains, sont en cours de création durant le mandat.

Les espaces végétalisés évoluent dans le temps ainsi que les usages qu'ils accueillent. C'est pourquoi, régulièrement, un certain nombre d'entre eux font l'objet de rénovations, à travers des travaux réalisés par entreprise ou en régie (la rénovation du parc Saint Cyr, des équipements complémentaires de nos grands parcs patrimoniaux, la rénovation des espaces publics dans les quartiers ANRU…). La Ville de Rennes est riche de nombreux espaces verts de proximité, en cœur d'îlot d'habitation : autant d'espaces vecteurs de lien social que permettent les aires de jeux ou les jardins partagés notamment.

Par ailleurs, 4 nouveaux vergers ont été créés en 2022. Le pastoralisme a continué à se développer avec la prise en gestion progressive des prairies Saint Martin. Les questions du genre et des îlots de chaleurs ont été traitées à travers la rénovation de 3 cours d'écoles.

La plantation participative de vergers parc de la Guérinais, rue Tortelier, rue du Recteur Paul Henry, allée du Gacet, Landry ainsi que des micro-forêts plage de Baud, place Thérèse Pierre, et des arbres square du Poitou et square du Nivernais

La Ville de Rennes est devenue la première grande ville à être labellisée Ecojardins pour l'ensemble de ses espaces verts publics.

La saison 6 du budget participatif en cours, confirme l'intérêt des Rennais pour la végétalisation des espaces publics.

L'élaboration de la charte de l'arbre s'est achevée au sein du Conseil Local de la Biodiversité (commission arbre). Elle a été adoptée au conseil municipal du 6 décembre et signée par plus de 37 acteurs en 2022. La Ville de Rennes s'engage notamment à planter 30 000 arbres sur le mandat.

Budget 2022	Budget 2023
Dépenses de fonctionnement	
16.68 M€	19.45 M€
Recettes de fonctionnement	
0.32 M€	0.39 M€
Dépenses d'investissement	
7.34 M€	9.16 M€
Recettes d'investissement	
0.15 M€	0.15 M€

Les actions

- → Assurer la maintenance des espaces verts
- → Développer la biodiversité
- → Aménager et rénover les espaces verts
- → Créer et assurer la maintenance des jardins familiaux et partagés
- → Développer l'agriculture urbaine
- → Aménager et assurer la maintenance des espaces funéraires
- → Alimenter l'observatoire de la biodiversité

Politique QUALITÉ DES ESPACES PUBLICS

Secteur Jardins et biodiversité

En 2023

+ Poursuite des travaux d'aménagement des prairies Saint Martin, des portes Mordelaises et du parc des Tanneurs
+ Réaménagement de 2 cours d'école non genrées et végétalisées
+ Aménagement d'aires de jeux inclusives : Landry, Gayeulles, Clair Detour
+ Livraison d'opérations du budget participatif (saisons précédentes) et lancement des projets qui seront retenus dans le cadre de la 6ème saison
+ Plantation de vergers et de micro forêts
+ Poursuite de l'installation d'agriculteurs dans le cadre de l'agriculture urbaine
+ Déséquipement en corbeilles dans les parcs et jardins de Rennes avec mise en place d'abri bacs permettant le tri des déchets. Le parc du Thabor intègrera cette évolution en 2023

Impacts territoriaux de la politique publique :

Climat et transition écologique

Agriculture urbaine :
- 129 jardins partagés
- 405 ha de surface agricole utile
- 5,7 ha de vergers (tout compris, pas uniquement des vergers citoyens), avec 42 vergers gérés par la DJB et 30 en projet
- 70% des écoles bénéficient d'au moins un potager scolaire
- 12 agriculteurs occupent et entretiennent des parcelles Ville de Rennes
- 7,5 ha de prairies bientôt allouées à un.e maraicher.e à la Prévalaye.
- 2 tiers lieux agricoles et culturels : la Basse-Cour et la Ferme de Quincé
- 9 sites d'apiculture = 112 ruches

Kilomètres de voiries arborées : 518 km

Surface entretenue en pastoralisme : 16,8 hectares

Egalite femmes-hommes

La requalification de 2 cours d'écoles (desimperméabilisation, végétalisation, cours non genrées)
- École élémentaire Paul Langevin
- École élémentaire Clémenceau

Locaux équipes DJB :
Aujourd'hui 25 sur 34 locaux sont dotés de vestiaires masculins et féminins.

Livraison de locaux mixtes en 2023 :
- Création : Prairies St Martin et Courrouze
- Rénovation : Local Bellangerais : création d'un vestiaire féminin

Politique QUALITÉ DES ESPACES PUBLICS

Secteur

Gestion du domaine public et des espaces de circulation

Chiffres clés 2022

7 211 places de stationnement payant sur voirie (**5 540** en secteur vert, **1 671** en secteur rouge) **508** horodateurs.

4 763 autorisations diverses (arrêtés de circulation, occupation du domaine public, déménagements, …)

408 victimes dans **346** accidents routiers

Activité de la Police Municipale :

1825 PV émis pour stationnement gênant sur trottoir

320 PV pour stationnement sur passage piéton

256 PV pour stationnement sur piste cyclable.

La raison d'être du secteur

La gestion du domaine public routier est partagée entre la Ville de Rennes et la Métropole. Les missions suivantes sont assurées pour le compte de la ville de Rennes :

- Exercice de la police de la circulation et du stationnement : prise des arrêtés permanents et temporaires décrivant les conditions de circulation et de stationnement, délivrance des autorisations de voirie pour les occupations du domaine public type bennes et échafaudages, délivrance des autorisations de déménagement

- Mise en œuvre de la stratégie de stationnement : gestion du stationnement payant sur voirie, extensions de celui-ci, gestion des horodateurs, collecte et traitement des fonds, gestion des demandes de tarifs préférentiels pour les résidents et les professionnels

- Actions de prévention en matière de sécurité routière : observatoire des accidents, sensibilisation dans les écoles, sensibilisation des cyclistes, campagnes de communication, radars pédagogiques, …

- Viabilité hivernale sur les ex-voies communales sur le territoire rennais par le service Propreté

- Équipements et aménagements de compétence communale réalisés dans le cadre des opérations métropolitaines de Voirie/Espaces publics, sur le secteur de Rennes

Budget 2022	Budget 2023
Dépenses de fonctionnement	
3.40 M€	2.75 M€
Recettes de fonctionnement	
6.06 M€	5.78 M€
Dépenses d'investissement	
3.93 M€	5.46 M€
Recettes d'investissement	
0.70 M€	0.62 M€

Les actions

- → Assurer la circulation et le stationnement sur le domaine public
- → Aménager les espaces verts et les ouvrages spécifiques en lien avec les aménagements de la voirie
- → Aménager les passerelles pour permettre un accès facilité aux cours d'eau

En 2023

+ Extension des zones de stationnement payant, en périphérie des zones existantes, sur le secteur Sud-Gare et le secteur Guines

+ Continuité des actions de gestion du domaine public routier liées à l'exercice de la compétence de la police de la circulation et du stationnement

+ Continuité des actions de prévention de sécurité routière (en lien avec le continuum éducatif, la visibilité cycliste, valorisation des bons comportements entre usagers, covisibilité, distracteurs, semaine de la sécurité routière au travail…)

+ La réalisation des opérations d'aménagement d'espaces publics, conduite par Rennes Métropole, peut nécessiter une intervention sur le périmètre de compétence de la Ville de Rennes (aménagement des espaces verts, réalisation de kiosques…). Aussi, afin d'assurer la cohérence globale du projet et une parfaite coordination des travaux, Rennes Métropole et la Ville de Rennes peuvent désigner, par voie de convention, l'une des collectivités comme maître d'ouvrage unique pour assurer, à titre temporaire, la maîtrise d'ouvrage de l'opération. Dans la majorité des cas, Rennes Métropole est désignée maître d'ouvrage unique

  En 2023, les principales dépenses portent sur :

  - Les plantations dans le cadre de l'aménagement de la place de la Parcheminerie
  - La poursuite des plantations dans le cadre de la stratégie paysagère en Centre Ville
  - L'aménagement des espaces publics de la ZAC Blosne Est : avenue des Pays-Bas, place Jean Normand, avenue de Pologne

+ Lancement d'opérations contrôle vitesse par la Police Municipale avec un double volet sensibilisation – sanction – renforcement des opérations visant à favoriser le développement des mobilités douces en toute sécurité (opérations de contrôle du stationnement sur les pistes cyclables, opérations visibilité cyclistes) en plus des actions du quotidien de la police municipale en matière de circulation et de stationnement

+ Poursuite des actions de prévention routière de la police municipale au sein des écoles (opération pass piétons)

Politique

QUALITÉ DES ESPACES PUBLICS

Secteur

Développement des déplacements doux

Chiffres clés 2022

Objectif du PDU :

Pour Rennes Métropole : passer la part modale du vélo de **3,2 %** à **9 %** d'ici 2030 (soit plus de 9% pour la ville de Rennes où la part du vélo était déjà de 5% en 2018)

95% des voies en zone de circulation apaisée (30 km/h)

24 classes formées à la pratique du vélo par an, soit environ **600** élèves

+50 % d'augmentation en moyenne du trafic vélo entre 2019 et 2022.

La raison d'être du secteur

Le secteur « Développement des déplacements actifs » a pour vocation la réalisation des actions relatives au développement de la pratique des modes actifs (essentiellement usage du vélo et marche), hors opérations d'aménagement d'infrastructures ou d'exploitation de services prises en charge par le budget de Rennes métropole.

En conséquence, ce programme comporte essentiellement :

- Des moyens humains et techniques dans le cadre des études pour les aménagements piétons et cyclables ;
- Des actions de communication ou de sensibilisation, propres à la Ville de Rennes ou réalisées conjointement avec Rennes Métropole. Ces actions peuvent être ponctuelles ou récurrentes, sous la forme d'animations ou de documentation / supports de communication ;
- Des études stratégiques en matière de communication ;
- Des adhésions et subventions à différents associations et organismes ;
- Des moyens humains et techniques permettant d'alimenter l'observatoire des déplacements. Ces moyens sont utilisés notamment en amont des projets pour en étudier l'opportunité et en aval pour en mesurer les effets.

Budget 2022	Budget 2023
Dépenses de fonctionnement	
0.09 M€	0.07 M€
Recettes de fonctionnement	
0.00 M€	0.00 M€
Dépenses d'investissement	
0.02 M€	0.01 M€
Recettes d'investissement	
0.00 M€	0.00 M€

Les actions

- → Promouvoir le développement des modes actifs par le biais de campagnes de communication et d'évènementiels
- → Renforcer la communication sur les enjeux associés au partage de l'espace public
- → Alimenter l'observatoire des déplacements
- → Accompagner les associations agissant en faveur des modes actifs

Politique QUALITÉ DES ESPACES PUBLICS

Secteur Développement des déplacements doux

En 2023

+ Suite à la mise en service de la 2ème ligne de métro et au redéploiement de plusieurs lignes de bus, le jalonnement piéton va se poursuivre pour accompagner la nouvelle impulsion des déplacements à pied, en tant que mode de déplacement indissociable des déplacements effectués en transport collectif
+ Dans la continuité du plan de modération des vitesses, la généralisation du 30km/h sera mise en place sur l'ensemble de la ville, hormis sur les principales pénétrantes, atteignant ainsi environ 95% des voies à 30km/h
+ La modération des vitesses sera accompagnée par la poursuite des adaptations des plans de circulation dans les quartiers afin de limiter les trafics de transit, à l'instar de la concertation mise en place sur le quartier Sud Gare
+ La zone à trafic limité sera expérimentée afin d'apaiser le trafic, améliorer la place des piétons et cycles, et mettre en valeur le patrimoine du cœur historique et le végétal en cœur de ville
+ Dans la continuité du plan vélo Rennes 2020, les projets d'aménagement de voirie continueront d'être priorisés partout où les conditions sont réunies. En parallèle, la ville poursuit son programme de sécurisation des carrefours accidentogènes pour les cycles et les piétons et engagera de nouvelles initiatives pour réduire les conflits entre usagers, à l'instar des dispositifs pédagogiques sur les zones de rencontre
+ Ces aménagements s'accompagnent du déploiement de services vélo :
    - Stationnement : le déploiement d'arceaux vélos se poursuivra, avec un objectif d'implantation d'une centaine de nouveaux parcs ; par ailleurs, une expérimentation sera menée avec des solutions de box vélos sécurisés dans le cadre de l'intermodalité vélo / transports en commun, et du Budget participatif pour pallier le manque de stationnement résidentiel dans certains immeubles collectifs; le stationnement de vélos cargos sera également mis en place dans le cadre de différentes opérations d'espaces publics
    - Autres services : le réseau de stations de gonflage et réparation sera complété, notamment à proximité des stations de la ligne b du métro et des centralités de quartier
+ Le développement des mobilités actives passe par l'apprentissage du vélo dès le plus jeune âge. Les actions de formation à l'usage du vélo dans les écoles, conformes au dispositif national du Savoir rouler à vélo, ont vocation à être poursuivies (24 classes inscrites pour l'année scolaire 2022-2023). Une demande de subvention permettant le financement de ces apprentissages par le dispositif Génération Vélo va également être déposée
+ En 2023 la Ville de Rennes sera la ville hôte du congrès de la Fédération des Usagers de la Bicyclette au couvent des jacobins où sont attendus près de 800 participants. Cette grande "rencontre de l'écosystème vélo" réunira au Couvent des jacobins près de 460 associations de cyclistes urbains, élus, techniciens des collectivités, chercheurs et acteurs économiques de la filière vélo
+ La fête du vélo et de la marche, "l'escapade", sera également reconduite en 2023
+ Le soutien à des organismes de promotion du vélo est maintenu, via le financement d'actions d'apprentissage vélo à destination des enfants et des adultes portées par l'association Roazhon Mobility, ainsi que les adhésions au Club des Villes et Territoires Cyclables et à l'Association Rue de l'Avenir
+ A l'instar des autres communes de la métropole rennaise, la tournée du bus de la maison du vélo mobile va se poursuivre dans les quartiers rennais. Cet équipement métropolitain a pour vocation de permettre aux habitants de bénéficier des différents services proposés par la Maison du vélo située à la gare de Rennes. Par ailleurs, sur de nombreuses dates, selon leurs disponibilités, les "associations vélo" de la métropole viendront élargir les services proposés avec leurs animations de marquage des vélos, d'ateliers de réparation des vélos, ou encore d'apprentissage du vélo et de remise en selle pour les enfants et les adultes

Impacts territoriaux de la politique publique :

Climat et transition écologique

Linéaire de voirie et nombre de carrefours aménagés pour sécuriser les déplacements cyclables : 3 giratoires à ilôts, et plus de 2km d'aménagements cyclables aménagés pour la sécurisation des cycles

Nombre de stationnements vélos déployés : 342 supports soit 684 places supplémentaires

Public touchés par :

- Les formations (environ 600 élèves par an)
- Les actions de sensibilisation type fête du vélo (3400 participants lors de la dernière édition en conditions normales en 2019)

AMENAGEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE

- Aménagement urbain
- Développement urbain

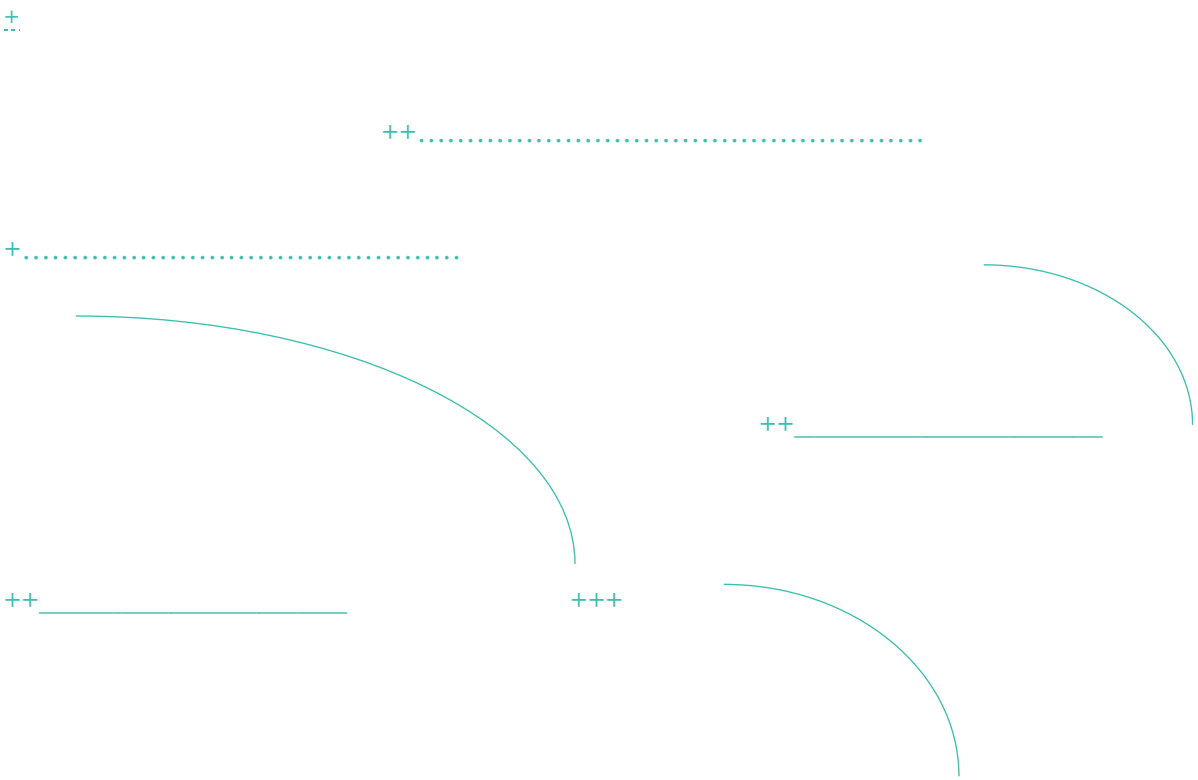

Politique AMÉNAGEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE

Secteur Aménagement urbain

Chiffres clés 2022

54 transactions (acquisitions, cessions)

14 opérations en régie (13 ZAC et 1 lotissement) et **11** opérations concédées, dont le Centre-Ancien,

2 guides de recommandations intégrés au PLUi (préservation du patrimoine et besoins de rénovation énergétique) : Campus universitaires et Cité Castors

2 études de cadrage pour la restructuration des sites Combes et Monnier

10 forums de quartiers **68** dossiers suivis au titre de la charte Construction et Citoyenneté soit **3079** logements

3 914 dossiers d'autorisation du droit de sols

3 391 logements délivrés

3 quartiers prioritaires retenus de la convention pluriannuelle NPNRU dont **4** opérations d'aménagement : ZAC Blosne Est, ZAC Maurepas-Gayeulles, ZAC Gros Chêne, ZAC Normandie Saumurois et 1 secteur en cours de réflexion avec l'élaboration d'un schéma directeur sur Villejean

170,2 M€ de subventions attendues pour réaliser le NPNRU sur cette période dont **60%** sont engagées à ce stade**. 89** opérations sont engagées sur **147**

Budget 2022	Budget 2023
Dépenses de fonctionnement	
12.37 M€	13.57 M€
Recettes de fonctionnement	
25.92 M€	20.86 M€
Dépenses d'investissement	
17.94 M€	14.17 M€
Recettes d'investissement	
12.22 M€	6.67 M€

La raison d'être du secteur

Le projet urbain à Rennes vise à :

- Améliorer le cadre de vie des Rennais, afin de répondre aux besoins de la population en termes d'habitat, de services à la population, de dynamisme économique et commercial, d'animation des quartiers, de vie culturelle ;
- Régénérer le cadre bâti et structurer les évolutions du tissu urbain ;

La mise en œuvre de ce projet passe par l'engagement d'opérations d'aménagement publiques, mais aussi par l'accompagnement d'opérations privées, le secteur diffus. En matière d'habitat, les différents projets en cours permettent d'atteindre en volume la production attendue au titre du PLH.

Suite à l'approbation du PLUi fin 2019, et de sa 1ère modification générale fin 2022, sa mise en œuvre implique notamment :

- Des études d'approfondissement du projet urbain, ainsi que des études patrimoniales, visant à préciser les dispositions réglementaires et opérationnelles des projets à venir, notamment dans le diffus ;
- Le suivi des projets dans le diffus en vue d'en assurer la qualité architecturale, urbaine et la cohérence avec les objectifs du projet urbain Rennes 2030.

L'offre d'habitat se développe majoritairement en renouvellement urbain, en particulier dans le secteur diffus, ce qui nécessite à la fois un travail de sensibilisation au projet urbain pour les habitants et une vigilance sur les démarches de concertation qui accompagnent l'élaboration des projets : c'est l'objet de la charte "Construction et Citoyenneté" qui est maintenant en cours de mise en œuvre, avec la mise en place d'une information dans les quartiers et d'un 1er comité de suivi.

S'ajoute le volet urbain du Contrat de Ville 2015-2023 qui se traduit pour 3 quartiers - sur les 5 quartiers prioritaires de la politique de ville - par la mise en œuvre du programme de renouvellement urbain. Il concerne les quartiers de Maurepas (Gayeulles et Gros-Chêne) et Le Blosne, retenus parmi les quartiers d'intérêt national du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) ainsi que le quartier de Villejean dit "quartier d'intérêt régional du NPNRU".

En parallèle, la rénovation du centre-ancien se poursuit. Cette opération de requalification vise à résoudre les désordres structurels au sein des immeubles, lutter contre le risque incendie, remettre en état d'habilité des logements indignes ou insalubres, préserver la qualité patrimoniale des immeubles, restaurer une gestion saine des copropriétés, favoriser la mixité sociale et fonctionnelle tout en encourageant le maintien des propriétaires occupants. Dans le cadre de la concession actuelle, l'objectif global est de traiter environ 20 immeubles par an sur une dizaine d'années. La concession sera à renouveler en 2023.

Les actions

- → Acquisitions et cessions du foncier
- → Aménagement urbain (dont Centre ancien)
- → Instruction des autorisations du Droit des sols
- → Promotion de la qualité architecturale et urbaine
- → Aménagement des quartiers relevant du NPNRU conformément aux objectifs conventionnés

En 2023

+ Poursuite de la mise en œuvre des politiques publiques NPNRU et des projets d'aménagement prioritaires : Maurepas Gayeulles, Maurepas Gros Chêne, Le Blosne et Viilejean avec notamment l'élaboration d'un schéma directeur sur Villejean (réhabilitations, mutations, espaces publics…), et propositions pour agir sur les dysfonctionnements de la dalle Kennedy (mandat confié à Territoires public en 2022)
+ Validation du 3ème avenant à la convention NPNRU par l'ensemble des partenaires pour y ajouter près de 117 M€ d'investissements supplémentaires, tous maîtres d'ouvrages confondus, et d'appeler des moyens financiers supplémentaires, à hauteur de près de 35M€ de subvention, afin d'accompagner les évolutions du projet
+ Poursuite de la réalisation des ZAC concédées : cessions et travaux sur Baud-Chardonnet, derniers chantiers sur Beauregard et derniers programmes à attribuer sur Porte de Saint-Malo et Beauregard Quincé dans l'objectif d'une clôture en 2025
+ Poursuite de l'opération d'aménagement "Rennes-Centre ancien" confiée à Territoires Publics : acquisitions, travaux de réhabilitation … Réalisation d'une étude d'impact et renouvellement de de la concession à l'été 2023
+ Poursuite de la réalisation des ZAC en régie : modification du dossier de réalisation de la ZAC Armorique pour permettre l'urbanisation de parcelle "URCEO" ; approbation du dossier de réalisation de la ZAC Bois Perrin et attribution des premiers programmes ; travaux de viabilisation sur la ZAC du Haut-Sancé et chantiers des programmes de logement, attribution des derniers programmes ; Derniers chantiers sur les ZAC Atalante Champeaux (suppression 2024), Madeleine, Octroi, Lorient-Saint-Brieuc… dans la perspective d'une clôture des opérations
+ Poursuite de l'accompagnement des projets Hôtel Dieu et Palais du Commerce
+ Poursuite du cadrage urbain sur les projets diffus, en lien avec les projets Trambus, (rue de Nantes et Bd Pompidou)
+ Poursuite du cadrage urbain sur les projets diffus à l'échelle des rues de faubourgs, en lien avec les projets Trambus et axes prioritaires bus, (rues de Nantes/Bd Pompidou, Patton, Chateaugiron …)
+ Poursuite de l'organisation et du suivi du conseil architectural et paysager
+ Travail de présentation/ diffusion du projet urbain Rennes 2030 vis-à-vis des habitants via l'élaboration de documents de pédagogie, la diffusion d'une newsletter et l'accessibilité à l'information sur les projets
+ Poursuite du partenariat avec les acteurs de l'architecture (ENSAB, MAeB) pour les actions de diffusion de la culture architecturale et urbaine et la recherche exploratoire sur les sites du projet urbain
+ Mise en œuvre de la charte Construction et citoyenneté : poursuite de l'organisation du suivi de l'ensemble du processus de projet, organisation des ateliers urbains sur les points singuliers et les secteurs sensibles de proiet
+ Poursuivre les études d'approfondissement du projet urbain et de l'élaboration de guides de recommandations (patrimoine et énergie) sur de nouveaux secteurs, en particulier les ensembles urbains du 20ème siècle, représentés par le patrimoine Maillols
+ Mettre en œuvre le contrat de canal, accompagner l'installation des bateaux-activités, lancer de nouveaux appels à projets pour les sites ciblés selon le calendrier défini
+ En complément de la 1ère modification du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) déjà engagée, mener une réflexion sur la création d'un Périmètre Délimité des Abords (PDA) autour de certains monuments historiques et conduire une étude sur le patrimoine architectural du XXème siècle (Maillols…)

+ Relance de la dématérialisation de l'instruction des autorisations d'urbanisme avec passage en tout dématérialisation (lancement de la numérisation pour les dossiers déposés sous format "papier")
+ Poursuite de l'accompagnement du service Droits de Sols dans l'évolution de son organisation et de ses modes de fonctionnement
+ Mise en œuvre de la servitude de mixité sociale imposant des logements locatifs sociaux ou BRS pour tout projet de 5 logements ou plus (entrée en vigueur le 12 janvier 2023 avec la modification n°1 du PLUi)

Impacts territoriaux de la politique publique :

Climat et transition écologique

+ La capacité des sols de pleine terre à stocker du CO2 est bien documentée. Dès lors, la lutte contre l'artificialisation des sols participe à la lutte contre le dérèglement climatique
+ Sur la dernière période dont les données sont disponibles (2006/2017) pour mesurer l'artificialisation des sols, on compte **100 hectares artificialisés sur la Ville de Rennes pour 13 renaturés, soit un ratio de 13/100**. A horizon 2050, ce bilan devra être équilibré (100/100) à l'échelle de la métropole, par période de 10 ans (sur la même période, sur toute la métropole, on compte 1595 hectares consommés pour 152 renaturés soit un ratio de 9,5/100)

Egalite femmes-hommes

+ Depuis le lancement du NPNRU jusqu'au 30 juin 2022, 8,5% des heures de travail effectuées dans le cadre de la clause d'insertion ont été réalisées par des femmes

Chiffres clés 2022

Le réseau FOR est constitué de **410** km de câbles pour **8000** km de linéaire de fibres affectées

Avec **670** sites raccordés, le réseau FOR est utilisé par **30** partenaires publics, **17** opérateurs télécoms et **12** utilisateurs privés de réseaux indépendants

90 points techniques supplémentaires sont également raccordés au FOR pour les besoins de la Collectivité (Vidéo-protection, Carrefours à Feux, Bornes d'accès Piétons etc…)

Parallèlement à l'activité de gestion du réseau FOR, la Ville gère les infrastructures télécoms dont elle est propriétaire sur les ZAC

500 km de fourreaux sont loués aux opérateurs télécom qui les occupent pour le déploiement de leurs propres réseaux cuivre ou fibre optique

La raison d'être du secteur

La Ville de Rennes participe à l'aménagement numérique du territoire en construisant le réseau Fibres Optiques Rennais (FOR). La Ville assure l'exploitation de cette infrastructure et assure également la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre pour les extensions de ce réseau (Génie civil, câblage et raccordements optiques) pour la création de liaisons très haut débit à la demande de ses services et d'utilisateurs externes.

La Ville de Rennes met ainsi à disposition des liaisons de fibres optiques noires (non activées) sur la base d'une grille tarifaire votée en conseil municipal :

- Pour ses besoins propres et ceux de Rennes Métropole (Téléphonie Internet/ Intranet pour la DSI, Vidéo-protection, gestion des carrefours à feux, Bornes d'accès aux plateaux piétonniers, télégestion des chaufferies ou des ouvrages d'assainissement, etc…) ;

- Pour les besoins des administrations et communautés d'intérêts publics (CHU, Universités, SDIS, etc… **30 partenaires publics**),

- Pour les associations rennaises éligibles ;

- Pour des opérateurs télécoms et leurs clients professionnels ;

- Pour des utilisateurs privés de réseaux indépendants.

Budget 2022	Budget 2023
Dépenses de fonctionnement	
0.54 M€	0.28 M€
Recettes de fonctionnement	
1.53 M€	1.79 M€
Dépenses d'investissement	
0.80 M€	1.54 M€
Recettes d'investissement	
0.33 M€	0.66 M€

Les actions

→ Créer, développer et gérer le réseau de fibre optique

En 2023

+ Déploiement du réseau de Fibre Optique Rennais pour favoriser les usages numériques de la ville de Rennes et des administrations partenaires
+ Rentabilisation des infrastructures télécom de la Ville par la mise à disposition de fourreaux dans les ZAC et la location aux opérateurs de fibres optiques sur tout le territoire pour leurs clients professionnels
+ Raccordement des associations hébergées dans des bâtiments municipaux
+ Renforcement des capacités en fibres optiques des infrastructures existantes et renouvellement de points techniques saturés

Impacts territoriaux de la politique publique :

+ Souveraineté pour la gestion des infrastructures télécoms publiques
+ Performance pour les usages numériques des utilisateurs
+ Accentuation de la concurrence et baisse des prix sur le marché des télécoms sur le territoire

Climat et transition écologique

+ Le raccordement de 250 sites de la Collectivité par le réseau FOR permet de mettre en place des liaisons de fibres optiques dédiées qui sont utilisées directement par les services (DSI). Cela évite la mise en place pour chacune des liaisons, de matériel actif d'opérateurs dont on sait qu'ils sont énergivores et très difficilement recyclables

PILOTAGE
DE L'ACTION PUBLIQUE

- Communication
- Ressources Humaines
- Stratégie et gestion immobilière
- Stratégie et gestion financière
- Logistique
- Gestion et Développement du Système d'Information
- Vie de l'institution, Sécurité juridique et Commande Publique
- Prospective, évaluation et politiques temporelles
- Gestion et développement du système de données territoriales

Politique

PILOTAGE DE L'ACTION PUBLIQUE

Secteur

Communication

Chiffres clés 2022

5 numéros des Rennais, diffusés chacun à **127 000** exemplaires

+ de 5 millions de pages vues sur le site metropole.rennes.fr

+ de 175 000 abonnés aux réseaux sociaux : facebook, twitter et instagram. Pure Player "*Ici Rennes*" **: 22 000** téléchargements depuis novembre 2018

Transat en ville 2022, c'est **7 semaines** de festival**, 9 lieux** investis (dont 7 parcs) et 29 dates**, 39 propositions artistiques** (concerts, spectacles humoristiques, spectacles pour enfants)**, 9 cartes blanches** (associations, festivals, MJC)

190 dossiers de communication ont été traités pour la Ville de Rennes ou pour des projets communs Ville et Métropole (par comparaison : 151 pour des sujets RM ou VdR/RM)

Relations presse : au 31 décembre 2022, **plus de 1850 contacts ont été traités**, représentant 200 médias et 500 journalistes. À cette date **450 actions presse** ont été directement menées par le service (communiqués, dossiers et invitations presse diffusés + conférences/visites de presse organisées, agendas) concernant 292 événements.

224 campagnes d'affichage ont été réalisées sur le mobilier urbain de la Ville et **210 spots sur le réseau numérique**

La raison d'être du secteur

Rendre compte auprès des publics cibles de la Ville de Rennes (habitants, élus, partenaires associatifs et institutionnels, milieu économique, leaders d'opinion et journalistes) des principales politiques publiques menées ou impulsées à l'échelle de la Ville, en répondant à un enjeu principal : la pédagogie de l'action.

La communication publique valorise et accompagne l'action publique, initie la participation citoyenne, promeut le territoire et ses acteurs, tout en portant, en interne, l'appropriation du changement par les agents.

Ce travail se mène en intégrant l'impact, les opportunités et les limites de la transition numérique, qui modifie en profondeur les modalités de la communication publique territoriale.

Budget 2022	Budget 2023
Dépenses de fonctionnement	
6.48 M€	4.85 M€
Recettes de fonctionnement	
0.10 M€	0.10 M€
Dépenses d'investissement	
0.38 €	0.25 M€
Recettes d'investissement	
0.00 M€	0.00 M€

Les actions

- → Informer le public
- → Communiquer autour des opérations grand public et de l'événementiel
- → Contribuer à la valorisation du territoire
- → Organiser les fêtes et cérémonies
- → Piloter la stratégie de communication

Politique PILOTAGE DE L'ACTION PUBLIQUE

Secteur Communication

En 2023

En 2023, les principales actions en matière de communication vont tourner autour des axes suivants :

+ Poursuite du déploiement de la nouvelle identité graphique de la ville

+ Refonte complète du magazine de la Ville en le fusionnant avec le magazine métropolitain, pour pouvoir continuer à produire une information régulière et de qualité concernant l'ensemble du territoire, dans un contexte de crise énergétique et de forte hausse du coût du papier. Travail de fond pour réduire le bilan carbone du futur magazine (type de papier, composition des encres, origine des produits, certification, sobriété éditoriale…)

+ En matière de **pédagogie de l'action vis-à-vis du public**, les projets de communication liés aux priorités du mandat en cours se poursuivent avec notamment :
  - **les projets de la fabrique citoyenne** (budget participatif, charte de la condition animale, charte des engagements réciproques Ville associations, concertation sur l'avenir de la prison Jacques-Cartier etc.) et **les dispositifs d'information quartiers.**
  - les projets culturels (Exporama avec un soin particulier apporté à la signalétique rue, etc.)
  - accompagnement des nouveaux dispositifs de sécurité et de tranquillité publique
  - Projet de construction de la maison des femmes
  - Inauguration de l'Entreprise à But d'Emploi dans le cadre du dispositif Zéro chômeur de longue durée
  - Aménagement de la place de la parcheminerie
  - Inauguration du pôle associatif Polyblosne
  - Inauguration du parc de Beauregard
  - Inauguration des prairies Saint-Martin (phase 2)
  - Inauguration ESC Maurepas

+ Identités visuelles :
  - Déploiement de l'identité graphique de **l'Etoile et des crèches municipales** de Rennes
  - Refonte de l'identité **Noz'ambule**
  - Refonte graphique des identités de **La Criée et du Conservatoire**
  - Refonte des **supports d'interprétation patrimoniale**

+ Concernant **l'évènementiel**,
  - La communication de l'ensemble de **l'offre sport / loisirs / culture proposées par la Ville pour "Cet été à Rennes",**
  - La production et la communication du **Festival Transat en Ville** et des animations liées aux **fêtes de fin d'année dans le cadre de "Cet hiver à Rennes"** (spectacle et bal du réveillon, projections monumentales sur la façade de l'Hôtel de Ville, illuminations dans le centre et dans les quartiers de Rennes…)
  - La coordination et la communication des événements labellisés **Dimanche à Rennes**
  - La coordination administrative et technique des manifestations évènementielles sur l'espace public de la Ville de Rennes
  - La gestion de tous les dispositifs d'affichage
  - Nouvelle consultation portant sur les **prestations de traiteurs** dans le cadre des relations aux publics avec prise en compte des **enjeux de lutte contre le réchauffement climatique** (saisonnalité et traçabilité des produits, empreinte carbone, consommables réutilisables ou recyclables, dispositif d'insertion et de formation pour les personnels…).

+ Accompagnement sur la stratégie de communication **marque employeur** et déploiement opérationnel des actions prioritaires
  Rationalisation et optimisation du **dispositif de diffusion des documents** (flyers, dépliants, prospectus, cartes postales, affiches des campagnes de communication) pour en améliorer l'efficience
+ Soutien financier aux **festivals**
+ Poursuite du travail de **valorisation du matrimoine**, à travers notamment les journées européennes du patrimoine et du patrimoine, en lien avec Destination Rennes. À noter que cette question a donné naissance au développement de la rubrique Matrimoine de Wiki Rennes. Une catégorie spéciale "*voies portant un nom de femmes*" permet de découvrir toutes les femmes mises à l'honneur dans la ville de Rennes. Tous ces éléments sont à retrouver en ligne sur http://www.wiki-rennes.fr
+ Rédaction d'une charte éditoriale visant à communiquer sans stéréotypes de sexe (finalisation au premier semestre 2023)
+ Sera poursuivie la mission de **coordination en matière de communication culturelle** avec pour objectif de développer davantage de **transversalité dans les dispositifs** de communication et d'accroître la lisibilité de l'action publique dans ces secteurs (élargissement du soutien aux radios associatives, collaboration active avec TV Rennes comme relais d'information privilégié, participation au déploiement de la Radio Numérique Terrestre en Dab + pour le multiplex rennais…)

Politique PILOTAGE DE L'ACTION PUBLIQUE

Secteur Ressources humaines

Chiffres clés 2022

Postes budgétaire : **3 187** pour **2 902** agents permanents plus **27** assistantes maternelles

Nombre de fonctionnaires / contractuels : **2 759 / 143**

Femme / Homme : **61,8% / 38,2%**

Moyenne d'âge **46,3** ans dont **24,4 %** de plus de 55 ans

Agents dans un dispositif d'insertion + apprentis + service civique : **56**

Absentéisme **88 174** jours dont **66 500** en maladie ordinaire

Montant des ARE : **1 700 000 €**

Montant des chèques déjeuner : **3 600 000 €**

5 290 jours de formation pour **1 540** agents formés (en 2021)

La raison d'être du secteur

La politique des ressources humaines conduite à la Ville de Rennes vise à recruter, former, accompagner, rémunérer, faire évoluer l'ensemble des agents permanents et temporaires qui accomplissent les missions municipales sur le territoire rennais

L'ensemble des dispositifs s'inscrit dans un cadre financier et politique défini, qui conduit à affecter les moyens humains dans les secteurs jugés comme prioritaires uniquement par redéploiements d'autres secteurs

Dans ce cadre, les orientations suivantes guident les dispositifs de politique de ressources humaines de la Ville :

- Construire les politiques de RH dans le cadre d'un dialogue social riche et respectueux
- Assurer un accompagnement des services et des agents par des dispositifs de conseil, de formation, de mobilité ou de reconversion professionnelle variés et soucieux des situations individuelles
- Mener ces politiques en tant qu'employeur socialement responsable, notamment sur les questions d'égalité professionnelle, de lutte contre les discriminations ou d'insertion par l'emploi

Ces orientations se traduisent au quotidien par la mise à disposition d'outils auprès des services et des agents. Leur réussite s'appuie sur un partage de la fonction RH et un engagement de chaque manageur dans sa mise en œuvre

Budget 2022	Budget 2023
Dépenses de fonctionnement	
13.57 M€	9.69 M€
Recettes de fonctionnement	
3.91 M€	3.78 M€
Dépenses d'investissement	
0.04 M€	0.44 M€
Recettes d'investissement	
0.00 M€	0.00 M€

Les actions

- → Piloter et partager la politique des Ressources Humaines
- → Pourvoir les besoins des services par le recrutement de compétences adaptées
- → Assurer le bon fonctionnement des services par une gestion efficace des ressources humaines
- → Définir et mettre en œuvre les conditions de travail optimales
- → Définir et mettre en œuvre la responsabilité sociale de la collectivité comme employeur
- → Gérer la relation avec les usagers / agents

Politique PILOTAGE DE L'ACTION PUBLIQUE

Secteur Ressources humaines

En 2023

- Finaliser et mettre en œuvre la nouvelle politique RH 2021-2023 valant agenda social via 15 thématiques RH et notamment les aspects à suivre
- Favoriser les recrutements pour garantir la continuité du service public en développant l'attractivité de la ville employeur : promotion des métiers (marque employeur), valorisation financière, amélioration de l'accueil des recrutés
- Poursuivre les actions d'amélioration de la carrière et de la rémunération des agents : audit des éléments accessoires de rémunération : mutuelle, action sociale et NBI
- Poursuivre les démarches de lutte contre l'emploi précaire au sein des directions opérationnelles, en insistant notamment sur l'amélioration de l'accès aux droits
- Mener une politique forte de lutte contre les discriminations en soutenant les démarches d'accès à l'emploi des personnes handicapées, et en menant auprès des agents de la Ville des actions de sensibilisation notamment sur les questions d'égalité professionnelle ou de laïcité
- Conduire une politique volontariste d'insertion professionnelle en amplifiant l'accueil de jeunes en apprentissage, en poursuivant l'accueil de jeunes en service civique et en accompagnant les jeunes notamment issus des quartiers de la politique de la ville
- Développer la diversité au sein de nos collectivités
- Favoriser la mobilisation de la collectivité au service des reconversions, dans le cadre de la mise en œuvre de la charte de la mobilité contrainte
- Dans la continuité des 1607h, contribuer à la réflexion sur la charge de travail des cadres et engager une expérimentation sur le cycle de 39h
- Poursuivre l'accompagnement des services en vue d'une amélioration des conditions de travail, que ce soit sur les aménagements matériels, le suivi médical et social des agents ou dans le cadre d'un plan d'actions relatif aux risques d'usure professionnelle
- Piloter un plan de prévention des agressions et de qualité de vie au travail sur les missions d'accueil
- Accompagner les managers dans leur appropriation de leurs missions RH et de la politique RH, en les dotant d'outils et de techniques managériales, réinterroger le plan d'animation managériale dans ce cadre,
- Poursuivre la démarche de refonte du système d'information ressources humaines

Impacts territoriaux de la politique publique :

Climat et transition écologique

Nombre bénéficiaires PDA pour la ville : 1640

Nombre de déplacements ferroviaires sur le total de déplacements professionnels : **600/1200 (au 26/12/22)**

Nombre de formations portant sur la transition écologique : **7 actions de formation représentant 22 jours de formation (dont la journée pédagogique de la DPE ayant été suivie par près de 250 agents) et un coût total de 11 910,00€**

Dates clefs :

19 au 25 mai 2022 : Audit de renouvellement du Label Égalité professionnelle
1er juin 2022 : Signature du protocole d'accord relatif au Plan d'action égalité professionnelle 2022-2025
21 au 25 novembre : Semaine de lutte contre les violences sexistes et sexuelles

1. Former et sensibiliser les agent.e.s et les partenaires

Formation égalité professionnelle et diversité

-Depuis 2015, **2083 agent.es** formé.es au "Vivre ensemble avec nos différences" (lutte contre les discriminations)
-2022 : Nouvelle formation sur l'égalité professionnelle : 18 agent.es formé.es

Cafés égalité

-4 Cafés égalité organisés depuis 2019

Réseau égalité professionnelle

-Réseau égalité créé en avril 2022 : 5 référentes de la DC, DS, DJB, DPMDP, DV

Projet Numérique pour tous

-4 200 agent.es ont un accès à un équipement informatique

2. Renforcer l'égalité en matière de rémunération de et statut

RIFSEEP

-Revalorisation salariale pour 73,6% des femmes
-Bénéfice d'une sujétion particulière pour 56% d'agentes de catégorie C

Souplesse horaire

-160 agent.es bénéficiant de la Semaine aménagée en 2020

Déprécarisation des emplois

Le projet de déprécarisation à la DPAG a concerné 24 agent.es en 2019, 29 agent.es en 2020 et 30 agent.es en 2021.

Aide à la garde d'enfants pour agent.es travaillant en horaires atypiques

13 agents bénéficiaient de l'aide à la garde d'enfants pour horaires atypiques en 2021

3. Développer la mixité dans les services

Capital filles

-Capital filles : 29 marraines pour 2022-2023 et 17 marraines engagées en 2021-2022 dans nos trois collectivités

Insertion professionnelle

-77 apprentis recrutés en 2022

Conditions de travail favorisant la mixité

-6 vestiaires féminins aménagés
-Finalisation du marché relatif aux vêtements de travail proposant des coupes femmes et hommes

4. Assurer l'égalité dans les parcours professionnels

-65% des postes de catégorie A (cadres) sont des femmes
-La mobilité professionnelle a concerné 144 femmes sur 237 agent.es (61%) en 2020
-Taux d'emploi des personnes en situation de handicap : 8,23%

5. Favoriser la conciliation vie privée et vie professionnelle

Télétravail

2018 : 183 télétravailleur.euses dont 73,7% de femmes
2019 : 313 agent.es dont 70,3% de femmes (220 femmes et 93 hommes)
2020 : 1 194 agent.es dont 70,1% de femmes (837 femmes et 357 hommes)
2021 (fin octobre) : 880 agent.es dont 68% de femmes (598 femmes et 282 hommes)

6. Renforcer l'égalité en matière de santé et de qualité de vie au travail

Les femmes représentent 75 à 80% des 80 à 100 agents qui sont accompagnés en continu, suite à un avis d'inaptitude médicale.

7. Lutter contre les violences sexistes et sexuelles et les discriminations au travail

Cellule d'écoute – Discrim'alert

Discrim'alert : 49 signalements depuis 2016 (67% des signalements ont été effectués par des femmes)

Formations à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail

-Depuis 2020 : un **total de 880 agent.es sensibilisé.es** à la lutte contre les VSST

-Semaine de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles :

- 11 agent.es à la projection-débat *« Une femme comme moi »* et sensibilisation en 2021,
- 20 agent.es en 2022 sur deux ateliers (deux autres ateliers reportés à mars) et 5 portraits publiés sur l'intranet d'agentes dont les missions visent la prévention et la lutte contre les violences

Répartition totale genrée des effectifs en 2020

2020	Ville		Métropole		CCAS	
Répartition totale des effectifs	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Femme	61%	62%	48%	49%	90%	90%
Homme	39%	38%	52%	51%	10%	10%

Nombre d'avancement de grades en 2020

2020	Ville		Métropole		CCAS	
Avancement de grades	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Femme	149	164	112	39	65	54
Homme	90	63	73	47	8	3

Répartition des agents en temps partiel en 2020

Temps partiel 2020	Ville	CCAS	Métropole
Femmes	584	154	218
Homme	87	3	51

Politique

PILOTAGE DE L'ACTION PUBLIQUE

Secteur

Stratégie et gestion immobilière

Chiffres clés 2022

832 contrats actifs dont **737** d'immeubles bâtis et **95** de terrains

450 hectares de terrains dont **266** loués

700 000 m² dont **562 000** m² gérés énergétiquement
3,15 m²/habitant

15 400 interventions en régie

380 marchés divers

Certificats d'Économie d'Énergie : **20 700** MWh cumac déposés

Réalisation de la campagne des écogestes en novembre 2022

268 Établissements Recevant du Public (ERP) sont accessibles au 31/12/2018 soit **65 %** des surfaces des ERP

+207% sur le tarif unitaire du gaz, **+18 %** sur celui de l'électricité par rapport au marché de 2021

Stable sur le tarif unitaire de l'eau

La raison d'être du secteur

La gestion du parc privé de la Ville de Rennes exige une planification stratégique *via* une feuille de route générale. La mise en œuvre de cette stratégie nécessite une clarification des soutiens immobiliers aux politiques publiques, des référentiels de performance à atteindre, une meilleure évaluation des besoins des services municipaux et une activation de la revente des biens. La gestion de ce parc doit être très professionnelle. Outre la gestion quotidienne des contrats de locations, il convient de se montrer également très actif en matière de prévention des squats, de contribution au plan de revente, de pilotage de la programmation des déconstructions et de politique tarifaire. C'est tout l'enjeu de la stratégie immobilière qui a été lancée en 2021.

Par ailleurs, la Ville dispose d'un patrimoine bâti public diversifié et conséquent hébergeant l'ensemble des services publics municipaux : scolaires, sportifs, petite enfance, culturels, associatifs, administratifs, des logements d'urgence, des locaux commerciaux.

En juillet 2020, la ville a récupéré la gestion du site de Bois Perrin. Il conviendra de poursuivre l'occupation provisoire en lien avec le projet d'aménagement projeté.
Ce patrimoine s'est également enrichi avec la mise en place de modulaires dans les groupes scolaires Lotte, Chateaugiron et Moulin du Comte et une extension de la maternelle Ille.
Un programme de gestion de ce patrimoine public est nécessaire afin d'anticiper son vieillissement (nouveaux équipements, réhabilitations globales, rénovation énergétique, travaux de maintenance ou d'embellissement, renouvellement d'installations techniques) : le schéma Directeur des équipements publiques contribue à l'amélioration de cette gestion ; d'assurer les dépannages des installations techniques ; de faire face aux évolutions d'usages des bâtiments (restructurations, travaux d'aménagements) ; de permettre l'accueil en sécurité du public et des agents de la collectivité (vérifications périodiques réglementaires, maintenance préventive) ; de permettre l'accueil des personnes en situation de handicap, conformément à la loi du 11 février 2005 (définition, suivi et mise en œuvre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée). Une réflexion sur un outil numérique partagé de gestion technique de patrimoine est en cours (comprenant des carnets de santé numérique et une liaison avec la démarche BIM-*Building Information Modeling)*.
Depuis les engagements du Grenelle de l'Environnement et de la convention des Maires en 2008, la Ville s'est engagée dans un programme de rénovation énergétique de son patrimoine. La collectivité s'est engagée dans une démarche de schéma directeur d'énergie pour son patrimoine bâti afin de définir un plans d'actions permettant de mettre en œuvre une stratégie de performance énergétique selon 5 leviers (mise en place d'un pilotage, modernisation de l'exploitation, responsabilisation de l'ensemble des acteurs, travaux de rénovation thermique et énergétique, déploiement des énergies renouvelables).

Budget 2022	Budget 2023
Dépenses de fonctionnement	
30.20 M€	39.65 M€
Recettes de fonctionnement	
5.76 M€	5.68 M€
Dépenses d'investissement	
8.73 M€	6.92 M€
Recettes d'investissement	
1.44 M€	1.63 M€

Les actions

- → Valoriser le patrimoine immobilier de la collectivité
- → Gestion immobilière
- → Gérer les fluides
- → Patrimoine municipal : construction, restructuration, entretien et maintenance
- → Veiller à la sécurité réglementaire des bâtiments

Politique PILOTAGE DE L'ACTION PUBLIQUE

Secteur Stratégie et gestion immobilière

En 2023

- Poursuite de l'élaboration de la stratégie immobilière
- Construction du schéma immobilier des locaux administratifs des services
- Lancement du schéma immobilier des locaux associatifs
- Définition et mise en œuvre des règles de participation de Rennes Métropole aux dépenses des locaux Ville de Rennes occupés par les services mutualisés
- Poursuite de l'affectation de locaux par le COPIL d'attribution des locaux vacants
- Renouvellement des conventions conclues avec les associations – application de la facturation de 100% des fluides et des frais de maintenance – application loyer
- Projet Basse-Cour à la Prévalaye - rédaction du contrat d'occupation adéquate – agriculture urbaine
- Projet Quincé à Quincé – rédaction des contrats d'occupation adéquates pour les associations – agriculture urbaine
- POLYBLOSNE – bâtiment associatif – conventions d'occupation à conclure - associations
- Auberge de Jeunesse – rédaction bail emphytéotique administratif
- CC Italie – mise en location gérance – fonds de commerce
- ADAPEI – rédaction bail emphytéotique
- Montage contractuel pour la longère et le Bon Accueil - Prairies St Martin
- Sécurisation de l'ESC GROS CHENE
- Sécurisation 48 bd Villebois Mareuil – départ de l'Elaboratoire
- Devenir kiosques place de la République – aménagement de la Vilaine
- Devenir de la ferme de Chambière – Saint Armel
- Attribution des kiosques place Sainte-Anne– en lien avec l'aménagement de la place Sainte-Anne
- Suivi travaux – Cité Pierre Louail et définition de la politique artisanat d'art de la Cité Pierre Louail
- Dépose des panneaux publicitaires au 30 juin 2024 dernier délai conformément au nouveau RLPi
- Téléphonie - réflexion sur le modèle de convention et réflexion sur la tarification
- Relance des marchés : d'achats d'électricité et de gaz, maintenance des onduleurs
- Création de marchés : maintenance des interphones, remplacement des portes automatiques, remplacement des alarmes intrusion, coordination SSI
- Travaux en cours : Maternelle Torigné, pôle éducatif S. Veil, gymnase Beauregard
- Travaux à venir : élémentaire Torigné, Locaux techniques direction des Jardins et de la Biodiversité Prairies St Martin, modulaire au groupe scolaire Clémenceau, réfection de la toiture de la piscine de Bréquigny, locaux techniques Courrouze, pôle associatif du Blosne, accueil de l'ESC Villejean
- Poursuite et/ou engagement des études sur groupes scolaires, Palais St Georges, piscine St Georges, nouvelle piscine Villejean, longère et Bon accueil (Prairies St Martin), locaux techniques divers, Halle du Blosne, Sanitaire public Villejean-Alsace
- Établissement, en lien avec les directions sectorielles, des programmes de travaux de maintenance-entreprises dans le strict respect de leurs enveloppes budgétaires
- Poursuite des interventions en Régie sur l'entretien-maintenance du patrimoine sur la base des gammes de maintenance élaborées pour chaque corps de métier

+ Agenda d'Accessibilité programmée (Ad'Ap) : achèvement de l'Ad'Ap n°1 et poursuite du 2ème Ad'Ap pour les années 2019-2027
+ La mise en œuvre du Schéma Directeur Energie avec notamment en 2023 :
    - Le raccordement de près d'une quinzaine de sites au réseau de chaleur
    - La création d'une première boucle d'autoconsommation collective patrimoniale
    - L'accélération du déploiement de la télégestion avec l'installation d'un logiciel de supervision
    - La mise en place d'un suivi tout au long des opérations de rénovation et après leur réception pour s'assurer de l'atteinte des objectifs
+ Poursuite des actions réglementaires concernant la qualité de l'air
+ Poursuite de la procédure réglementaire concernant la présence de radon
+ Poursuite du développement de l'utilisation de peinture bio-sourcée
+ Valorisation et mise en place du réemploi de matériaux sur des travaux réalisés par la Régie Maintenance
+ Mise à jour des protocoles amiante
+ Développement d'une solution GIMA mobile (logiciel de gestion des interventions de la Régie Maintenance)

Politique PILOTAGE DE L'ACTION PUBLIQUE

Secteur Stratégie et gestion financière

Chiffres clés 2022

Aa3 perspective stable : note financière accordée à la Ville de Rennes en octobre 2022

163,1 M€ de fiscalité ménage en 2022 (taxe d'habitation et taxes foncières) acquittées par les contribuables rennais

54,7 M€ de dotations globalisées de l'État (enveloppe normée) en 2022

270,2 M€ d'encours de dette au 1er janvier 2023 pour une annuité (intérêts et capital) de **24,7 M€** en 2022

60 306 mandats exécutés en 2022

8,5 jours : délai moyen de paiement au Budget principal en 2022 **dont 5,3 jours de délai de traitement interne** et 3,2 jours de délai de paiement du comptable public.

16 budgets dont 14 ZAC gérées en régie

28 jours de formation interne dispensés, 84 personnes formées (réseau interne agents budgétaires et comptables), par le service budget comptabilité aux outils et procédures comptables

Budget 2022	Budget 2023
Dépenses de fonctionnement	
12.48 M€	12.74 M€
Recettes de fonctionnement	
266.51 M€	286.39 M€
Dépenses d'investissement	
32.00 M€	32.56 M€
Recettes d'investissement	
120.95 M€	108.23 M€

La raison d'être du secteur

En matière budgétaire et financière, la Ville de Rennes s'est dotée d'une feuille de route visant à disposer :

- d'un budget co-construit avec les élus et les services, compréhensible par toutes et tous, et au service du programme municipal ;
- d'un budget genré et écologique incluant des indicateurs par politique publique ;
- d'emprunts plus traçables, responsables et citoyens.

La stratégie de la Ville de Rennes vise à maintenir la bonne santé financière de la collectivité en intégrant ces objectifs. Il s'agit notamment de maintenir, à taux de fiscalité constants, un niveau d'épargne satisfaisant et un endettement soutenable.

Dans sa gestion financière, la collectivité est soucieuse d'une couverture des besoins de financement de court et de long terme à un coût optimisé, ce qui se traduit notamment par une gestion active de la dette et un suivi quotidien de la trésorerie. Elle recherche un financement de long et de court terme transparent, durable et responsable.

La Ville de Rennes met également en place des processus et des circuits destinés à sécuriser la gestion budgétaire et financière de la collectivité et à garantir un bon niveau de qualité comptable.

Les actions

- → Piloter l'élaboration du budget au regard des objectifs de politiques publiques et de l'objectif de soutenabilité financière
- → Animer le dialogue de gestion
- → Poursuivre les travaux de prospective afin de garantir l'autonomie financière de la collectivité
- → Mobiliser les ressources externes
- → Optimiser la gestion active de la dette

En 2023

+ **Gestion de la dette :** la Ville a adhéré à l'Agence France Locale en juin 2021 pour diversifier et sécuriser ses sources de financement. EN 2023, une attention particulière continuera d'être portée à la transparence de l'origine des fonds et à la performance des prêteurs en termes de responsabilité sociale des entreprises (RSE). Les prêts réalisés le seront en euros à taux simple, fixe ou variable. Les emprunts nécessaires au financement des investissements et, selon les opportunités, à des opérations de réaménagement, seront mobilisés en cours d'année

+ **Afin de gérer de façon optimale sa trésorerie,** la Ville procèdera selon les cas à des remboursements temporaires de prêts revolving ou mobilisera des financements de court terme provenant notamment de lignes de trésorerie

+ **Le travail engagé de professionnalisation et d'animation du réseau interne d'agents en charge de gestion budgétaire et comptable sera poursuivi :** 3 session annuelles de formation, rencontres des agents du réseau, accompagnement au développement d'outils de pilotage budgétaire

+ **Convention de services comptables et financiers**

  En partenariat avec la Direction régionale des finances publiques, la Ville de Rennes s'est dotée d'une convention de services comptables et financiers (CSCF). Les objectifs répondent aux enjeux des évolutions, actuelles et à moyen terme, de la fonction comptable et des processus associés à savoir la qualité via une amélioration continue de la chaîne comptable globale, l'efficience en optimisant les moyens dédiés à la chaîne comptable (adéquation des ressources employées) et la performance en réduisant les délais de paiement et en offrant des facilités aux différents acteurs (usagers, contribuables, entreprises etc.). Trois axes de travail structurent cette convention :

  - Axe 1 : une chaîne comptable simplifiée et modernisée
  - Axe 2 : préparer la collectivité à la généralisation de la certification des comptes : dans le cadre des réformes (responsabilité des gestionnaires publics, fin de l'expérimentation nationale de la certification des comptes), un audit du contrôle interne de la chaîne comptable va être réalisé
  - Axes 3 : une relation partenariale affirmée avec le comptable public

+ **Le travail d'accompagnement des directions opérationnelles dans leur gestion budgétaire et comptable, sera poursuivi :**

  - 3 sessions annuelles de 7 jours de formation aux procédures et à l'utilisation du logiciel budgétaire et comptable ;
  - Démarche « Pilotage » engagée auprès des directions opérationnelles permettant de travailler sur les extractions et l'exploitation des données, l'architecture du cadre de gestion et les besoins en formation en vue d'optimiser la gestion au quotidien et de développer des tableaux de bords de pilotage

Politique PILOTAGE DE L'ACTION PUBLIQUE

Secteur Logistique

Chiffres clés 2022

2 072 254 repas dont :
- **1 542 904** pour les scolaires et centres de loisirs
- **37 518** pour le personnel
- **306 370** pour les EHPAD
- **185 462** pour les crèches + ARC

51 % de produits durable dont 33 % de bio en restauration scolaire avec une diminution de **55%** du gaspillage alimentaire

33 % de produits durable en restauration EHPAD, dont 27% bio

47% de produits durables en restauration administrative, dont 33% de bio

57% de produits durables en restauration crèche, dont 53% de bio

830 véhicules et engins (y compris CCAS*)*

37% véhicules légers en énergie verte (électricité ou gaz)

1 046 752 litres de carburant consommés en 2022 (données non consolidées pour décembre)

-18.1 % émissions CO_2/2010

55 000 m² de locaux entretenus

73 tonnes de papiers et cartons collectés *(chiffre définitif en février 23)*

7 135 soumissions de travaux d'impression avec **2.5 millions de feuilles** en tirages offset, **4.8** millions de copies (équivalent A4)

32 adhérents au dispositif REGATE (29 communes et 3 structures associées)

La raison d'être du secteur

Le programme « Logistique » contribue à une politique publique d'achat responsable incluant les objectifs de performance économique, sociétale et environnementale. Il apporte la juste réponse durable aux besoins matériels des services utilisateurs avec des objectifs de qualité, de sécurité et d'efficacité par l'achat optimisé de : véhicules, mobiliers, fournitures diverses (administratives, denrées alimentaires, spécifiques pour les crèches et les EHPAD, …) dans le souci de la fin de vie de ces achats.

La stratégie immobilière des locaux des services est axée sur une recherche de gains économiques, de gains environnementaux, en réduisant la facture énergétique, et d'optimisation dans l'occupation des espaces et des déplacements.

L'alimentation est un enjeu de politique publique visant à assurer aux usagers l'accès dans des conditions économiquement acceptables à une alimentation sûre, de qualité, durable et diversifiée. Le programme « Logistique » participe à cette politique à travers la fabrication de repas de qualité nutritionnelle reconnue et durable, à destination des crèches, des écoles, des centres de loisirs, des EHPAD et des restaurants du personnel.

Sont intégrées à ce programme, des actions visant à réduire et à favoriser la valorisation des déchets de la Ville de Rennes (papiers, biodéchets, gaspillage alimentaire…) et à limiter l'usage de produits chimiques notamment pour le nettoyage des locaux.

Les prestations réalisées en régie intègrent la recherche de la qualité : entretien et maintenance de la flotte automobile, mutualisation des moyens pour le transport de matériaux, travaux d'impression (création, impression offset ou numérique, façonnage). Des indicateurs ciblés visant l'obtention de labels et la réduction des émissions de carbone sont suivis pour associer la performance à la réalisation de ces prestations (Suivi des émissions de CO_2, Taux de véhicules propres dans le parc, Taux d'utilisation des véhicules GPL).

Budget 2022	Budget 2023
Dépenses de fonctionnement	
18.16 M€	19.06 M€
Recettes de fonctionnement	
1.74 M€	1.70 M€
Dépenses d'investissement	
3.44 M€	3.62 M€
Recettes d'investissement	
0.09 M€	0.12 M€

Les actions

- → Mettre à disposition et entretenir des véhicules et engins techniques
- → Assurer de bonnes conditions de travail
- → Délivrer une restauration responsable et de qualité
- → Contribuer à la réduction des déchets de la Ville et favoriser leur valorisation

En 2023

+ **Pour la politique d'achat :**
    - Dans Le cadre du dispositif « REGATE » porté par Rennes Métropole auprès des communes, bénéficier des services de mise à disposition de marchés, de conseil et de formation avec l'objectif d'optimiser, mutualiser et faciliter les achats, dans un souci économique et de développement durable
    - Poursuivre le développement des achats de denrées alimentaires d'origine biologique et durable en phase avec les enjeux du plan alimentaire durable

+ **Pour les actions en faveur du développement durable :**
    - Acheter prioritairement des véhicules classés 0 (véhicules électriques) ou 1 (véhicules essence et gaz) sur la base « Crit'Air », dans la limite des offres constructeurs disponibles, des possibilités de ravitaillement (GPL, GNV, Hydrogène…) et des contraintes de fonctionnement
    - Favoriser le remplacement des scooters par des vélos électriques
    - Poursuivre l'optimisation de l'utilisation des véhicules en supprimant, dans la mesure du possible, les véhicules effectuant moins de 3 000 km/an, en mutualisant au maximum les véhicules sur un même site, en analysant l'utilisation des pools de véhicules existants
    - Poursuivre la réduction des émissions de CO2 pour répondre aux engagements de la collectivité et aux objectifs de la loi de transition énergétique, à savoir -40% d'ici 2030 sur la base 2010
    - Mettre en place les actions d'un nouveau Plan Alimentaire Durable. Les objectifs minimaux consistent à l'atteinte des exigences de la loi EGALIM et dans l'idéal atteindre au moins 50 % de bio en 2025

+ **Pour la politique de la restauration collective :**
    - Poursuivre les réflexions en cours et celles à mener sur l'ensemble des restaurations, avec la collaboration des Directions partenaires (DEE, CCAS…), instaurer et poursuivre des expériences d'évolution de restauration : EHPAD (cuisine sur place avec 2 cuisiniers), restauration administrative (nouveaux modes de service) …
    - Engager la programmation de l'agrandissement de la cuisine centrale
    - Conduire la réflexion sur l'utilisation de contenants de cuisson (cuisine centrale) et de service (offices) réutilisables

Politique PILOTAGE DE L'ACTION PUBLIQUE

Secteur

Gestion et Développement du Système d'Information

Chiffres clés 2022

4250 postes de travail, 255 tablettes, 500 équipements réseaux, 400 serveurs, 3 566 postes téléphoniques fixes, 1996 téléphones mobiles dont 1196 smartphones (Ville et Métropole confondus)

216 solutions numériques réparties en 152 progiciels éditeurs et 64 développements internes pour la gestion informatique des différents métiers (Ville et Métropole compris)

170 demandes de nouvelles solutions

15000 tickets traités en demande et support

45 ateliers organisés par les conseillers numériques pour 160 participants dans le cadre du projet Numérique pour tous

15 ateliers sur les usages du numériques pour 255 cadres

Environ 1200 agents sensibilisés et accompagnés sur les nouveaux services numériques

Des campagnes de sensibilisation /communication sur les outils collaboratifs et les usages numériques responsables : moyens d'impression, webinaires sur la sobriété numérique

Mise à jour et création de supports dans l'Intranet

La raison d'être du secteur

- Mettre à disposition des services numériques aux utilisateurs internes et usagers externes, les solutions numériques les mieux adaptées à leurs besoins pour leur permettre de remplir au mieux leurs missions ou bénéficier des meilleurs usages. Ce périmètre large inclut aussi les besoins télécoms.
- Assurer l'exploitation, la maintenance et garantir la cohérence de ces solutions numériques portées par le DSI et SIG.

Le système d'information constitue un levier d'efficience et de modernisation pour l'interne ainsi qu'un moyen d'accompagner les grandes transitions actuelles.

Il doit également être résolument tourné vers l'externe pour proposer aux usagers et partenaires, des services à la hauteur de leurs attentes.

Il constitue également un support indispensable pour développer les usages nomades des outils et permettre aux services de gagner en efficacité.

Enfin, il est une des composantes indispensables de la nouvelle économie numérique en train de se construire dans les grandes métropoles autour notamment des objets connectés, du travail sur les données et du numérique responsable. À ce titre, son socle doit rester fiable, performant et évolutif et surtout sécurisé pour que l'ensemble des utilisateurs puisse s'en servir en toute confiance.

Des missions d'accompagnement des usages à destination des citoyens et agents sont primordiaux pour valoriser les services auprès de ces publics et leur donner de l'autonomie.

Les projets engagés se doivent d'être alignés avec les stratégies politique de la collectivité et inscrits dans les processus mis en œuvre dans le cadre de la commission numérique et du bureau PMO associé. Ils constituent la pierre angulaire d'un système de décision basé sur l'analyse de la valeur des projets suivant des critères fixés par la collectivité et réunit à ce titre les projets des différentes maîtrises d'œuvre numériques de la collectivité.

Budget 2022	Budget 2023
Dépenses de fonctionnement	
5.16 M€	4.30 M€
Recettes de fonctionnement	
0.00 M€	0.00 M€
Dépenses d'investissement	
3.52 M€	3.95 M€
Recettes d'investissement	
0.02 M€	0.05 M€

Les actions

→ Mettre en œuvre, gérer et assurer la maintenance des infrastructures

→ Mettre en œuvre, gérer et assurer la maintenance des logiciels et matériels postes de travail.

→ Mettre en œuvre, gérer et assurer la maintenance sur les solutions numériques métiers et vers le citoyen pour la DSI et le SIG

→ Mettre en œuvre, gérer et assurer la maintenance des moyens de télécommunications

→ Accompagnement des usagers citoyens et agents

En 2023

Action Infrastructures :

+ Finalisation de la mise en place du wifi agent dans les bâtiments administratifs (nomadisme)
+ Industrialisation et extension de l'infrastructure pour répondre aux besoins liés au développement des projets métiers : messagerie, portail des associations, archives …
+ Raccordement de sites au réseau FOR/RMT
+ Refonte du système de téléphonie et centre d'appel
+ Mise à niveau et prise en charge des socles techniques des annuaires d'entreprise (AD/OpenLDAP) et outils associés (SSO, SSP)
+ Refonte de la supervision SI et renouvellement du robot de sauvegarde
+ Programme SSI – Projets programmés sur 2023 (sous-programme "SP2 « Sécurité des infrastructures »") liés au résultat de l'analyse de risques et à la création de la PSSI par le RSSI

Action Postes de Travail :

+ Continuité de la politique de dotation d'équipements nomades avec des extensions avec, en sus, le provisionnement de matériels complémentaires et de la connectivité des lieux (salles par exemple)
+ Mise en place d'une solution MDM (gestion de parc téléphonie mobile) et d'une politique de sécurisation des outils nomades de la collectivité
+ Continuité déploiement du télétravail et collaboratif, avec en sus un accompagnement renforcé
+ Continuité du développement des solutions numériques pour le télétravail
+ Évolutions de notre environnement bureautique (office 2016 plus solutions collaboratives)
+ Remplacement des matériels en fin de vie et développement de l'informatique verte au travers de l'écosystèmes tel que Envie35
+ Mise à jour règlementaire de l'environnement logiciel de l'ensemble du parc informatique (patchs sécurité, antivirus, Windows 10, etc.)
+ Démarche de labellisation numérique responsable, adhésion à l'Institut Numérique Responsable.
+ Sensibilisation au numérique responsable pour les agents et élus de la collectivité, accompagnement citoyen et agents des communes de la métropole
+ Continuité de la mise en œuvre du "Projet numérique pour tous" axé sur le déploiement du numérique pour tous et l'inclusion numérique de tous nos agents, avec un focus sur d'autres directions et d'autres publics.
+ Mise en place d'un parcours d'intégration numérique du nouvel arrivant
+ Mise en place d'un accueil physique périodique (Conseiller Numérique + Technicien) pour tous les usagers du numérique interne
+ Participation au Hub Numérique Inclusif Breton

Action Projets Métiers (limité aux projets majeurs) :

+ Refonte du SIRH - Solution logicielle pour le recrutement, refonte de la solution de paie, études outils gestion des temps de travail
+ Mise en œuvre du nouvel extranet communautaire
+ Évolution majeure de la solution de gestion financière Grand Angle : "GdA 360"
+ Solutions de supervision pour les services techniques : Développement d'un COSUI pour assurer la cohésion et l'optimisation des éléments de supervision suite à l'AMO 2022. Déploiement de la nouvelle télégestion des bâtiments pour un meilleur pilotage des consommations énergétiques
+ Poursuite du redéveloppement des applications internes Silverlight (obsolescence technologique du langage de développement)

+ Déploiement de "l'API manager" dans le cadre de l'interopérabilité et la sécurisation d'accès au système d'information
+ Refonte de la solution de gestion des postes informatiques publics des bibliothèques : Attribution du marché
+ Poursuite de la dématérialisation : développement du parapheur et de la signature électronique, choix d'une solution pour la gestion dématérialisée des délibérations
+ Programme 'Numérique pour tous' : Poursuite des développements internes pour la gestion des identités numériques des agents
+ Remplacement du logiciel de gestion de la relation citoyen et modernisation de l'offre de services en ligne
+ Mise en œuvre de la nouvelle solution de gestion de la cuisine centrale
+ Mise en œuvre projet Gestion des Stocks de la Direction des moyens et achats
+ Finalisation de la mise en œuvre d'une solution de pilotage des activités de l'Opéra, lauréat AAP Région Bretagne
+ Réseau LoRa (Internet des objets) : AMO Industrialisation, modèle technique, économique et juridique
+ Études pour les projets de refonte et modernisation des solutions éditeurs : Reprographie, police municipale, billetterie des piscines, gestion des autorisations d'urbanisme

Action Direction :

+ Bureau PMO - Gestion de portefeuille des demandes et des projets numériques (lancement Urbanisation – Gouvernance Data Interne – Catalogue de services)
+ Continuité des travaux sur le plan pluriannuel RH, notamment
+ Phase de réorganisation services Postes de Travail et Infrastructures
+ Poursuite des actions immobilières (déménagement, réaménagement des locaux)

Politique

PILOTAGE DE L'ACTION PUBLIQUE

Vie de l'institution, Sécurité Juridique et Commande Publique

Secteur

Chiffres clés 2022

447 délibérations, 133 débats et 7 interventions du public au conseil municipal

5237 arrêtés et 2517 décisions de la Maire

1 réunion de la Commission consultative des services publics locaux : examen de 5 rapports d'activité

183 dossiers contentieux en instance au 31 décembre 2021

116 nouvelles études juridiques au 31 décembre 2021

8 contrats d'assurance annuels

91 nouveaux dossiers sinistres ouverts

62 nouveaux dépôts de plainte au 1er décembre 2021

240 dossiers sinistres en instance au 31 décembre 2021

580 marchés publics conclus en 2022

17 commissions d'appel d'offres se sont réunies en 2022, auxquelles ont été soumis 86 dossiers de marchés publics (attributions de marchés et avis sur des avenants)

La raison d'être du secteur

La vie de l'Institution passe par l'inscription et la participation de la Ville de Rennes dans les réseaux nationaux.

D'autre part, les objectifs de ce programme consistent dans la prise en charge de la prévention et de la gestion des risques juridiques, assurantiels, liés à la commande publique. Il constitue un rouage incontournable d'une action publique locale éclairée et sécurisée.

Dans le cadre de la gestion centralisée du conseil municipal et des actes pris par délégation de ce dernier, un contrôle de compétences est exercé sur les rapports inscrits à l'ordre du jour des séances du conseil et sur les décisions prises par la Maire.

La défense des intérêts de la Ville de Rennes dans tous ses contentieux est centralisée et pilotée en lien avec les professions juridiques. Le conseil généraliste sur l'ensemble des branches du droit et le conseil plus expert sur certaines thématiques et dossiers complexes bénéficient à l'ensemble des services. Cette fonction d'appui au processus décisionnel et au montage des projets est essentielle à leur sécurisation. Cet enjeu est porté également par la mission de veille et d'alertes juridiques.

La souscription de contrats d'assurances, la bonne gestion des réclamations des tiers et des sinistres sur son patrimoine auprès des assureurs permettent à la collectivité de ne pas en supporter les conséquences financières. Les dépôts de plainte effectués et les constitutions de partie civile participent à la défense de ses intérêts financiers. Les prestations de conseils aux services en matière d'assurances poursuivent ce même objectif.

La commande publique regroupe le conseil juridique et méthodologique dans la conduite des procédures et des achats de la collectivité. L'expertise nécessaire en la matière permet aux élus et aux services de bénéficier d'une assistance sécurisée dans ce domaine potentiellement sensible et d'être accompagnés dans la mise en œuvre d'une politique de développement durable utilisant la commande publique responsable et innovante comme levier.

Budget 2022	Budget 2023
Dépenses de fonctionnement	
5.00 M€	5.11 M€
Recettes de fonctionnement	
0.02 M€	0.39 M€
Dépenses d'investissement	
0.00 M€	0.00 M€
Recettes d'Investissement	
0.00 M€	0.00 M€

Les actions

- → S'investir dans des réseaux nationaux
- → Défendre la collectivité dans ses contentieux
- → Souscrire des contrats d'assurances et gérer des sinistres
- → Piloter la commande publique
- → Assurer le bon fonctionnement de la vie démocratique

Politique PILOTAGE DE L'ACTION PUBLIQUE

Secteur Vie de l'institution, sécurité juridique et commande publique

En 2023

+ Poursuite de l'harmonisation des procédures et de la dématérialisation des signatures de Rennes Métropole et de la Ville de Rennes, et déploiement d'un outil métier
+ Le projet "Déontologie" sera poursuivi afin de sensibiliser et renforcer la culture déontologique au sein de la collectivité, à la fois pour les agents et pour les élus
+ Une présence active sera maintenue dans le Réseau régional des juristes territoriaux (RJTO) regroupant les services juridiques des collectivités et EPCI de l'ouest (notamment Rennes, Nantes, Angers, Saint-Brieuc, Vannes, Brest, les 4 départements bretons, les régions Bretagne et Pays de la Loire)
+ Des marchés de prestations juridiques seront mis en œuvre dans les secteurs "logiciel de documentation juridique", "foncier - expropriation et préemption" et "autorisations d'urbanisme"
+ Deux consultations seront effectuées auprès des assureurs. Une consultation pour le renouvellement de 4 marchés d'assurance dont l'échéance est au 31 décembre 2022 (il s'agit de l'Assurance : Dommages aux Biens, Véhicule à Moteur, Tous Risques Exposition, Tous Risques Manifestation). Une autre consultation pour la souscription de contrats d'assurance construction (Contrat Collectif Responsabilité Décennale) pour 3 opérations
+ Une Commission de programmation des achats (CPA) s'est réunie pour la première fois en décembre 2022 et va se réunir trois fois en 2023. Dans ce cadre, les cellules-marchés des directions présentent, en amont de sa mise en concurrence, un marché stratégique qui passera pour attribution en CAO. Elles y développent les dispositions sociales et/ou environnementales qu'elles envisagent d'intégrer, afin de se conformer aux objectifs du Schéma de promotion des achats responsables (SPAR)
+ Le tableau de Programmation des achats sera actualisé et publié sur le site institutionnel de la collectivité, ainsi que sur le profil d'acheteur Mégalis. Sur une période d'un an et demi, il donne aux entreprises un calendrier des prochaines publications de marchés publics. De plus, comme en 2022, une présentation aux entreprises sera réalisée conjointement avec la Région Bretagne et le Département d'Ille-et-Vilaine
+ Le travail de réactualisation du Schéma de promotion des achats responsables (SPAR) va occuper l'année 2023. Une nouvelle version sera proposée en fin d'année au vote des élus du Conseil municipal

Politique PILOTAGE DE L'ACTION PUBLIQUE

Secteur Prospective, évaluation et politiques temporelles

Chiffres clés 2022

Évaluation sur l'impact de la crise sanitaire sur les politiques publiques de la Ville

11 entretiens de cadrage

Enquête de Perception des Habitants dans les QPV

1 500 de personnes enquêtées dans les quartiers prioritaires

300 enquêtes en miroir auprès des habitants hors QPV

Politiques temporelles

2 conférences du temps organisées aux Champs Libres : "Le temps de l'accompagnement social" (02/03/2022) et "Prendre le temps d'être en retard" (07/04/2022).

1 publication sur l'articulation des temps de vie au sein du réseau européen Time Use Initiative, avec le réseau Tempo Territorial.

1 intervention sur la prise en compte du temps dans les mobilités au colloque du GART, avec le réseau Tempo Territorial.

2 reportages dans les médias (JT de TF1 et JT de France 3 Bretagne).

La raison d'être du secteur

Évaluation et suivi des politiques publiques

La Ville de Rennes a fait le choix de s'engager dans une démarche volontariste de l'évaluation de ses politiques publiques afin de répondre à un principe d'optimisation tout en répondant à une exigence démocratique toujours plus forte.

En effet, l'évaluation permet à la Ville de Rennes de réinterroger certaines de ses politiques publiques et de pouvoir les adapter aux nouveaux enjeux, nouvelles pratiques et attentes des usagers.

Politiques temporelles

Le Bureau des temps a pour mission de revisiter l'organisation temporelle du territoire pour l'adapter aux évolutions de notre société. Il mène des actions transversales, dépassant l'approche individuelle, parfois culpabilisante de la gestion des temps sociaux, pour aménager ceux-ci à l'échelle du territoire (horaires des services, articulation vie familiale/vie professionnelle, aménagement, mobilité, ...). Il agit également directement, en mettant en place des services innovants, et en veillant à lutter contre les inégalités temporelles.

Son action a pour fondement 3 grands enjeux :

- un enjeu sociétal : favoriser une meilleure articulation des temps sociaux et lutter contre les inégalités temporelles ;
- un enjeu territorial : mieux structurer l'organisation temporelle du territoire ;
- un enjeu économique et environnemental : agir sur les temporalités pour réduire nos dépenses et optimiser le fonctionnement de nos infrastructures et de nos équipements et diminuer les coûts sociaux et environnementaux induits.

Réseaux et partenariats

Présence de la Ville de Rennes dans les réseaux nationaux (France Urbaine, SFE, Tempo Territorial).

Budget 2022	Budget 2023
Dépenses de fonctionnement	
0.21 M€	0.19 M€
Recettes de fonctionnement	
0.00 M€	0.00 M€
Dépenses d'investissement	
0.00 M€	0.00 M€
Recettes d'investissement	
0.00 M€	0.00 M€

Les actions

Évaluation et suivi des politiques publiques

→ Réalisation de l'Enquête de Perception des Habitants dans les QPV

→ Lancement de l'évaluation sur l'impact de la crise sanitaire sur les politiques publiques de la Ville

Politiques temporelles

→ Sensibiliser aux enjeux temporels

→ Analyser et agir sur les usages temporels locaux

Réseaux et partenariats

→ S'investir dans des réseaux nationaux

En 2023

+ Évaluation et suivi des politiques publiques

- Réaliser l'évaluation sur l'impact de la crise sanitaire sur les politiques publiques de la Ville
- Lancer l'évaluation du numérique inclusif

+ Politiques temporelles

Sensibiliser aux enjeux temporels

- Afin de sensibiliser les citoyens et acteurs du territoire aux enjeux liés aux évolutions des rythmes de vie et à l'organisation du temps, le Bureau des temps organise depuis 2003 des conférences ouvertes à toutes et tous aux Champs Libres, dans le cadre du cycle « Les conférences du temps ». Le temps y est abordé par les interventions des meilleurs spécialistes, qui croisent leur domaine d'expertise avec l'angle temporel. Les conférences sont ensuite mises en ligne sur le site internet de la Ville. Deux prochaines rencontres auront lieu en 2023
- Le Bureau des temps intervient également dans le cadre de colloques, d'ateliers et dans les médias, ainsi que par l'intermédiaire de l'association « Tempo territorial », réseau national des acteurs des politiques temporelles qui regroupe près de 25 collectivités et dont le Bureau des temps rennais est l'un des membres actifs (tempoterritorial.fr). En 2023 le Bureau des temps contribuera aux actions de l'association (actualités temporelles, mardi de Tempo, rencontres…) et à la stratégie de développement du réseau

Analyser et agir sur les usages temporels locaux – actions en cours et prévues

- Aménagement : prise en compte des usages temporels des espaces publics et des bâtis (polyvalence et mutualisation, réversibilité…) et urbanisme temporaire et résilient : expérimentation dans le bâti scolaire avec une école rennaise en lien avec le SPI et la DEE ; éventuelles autres actions en fonction des priorités des élu.e.s (équipements sportifs, bureaux…)
- Approche par les temps d'accès sur la localisation et les horaires d'ouverture des équipements et services publics (en fonction des priorités des élu.e.s)
- En lien les actions "temps et mobilité" menées à l'échelle métropolitaine : réflexion sur le télétravail, le télétravail en heure de pointe et le décalage des horaires de déplacement

+ Réseaux et partenariats

- La Ville de Rennes poursuit son investissement dans les différents groupes de travail et les réflexions de France Urbaine, qui fédère l'ensemble des métropoles, agglomérations et grandes villes de France.
- Prolongation de l'adhésion à la Société Française de l'Évaluation (SFE)
- Prolongation de l'adhésion et de la contribution au réseau Tempo Territorial

Politique

PILOTAGE DE L'ACTION PUBLIQUE

Gestion et développement du système des données territoriales

Secteur

Chiffres clés 2022

Open Data :
- 2 millions d'appels au service de visualisation et téléchargement (mensuel) pour 14 000 utilisateurs
- 44 réutilisations renseignées par les utilisateurs
- 408 jeux de données disponibles sur le site data.rennesmetropole.fr

Information Géographique :
- Portail géographique : 1200 utilisateurs ; 170 millions d'appels aux services carto (WMS WMTS) ; 52 thèmes de données Ville de Rennes publiés
- 178 permis de construire numérisés

La raison d'être du secteur

La numérisation accélérée des services publics se fait dans un contexte d'émergence de nouveaux standards en termes de personnalisation des services, de réponse en temps réel. Elle doit aussi répondre à des objectifs de diminution des émissions de gaz à effets de serre et de consommation énergétique et d'optimisation de la gestion des actifs (réseaux, foncier, finances). Enfin, elle doit intégrer pleinement les enjeux d'inclusion et d'égalité, en ne laissant aucun habitant loin de ces nouveaux services, au risque de laisser perdurer ou se reproduire le non-recours aux aides, ou l'inégalité d'accès aux services publics. Dans ce contexte, une gestion fine des données produites par la collectivité dans l'exercice de ses missions, mais également des données utiles pour la mise en œuvre des services publics et provenant d'autres sources, s'avère nécessaire. Une telle gestion doit être conduite dans la perspective d'une démocratie numérique où la gestion des données et la production des services sont transparentes et compréhensibles par tous, et où les finalités des services numérisés et l'accès aux droits numériques fondamentaux sont effectifs pour l'ensemble des citoyens.

Ainsi, la gestion et l'exploitation des données constitue une base pour répondre aux nouveaux enjeux posés à la collectivité, que ce soit en terme de transition démocratique avec la mise en œuvre de nouveaux espaces de concertation et d'échanges publics ou de transition énergétique et écologique par la compréhension et l'étude des phénomènes et des trajectoires pour le territoire.

Le secteur "gestion et développement des données territoriales" vise deux objectifs :

- Renforcer et développer le système d'information géographique de la collectivité avec l'acquisition, la mise à disposition et la valorisation de données,
- Développer l'open data afin de faciliter le partage, la circulation, l'exploitation des données du territoire à l'usage des acteurs publics, des entreprises privées, des chercheurs et des associations et collectifs de citoyens.

L'existence d'une politique publique de gestion de la donnée territoriale s'inscrit dans la continuité des pratiques développées par la collectivité en matière de constitution, d'entretien et d'exploitation de données comme la base de données source de la modélisation en 3D du territoire depuis 2000, l'open data depuis 2010, ou encore d'équipements visant à assurer à la collectivité une maîtrise de ses données (logiciels métiers en co-développement ...)

Budget 2022	Budget 2023
Dépenses de fonctionnement	
0.42 M€	0.26 M€
Recettes de fonctionnement	
0.00 M€	0.01 M€
Dépenses d'investissement	
0.27 M€	0.20 M€
Recettes d'investissement	
0.00 M€	0.00 M€

Les actions

Organiser la gouvernance des données du territoire et mettre en œuvre les outils d'acquisition, de gestion et d'exploitation de ces données.

- → Gérer, actualiser et modéliser les données,
- → Mettre en œuvre, gérer et assurer la maintenance des systèmes d'information des données
- → Open data : Collecter, cataloguer, diffuser et visualiser les données publiques produites par les services de la Ville de Rennes et soumises à la loi sur l'open data ; organiser des espaces et temps de débats et de réflexion sur les questions du partage et de l'usage des data du territoire
- → Outils et infrastructures
- → Acquisition de données et d'outils

Politique

PILOTAGE DE L'ACTION PUBLIQUE

Secteur

Gestion et développement du système des données territoriales

En 2023

2 grands types d'actions : sur les données générales et les outils

1) Les données générales

Ce chapitre reprend les acquisitions de données de référence et différents projets de valorisation de données :

- La mise à jour de la base de données 3D et l'exploitation des données 3D indispensables au maintien opérationnel de la maquette 3D
- L'acquisition de photos aériennes perspectives commandées par les services pour des usages de communication et d'aide à la décision sur projets d'urbanisme

2) Les outils d'acquisition de gestion et de valorisation des données

a) Constitution d'une chaine de traitement des données indispensables à la mise en œuvre de la stratégie Data avec les projets et études suivants :

- La DataFactory, permettant le stockage, traitement et la visualisation de données de type big data, de provenance de capteurs
- Portail géographique (Programme Données Territoriales) et Open Data, dont l'objectif est la diffusion sous forme brute ou applicative des différentes données
- L'analyse de données et data mining avec la mise en place progressive d'outils de Business Intelligence (Digdash)

b) Les autres outils de la Stratégie Numérique, entre autres :

- La réalisation de projets demandés par les services et validés dans la cadre de la stratégie numérique
- Finalisation des travaux sur un nouveau visualiseur de données en partenariat avec des collectivités membres de la communauté d'outils libres Georchestra (Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay, Centre Régional Auvergne Rhône Alpes de l'Information Géographique, Région Hauts-de-France, Région Grand-Est)
- Enfin, l'acquisition de logiciels éditeurs

Pour ce qui concerne l'open data, le maintien et les développements nécessaires de la plateforme seront conduits. Des projets de visualisation sont également envisagés

Il faut noter que ces projets d'outils sont partagés avec Rennes Métropole et sont donc pris financièrement en compte par la Ville de Rennes au travers les opérations de reversement de la convention de mutualisation

Impacts territoriaux de la politique publique :

Climat et transition écologique

+ 446 thèmes de données du portail géographique (41 Ville de Rennes + 405 Rennes Métropole) sur 516 au total entrent dans la catégorie de celles décrites par la directive Européenne INSPIRE, entrée en vigueur le 15 mai 2007 et qui vise à favoriser l'échange des données au sein de la Communauté européenne dans le domaine de l'environnement pris dans un sens large